N° 81-604-X au catalogue
ISSN : 1920-5929

Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

2016

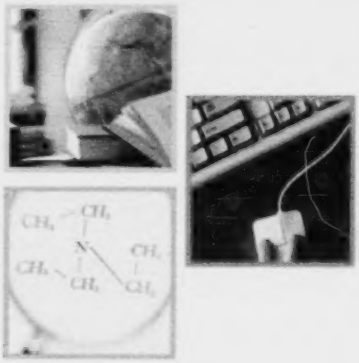

Date de diffusion : le 15 décembre 2016

Statistique Canada | Statistics Canada

Canada

cmec
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) | Council of Ministers of Education, Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0[s]	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
[p]	provisoire
[r]	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E]	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Avant-propos

Les principaux objectifs du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) sont d'élaborer et de tenir à jour un ensemble de statistiques qui donne des informations aux systèmes d'éducation au Canada et d'appuyer la conception de politiques d'éducation fondées sur des éléments empiriques. Le PIPCE a rempli cette fonction depuis la publication du premier ensemble d'indicateurs de l'éducation pour le Canada, ainsi que les provinces et territoires en 1996. En septembre 2009, un ensemble d'indicateurs internationaux a été introduit dans la première édition des ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale***. Chaque année, cette série du PIPCE présente des indicateurs pour le Canada, ainsi que les provinces et les territoires, en les plaçant dans un contexte international plus général.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est conçu en vue d'étoffer les données sur le Canada transmises annuellement à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour publication dans *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE (RSE)*. Les données supplémentaires, comparables au niveau international, fournies par la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada* complètent le rapport RSE et soutiennent la mission du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) qui est d'« élaborer des stratégies, des plans et des programmes exhaustifs à long terme destinés à la collecte, à l'analyse et à la diffusion à l'échelle pancanadienne et internationale de statistiques pertinentes à ses politiques et comparables ».

Douze indicateurs sont inclus dans le rapport *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2016*. Les onze premiers indicateurs présentent de l'information sur : le niveau de scolarité (Indicateur A1) ; les taux d'obtention de diplômes au niveau secondaire (A2) ; les résultats sur le marché du travail (A3); les ressources financières investies dans l'éducation (B1, B2 et B3) ; les étudiants internationaux (C1) ; les transitions vers le marché du travail (C2) ; et l'organisation de l'environnement pédagogique aux niveaux élémentaire et secondaire (D1, D2 et D3). Un douzième indicateur (E1) ajoute une sélection des sujets liés à une évaluation récente de compétence de la population adulte en littératie et en numératie.

Pour chaque indicateur, sont inclus des faits saillants, de courts textes analytiques accompagnés de graphiques et de tableaux de données. Les définitions, catégories et méthodes utilisées pour ce rapport étant alignées sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) afin de produire des statistiques normalisées et comparables, les chiffres dans le rapport peuvent différer légèrement des chiffres similaires que produisent les provinces et les territoires. La rubrique Notes aux lecteurs du rapport comprend des explications et les descriptions des catégories pertinentes de la CITE, et décrit comment les données de Statistique Canada sont harmonisées avec ce système international.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est publié par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) dans le cadre de la vaste initiative que constitue le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE). Le CSCE est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada. Les nombreuses personnes qui sont intervenues dans la production et la révision du rapport sont nommées dans la section Comités et organismes.

Table des matières

Avant-propos 3

Acronymes et abréviations 9

Introduction 11

Faits saillants 13

Notes aux lecteurs 18

Chapitre A
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage 23

A1 Niveau de scolarité de la population adulte 23

Contexte 23

Observations 24

Graphique A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2015 24

Graphique A.1.2 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, 2015 25

Graphique A.1.3 Proportion d'individus âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d' enseignement supérieur de cycle court et d'un diplôme d'études tertiaires de baccalauréat, maîtrise, doctorat ou équivalent, 2015 26

Graphique A.1.4 Proportion des titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans les populations âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, 2015 27

Graphique A.1.5 Proportion d'individus âgés de 25 à 34 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 2005 et 2015 28

Définitions, sources et méthodologie 28

Tableaux A1

Tableau A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015 30

Tableau A.1.2 Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2015 31

Tableau A.1.3 Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015 32

Tableau A.1.4 Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010 and 2015 33

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires 34

Contexte 34

Observations 34

Graphique A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, Canada, OCDE et certains pays, 2014 34

Graphique A.2.2 Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans selon le sexe, 2014 35

Définitions, sources et méthodologie 36

Tableaux A2

Tableau A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires1, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2014 38
Tableau A.2.2 Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2014 38

A3 Résultats sur le marché du travail 39

Contexte 39

Observations 39

Graphique A.3.1 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada et OCDE, 2015 39
Graphique A.3.2 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2015 40
Graphique A.3.3 Taux d'emploi, population âgée de 25 à 34 ans et 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2005 et 2015 41

Définitions, sources et méthodologie 41

Tableaux A3

Tableau A.3.1 Taux d'emploi1, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015 43
Tableau A.3.2 Évolution du taux d'emploi1 dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010 et 2015 44
Tableau A.3.3.1 Évolution du taux d'emploi1 dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2015 45
Tableau A.3.3.2 Évolution du taux d'emploi1 dans la population âgée de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2015 46
Tableau A.3.3.3 Évolution du taux d'emploi1 dans la population âgée de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2015 47

Chapitre B
Les ressources financières investies dans l'éducation 48

B1 Dépenses par élève/étudiant 48

Contexte 48

Observations 49

Graphique B.1.1 Dépenses annuelles (dollars US) des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, 2013-2014 49

Définitions, sources et méthodologie 50

Tableaux B1

Tableau B.1.1.1 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2013-2014 52
Tableau B.1.1.2 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2013-2014 52
Tableau B.1.2.1 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2013-2014 53
Tableau B.1.2.2 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2013-2014 53

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB 54

Contexte 54

Observations 54

Graphique B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2013 54

Définitions, sources et méthodologie 55

Tableau B2

Tableau B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2013 57

B3 Répartition des dépenses en éducation 58

Contexte 58

Observations 58

Graphique B.3.1 Pourcentage des dépenses totales attribué aux dépenses de fonctionnement pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire, tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et universitaire, 2014 58

Graphique B.3.2 Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire, tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et universitaire, 2014 59

Graphique B.3.3 Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel enseignant, pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire, tertiaire de cycle court et postsecondaire non tertiaire et universitaire, 2014 60

Graphique B.3.4 Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, pour les établissements d'enseignement postsecondaire, Canada, OCDE et autres pays, 2014 61

Définitions, sources et méthodologie 61

Tableau B3

Tableau B.3.1 Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014 63

Chapitre C
Accès à l'éducation, participation et progression 65

C1 Étudiants internationaux 65

Contexte 65

Observations 66

Graphique C.1.1 Nombre d'étudiants internationaux au niveau d'enseignement tertiaire, par province, 2014 66

Graphique C.1.2 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada et provinces, 2014 66

Graphique C.1.3a Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et moyenne de l'OCDE, 2014 67

Graphique C.1.3b Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, pays du G7, Australie et moyenne de l'OCDE, 2014 68

Graphique C.1.4 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2014 69

Définitions, sources et méthodologie 69

Tableaux C1

Tableau C.1.1 Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2014 71

Tableau C.1.2 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2014 72

C2 Transitions au marché du travail 73

Contexte 73

Observations 74

Graphique C.2.1 Portrait des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans selon leur groupe d'âge, leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2016 74

Graphique C.2.2.1 Portrait des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans selon leur groupe d'âge, leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2016 75

Graphique C.2.2.2 Répartition des jeunes âgés de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada et provinces, 2016 76

Graphique C.2.2.3 Répartition des jeunes âgés de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada et provinces, 2016 77
Graphique C.2.3 Répartition de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), Canada, OCDE et autres pays, 2016 78
Graphique C.2.4 Répartition de la population âgée de 25 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), OCDE, Canada et provinces, 2016 78
Graphique C.2.5.1 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016 79
Graphique C.2.5.2 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et qui est au chômage (NEET, chômeurs seulement), selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016 79
Graphique C.2.5.3 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et qui est inactive (NEET, inactifs seulement), selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016 80
Graphique C.2.6 Proportion des femmes et des hommes âgés de 15 à 29 ans et qui sont aux études occupant un emploi, OCDE, Canada et provinces, 2016 81

Définitions, sources et méthodologie 81

Tableaux C2

Tableau C.2.1 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016 83
Tableau C.2.2 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016 85
Tableau C.2.3 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016 87
Tableau C.2.4 Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2016 89

Chapitre D
Environnement pédagogique et organisation scolaire **93**

D1 Temps d'instruction 93

Contexte 93

Observations 94

Graphique D.1.1 Nombre cumulatif d'heures d'instruction prévues dans les établissements publics, selon les niveaux d'enseignement, Canada, 2015-2016 94

Définitions, sources et méthodologie 95

Tableau D1

Tableau D.1.1 Temps d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge, Canada, provinces et territoires, 2015-2016 97

D2 Salaires des enseignants 98

Contexte 98

Observations 99

Graphique D.2.1.1 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2013-2014 99
Graphique D.2.1.2 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2013-2014 99
Graphique D.2.2 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars US, Canada et OCDE, 2013-2014 100
Graphique D.2.3 Salaire statutaire annuel des enseignants après 15 ans d'exercice, enseignants à temps plein dans les établissements de premier cycle du secondaire, dollars US, Canada, OCDE et certains pays, 2013/2014 101

Définitions, sources et méthodologie 101

Tableaux D2

Tableau D.2.1 Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2013-2014 103

Tableau D.2.2 Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2013-2014 104

D3 Temps de travail des enseignants 106

Contexte 106

Observations 107

Graphique D.3.1 Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, 2013-2014 107
Graphique D.3.2.1 Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, primaire, 2013-2014 108
Graphique D.3.2.2 Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, premier cycle du secondaire, 2013-2014 108
Graphique D.3.3 Temps d'enseignement comme pourcentage du temps de travail total, 2013-2014 109
Graphique D.3.4 Nombre d'heures d'enseignement par année au premier cycle du secondaire, Canada, provinces, OCDE et certains pays, 2013-2014 110

Définitions, sources et méthodologie 110

Tableau D3

Tableau D.3.1 Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2013-2014 112

Chapitre E
Mobilité intergénérationnelle en éducation 113

E1 Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) 113

Contexte 113

Observations 114

Graphique E.1.1 Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie et numératie pour les non-étudiants âgées de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation des parents, Canada, 2012 114
Graphique E.1.2 Pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation de deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire à tertiaire pour les non-étudiants âgés de 25 à 44 ans, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012 114
Graphique E.1.3 Pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation de deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire à tertiaire pour les non-étudiants âgés de 25 à 44 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012 115
Graphique E.1.4 Pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation de deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire à tertiaire pour les non-étudiants âgés de 25 à 44 ans, selon le statut d'immigration de leurs parents, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012/2015 116
Graphique E.1.5 Pourcentage de perpétuation intergénérationnelle du niveau de scolarité des non étudiants âgés de 25 à 44 ans, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés 2012 117

Définitions, sources et méthodologie 117

Tableaux E1

Tableau E.1.1.1 Niveau de compétence en littératie des non-étudiants âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation des parents, Canada, provinces et territoires, 2012 120
Tableau E.1.1.2 Niveau de compétence en numératie des non-étudiants âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation des parents, Canada, provinces et territoires, 2012 122
Tableau E.1.2 Pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation des non-étudiants agés de 25 à 44 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012 124
Tableau E.1.3 Pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation des non-étudiants agés de 25 à 44 ans, selon le statut au regard de l'immigration des parents, Canada, provinces et terrritoires, OCDE et pays selectionnés, 2012/2015 126
Tableau E.1.4 Pourcentage de perpétuation intergénérationelle du niveau de scolarité des non-étudiants âgés de 25 à 44 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012 127

Comités et organismes 129

Acronymes et abréviations

AANC – Affaires autochtones et du Nord Canada

ACPAU – Association canadienne du personnel administratif universitaire

AUS – Australie

Cégep – Collège d'enseignement général et professionnel

CMEC – Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

CITE – Classification internationale type de l'éducation

CSCE – Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

DEG – Diplôme d'éducation générale

DEU – Allemagne

EASEF – Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation

EDTR – Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

EDGFE – Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation

EEPS – Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire

END – Enquête nationale auprès des diplômés

ENG – Angleterre (Royaume-Uni)

EPA – Enquête sur la population active

ESIFC – Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires

FIN – Finlande

FINCOL – Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle

FRA – France

GBR – Grande Bretagne

IFUC – Enquête sur l'information financière des universités et collèges

INES – Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement

ITA – Italie

JPN – Japon

KOR – Corée

NEET – Ni en emploi, ni aux études (ou en formation)

OCDE – Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OIT – Organisation internationale du travail

PEICA – Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes

PIB – Produit intérieur brut

PIPCE – Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

PISA – Programme international pour le suivi des acquis des élèves

PPA – Parité de pouvoir d'achat

R-D – Recherche et développement

RP-ET – Résolution de problèmes dans des environnements technologiques

RSE – Regards sur l'éducation

SIEP – Système d'information sur les étudiants postsecondaires

TIC – Technologies de l'information et des communications

UKM – Royaume-Uni

UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UOE – Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat

USA – États-Unis

Introduction

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

Le présent rapport, ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2016***, place dans un contexte international certains aspects des systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada. Cette série d'indicateurs est alignée sur les définitions et les méthodologies utilisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces indicateurs comparables au niveau international, fournissent les données statistiques portant sur ces thèmes clés:

Le chapitre A, ***Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage***, renseigne sur le niveau de scolarité de la population adulte. On y présente aussi de l'information sur le taux d'obtention des diplômes de fin d'études secondaires et sur les relations entre le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail.

Le chapitre B, ***Les ressources financières investies dans l'éducation***, se concentre sur les dépenses en matière d'éducation. On y présente de l'information sur les dépenses liées à l'éducation tant en terme des dépenses par élève/étudiant qu'en relation à l'ensemble des ressources mesurées par le PIB. Les parts relatives des dépenses courantes et des dépenses en capital sont également décrites.

Le chapitre C, ***Accès à l'éducation, participation et progression***, examine l'étendue des effectifs en mobilité internationale dans les programmes universitaires et collégiaux au Canada et l'évolution de ceux-ci au fil du temps. Plusieurs aspects de la transition de l'éducation à la population active sont examinés pour tous les jeunes adultes, incluant la situation des jeunes adultes qui ne sont ni aux études ni en emploi.

Le chapitre D, ***Environnement pédagogique et organisation scolaire***, fait rapport sur le temps d'instruction en classe pour les élèves selon les directives publiques. Il présente également des données sur l'environnement de travail des enseignants au niveau primaire et secondaire : le temps d'enseignement (tel que mandaté) dans le contexte du temps de travail total et les salaires des enseignants.

Le chapitre E, ***Mobilité intergénérationnelle en éducation***, s'inspire des données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, une enquête qui évalue les compétences d'adultes âgés de 16 à 65 ans en littératie, en numératie et en résolution de problèmes. Ce chapitre porte sur la mobilité intergénérationnelle dans l'éducation et sur les compétences selon le niveau de scolarité des parents.

Indicateurs internationaux

Le Canada participe au programme Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement (INES) de l'OCDE depuis l'instauration de ce projet en 1988. Les INES comprennent une série d'indicateurs qui permettent des comparaisons des systèmes d'éducation des pays membres de l'OCDE. Les résultats de ces comparaisons sont publiés annuellement par l'OCDE dans Regards sur l'éducation.

La publication ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*** a été conçue pour élargir la participation du Canada aux INES et brosser un plus vaste tableau statistique du Canada en fournissant des statistiques comparables sur les systèmes d'éducation des provinces et des territoires du Canada. Ce produit du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est un rapport complémentaire à celui de l'OCDE : *Regards sur l'éducation*, qui présente des données complètes pour tous les pays membres de l'OCDE, y compris le Canada[1].

1. La version de 2016 de *Regards sur l'éducation : Indicateurs de l'OCDE*, qui présente les dernières statistiques pour les divers pays membres de l'OCDE, peut être consultée gratuitement dans le site Web de l'OCDE : www.ocde.org.

Les indicateurs présentés dans cette édition de 2016 sont alignés sur certains indicateurs du rapport de 2016 de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence pour les politiques et de la disponibilité des données pour le Canada, les provinces, et les territoires.

Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires. Les données pour le Canada, les provinces et les territoires sont présentées parallèlement aux dernières moyennes de l'OCDE.

Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Pour plus d'information au sujet du PIPCE et sa ligne complète de produits, prière de consulter le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca ainsi que le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse www.cmec.ca.

Faits saillants

Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

- Au Canada, la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans ayant terminé un diplôme d'enseignement tertiaire (un diplôme d'études collégiales ou un diplôme universitaire) est passée de 46 % en 2005 à 55 % en 2015 — le taux le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. Parallèlement, la proportion de Canadiens sans diplôme d'études secondaires (« inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ») a diminué, passant de 15 % en 2005 à 10 % en 2015. Des changements similaires ont été observés dans les provinces.
- En 2015, le quart (26 %) des Canadiens de 25 à 64 ans avait terminé un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court, une proportion qui est de loin supérieure à la moyenne de 8 % déclarée par les pays de l'OCDE.
- La moyenne du Canada pour l'achèvement d'études universitaires chez les personnes âgées de 25 à 64 ans s'établissait à 30 %, une proportion juste au-dessus de celle des pays de l'OCDE qui était de 28 %. Au Canada, un grade universitaire comprend le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat ainsi que leurs équivalents.
- Au niveau postsecondaire non tertiaire, qui porte sur les domaines habituellement à prédominance masculine comme les métiers, la proportion des hommes (15 %) ayant atteint ce niveau de scolarité était près du double de celle des femmes (7 %). L'inverse se produit aux niveaux collégial et universitaire, où l'écart est plus prononcé au niveau collégial (29 % des femmes ayant atteint ce niveau, contre 22 % pour les hommes) qu'au niveau universitaire (32 % des femmes contre 27 % pour les hommes).
- En 2015, 93 % des Canadiens âgés de 25 à 34 ans possédaient au moins un diplôme d'études secondaires, comparativement à 85 % chez ceux de 55 à 64 ans, ce qui reflète un changement en matière d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au fil du temps. On constatait relativement peu de différences entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires. En effet, en 2015, ces proportions variaient entre 90 % et 95 % pour toutes les provinces.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- En 2014, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires au Canada était de 86 %. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux individuels d'obtention de diplôme supérieurs à 80 % et la moyenne des pays de l'OCDE était de 85 %. Au sein de l'OCDE, ce sont le Japon et la Finlande qui ont obtenu le taux d'obtention de diplôme le plus élevé, soit 97 %. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspond à la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie.
- Au Canada, les diplômés âgés de moins de 25 ans représentaient 94 % de tous les diplômés en 2014, comparativement à 98 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans toutes les provinces et tous les territoires, ainsi que dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 89 % chez les femmes et de 84 % chez les hommes.

- Au Canada en 2014, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques se situait à 76 %. Cet indicateur mesure l'achèvement réussi à l'intérieur de la période de temps typiquement requise de la cohorte des élèves de dixième année (3e secondaire au Québec) en 2011-2012, une indication de l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics. La proportion d'élèves qui ont terminé leurs études dans le temps prévu variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 17 % au Nunavut à 84 % au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

A3 Résultats sur le marché du travail

- Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les perspectives d'emploi augmentent en fonction du niveau de scolarité. En 2015 au Canada, le taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans n'ayant pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires était de 55 %. Au Canada ainsi que dans les pays de l'OCDE en général, les taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans étaient les plus élevés en 2015 — autour de 82 % et au-delà — parmi les personnes ayant suivi un enseignement « tertiaire », c'est-à-dire celles qui avaient obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

- Entre 2005 et 2015, les taux d'emploi étaient systématiquement plus élevés chez les personnes ayant suivi un enseignement tertiaire, par rapport à celles qui n'avaient pas atteint ce niveau de scolarité, et ce, tant au Canada que dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

- Dans la majorité des pays de l'OCDE en 2015, l'écart entre les taux d'emploi selon le sexe était moins prononcé chez les diplômés universitaires que chez ceux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Au Canada, on observait un écart de 13 points de pourcentage entre les taux d'emploi des hommes et celui des femmes dans le cas des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire : 77 % chez les hommes par rapport à 64 % chez les femmes. Parmi les diplômés universitaires et collégiaux, l'écart entre les sexes était moins prononcé et s'établissait à environ 7 et 8 points de pourcentage, respectivement.

- Les taux d'emploi chez les jeunes adultes de 25 à 34 ans qui ont un niveau de scolarité plus faible ont diminué. En 2015, 73 % des jeunes adultes ayant fait des études secondaires de deuxième cycle avaient un emploi, comparativement à 78 % en 2005. Ce constat ne s'applique pas aux jeunes adultes ayant fait des études postsecondaires non tertiaires ou tertiaires, leurs taux d'emploi pendant les deux périodes étant plus semblables.

- Au Canada, chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, le taux d'emploi à tous les niveaux de scolarité était supérieur en 2015 qu'en 2005, ce qui indique que les membres de cette génération ont de plus en plus reporté la retraite et qu'ils continuent de travailler après 55 ans. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux d'emploi n'a pas changé pour ce groupe d'âge pendant cette même période.

Chapitre B Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

- Les dépenses par élève pour l'enseignement primaire/secondaire étaient plus ou moins du même ordre de grandeur pour le Canada, les provinces, les autres pays du G7, et la moyenne des pays de l'OCDE.

- Les dépenses du Canada (25 598 US$), étaient presque 60 % plus élevées que la moyenne des pays de l'OCDE (16 199 US$), mais étaient semblables à celles du Royaume-Uni et des États-Unis.

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

- Affectant 6,0 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2013, le Canada a ainsi consacré une part de sa richesse à l'éducation qui était supérieure à celle de l'ensemble des pays de l'OCDE en général (une moyenne de 5,2 %). La part du PIB consacrée aux établissements d'enseignement variait d'une province ou d'un territoire à l'autre. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. La part du PIB allouée dépend en partie de la taille de la population d'âge scolaire et des inscriptions dans l'enseignement ainsi que de la richesse relative.

- En 2013, 42 % de la part du PIB canadien investie en éducation a été affectée au secteur tertiaire. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada, ainsi que les États-Unis (43 %) et le Chili (43 %) consacraient les plus fortes proportions des dépenses à l'enseignement tertiaire.
- Parmi les pays du G7, l'Italie a consacré la plus grande part du PIB investi en éducation à l'enseignement primaire et secondaire, soit 74 %, tandis que les États-Unis y ont consacré la plus faible part, soit 57 %. La part du Canada était légèrement supérieure, celle-ci s'établissant à 58 %.

B3 Répartition des dépenses en éducation

- En 2014, les dépenses de fonctionnement ont constitué la majeure partie des dépenses en éducation au Canada, dans les provinces et les territoires et dans l'ensemble des pays de l'OCDE pour tous les niveaux d'éducation. Au Canada, elles représentaient 93 % des dépenses aux niveaux primaire et secondaire, 95 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 91 % au niveau universitaire. Au niveau postsecondaire, les dépenses en capital étaient de 8 % au Canada, comparativement à 11 % pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- À tous les niveaux d'éducation, et dans toutes les provinces et territoires, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement en éducation. Au Canada, elles représentaient en moyenne 80 % des dépenses de fonctionnement aux niveaux primaire et secondaire, 66 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 67 % au niveau universitaire. Pour l'éducation postsecondaire, la moyenne Canadienne et la moyenne des pays de l'OCDE se situaient à 67 %.
- Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, la rémunération du personnel est largement dominée par la rémunération du personnel enseignant. D'autre part, les autres dépenses de fonctionnement (non reliées à la rémunération du personnel enseignant et non enseignant) sont plus élevées au niveau postsecondaire qu'aux niveaux primaire et secondaire.

Chapitre C Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

- La majorité des étudiants internationaux inscrits aux études tertiaires au Canada l'étaient au niveau du baccalauréat ou l'équivalent et venaient d'Asie.
- Parmi les pays du G7, le Canada présentait une plus forte proportion d'étudiants internationaux que l'Allemagne et le Japon à tous les niveaux d'enseignement. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis affichaient des proportions plus semblables à celle observée au Canada, sauf que ces trois pays présentaient des proportions beaucoup plus élevées au niveau des études de doctorat, ainsi qu'au niveau de la maîtrise pour le Royaume-Uni.

C2 Transitions au marché du travail

- En 2016, la majorité des jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans, soit 83 %, était aux études. Pour les jeunes adultes de 20 à 24 ans, on observe un pourcentage semblable d'individus ayant effectué leur transition sur le marché du travail et occupant un emploi (44 %) à ceux étant toujours aux études (41 %). Quant aux jeunes âgés de 25 à 29 ans, la majorité d'entre eux, soit 71 %, n'était plus aux études et occupait un emploi.
- En 2016, pour les 15 à 29 ans, la moyenne canadienne de jeunes « NEET » variait peu entre les femmes (13 %) et les hommes (14 %). Par contre, lorsque l'on étudie séparément les chômeurs et les inactifs composant les jeunes « NEET », on observe que la proportion de femmes inactives (9 %) était supérieure à celle d'hommes inactifs (7 %) tandis que plus d'hommes (7 %) que de femmes (3 %) étaient au chômage. Cette tendance est observée dans presque toutes les provinces et les territoires ainsi que dans la moyenne des pays de l'OCDE.

- Au Canada, en 2016, il y avait une plus grande proportion de femmes (44 %) que d'hommes (35 %) âgés de 15 à 29 ans qui travaillaient pendant leurs études. Cette tendance, présente dans toutes les provinces, est observée année après année.

Chapitre D Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

- Au Canada en 2015-2016, le temps total cumulatif d'instruction prévu en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 8 307 heures en moyenne entre l'âge de 6 et 14 ans [incluant les niveaux d'éducation primaire (de 6 à 11 ans) et du premier cycle du secondaire (de 12 à 14 ans)]. À titre de comparaison, le temps total d'instruction prévu pour les pays de l'OCDE dont les données étaient disponibles s'établissait à 7 477 heures, soit 830 heures de moins que le temps total d'instruction prévu en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2015-2016.

- Le temps d'instruction prévu pour les élèves de 6 à 17 ans (primaire, premier cycle du secondaire et deuxième cycle du secondaire) variait entre les provinces et territoires, allant de 12 252 heures dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut à 9 900 heures au Québec (où le deuxième cycle du secondaire se termine à 16 ans).

D2 Salaires des enseignants

- Le salaire des enseignants canadiens des écoles publiques primaires et secondaires au début de leur carrière s'élevait, en dollars canadiens, à 51 046 $ en 2013-2014, variant de 41 700 $ au Québec à 74 088$ dans les Territoires du Nord-Ouest.

- En 2013-2014, les salaires des enseignants au Canada étaient semblables peu importe le niveau enseigné. En général, au Canada, le salaire moyen des enseignants (converti en dollars américains à des fins de comparaison internationale) en début de carrière était de 39 492 $ au primaire et au premier cycle du secondaire et de 39 658 $ au deuxième cycle du secondaire. Les moyennes correspondantes pour l'OCDE (en dollars américains) étaient toutes inférieures, et elles variaient aussi selon le niveau enseigné, allant de 31 028 $ au primaire, à 32 485 $ au premier cycle du secondaire et à 34 186 $ au deuxième cycle du secondaire.

- Dans plus de la moitié des provinces et territoires du Canada, le salaire des enseignants des écoles publiques primaires et secondaires atteignait son maximum après 10 ans d'expérience, c'est-à-dire beaucoup plus tôt que pour leurs homologues des autres pays de l'OCDE.

- Parmi les pays du G7, les enseignants de l'Allemagne qui comptent 15 années d'expérience avaient le salaire moyen le plus élevé (69 431 dollars américains). À titre de comparaison, le salaire moyen de leurs homologues canadiens s'établissait à 65 511 dollars américains.

D3 Temps de travail des enseignants

- Au Canada, les enseignants du primaire ont cumulé en moyenne 796 heures d'enseignement par année en 2013-2014, comparé à la moyenne de l'OCDE de 776 heures. Les chiffres variaient d'une province et d'un territoire à l'autre, allant de 700 heures au Nouveau-Brunswick à 905 heures en Alberta.

- Parmi les pays du G7, le temps d'enseignement net des enseignants aux États-Unis (981 heures), en Allemagne (750 heures) et en Angleterre (745 heures) était supérieur à la moyenne canadienne (743 heures).

- Le temps d'enseignement net en Finlande a été indiqué à titre de comparaison, en raison du niveau élevé que ce pays obtient aux évaluations scolaires internationales. Le temps d'enseignement net des enseignants en Finlande au premier cycle de l'enseignement secondaire était inférieur à celui de tous les pays du G7 (589 heures), y compris le Canada.

- Au Canada, le temps d'enseignement net a été de 743 heures au premier cycle de l'enseignement secondaire (habituellement de la 7e à la 9e année), et de 744 heures au deuxième cycle (habituellement de la 10e à la 12e année). Ces chiffres sont plus élevés que les moyennes de l'OCDE, soit 49 heures de plus au premier cycle de l'enseignement secondaire et 100 heures de plus au deuxième cycle.

- En moyenne au Canada, le temps d'enseignement a représenté environ 60 % du temps de travail total des enseignants. Cette proportion était semblable aux premier et deuxième cycles du secondaire (60 %), et tout juste un peu plus élevé au niveau primaire (65 %). Ce ratio et la tendance observée à chacun des différents niveaux d'enseignement étaient semblables à ceux de la moyenne des pays de l'OCDE.

Chapitre E : Mobilité intergénérationnelle en éducation

E1 Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

- La mobilité entre deux générations, du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du niveau postsecondaire non tertiaire jusqu'au niveau de l'enseignement tertiaire, est particulièrement élevée au Canada par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE et aux pays du G7. En effet, le Canada vient au deuxième rang en importance parmi ces pays, juste derrière la Corée, pour ce qui est de la mobilité à ce niveau.

- Au Canada et dans les pays de l'OCDE, la mobilité intergénérationnelle du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du niveau postsecondaire non tertiaire jusqu'au niveau de l'enseignement tertiaire est généralement plus élevée chez les femmes que chez les hommes. La différence de mobilité à ce niveau entre les femmes et les hommes est plus marquée au Canada que pour la moyenne des pays de l'OCDE.

- Au Canada, la mobilité intergénérationnelle du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du niveau postsecondaire non tertiaire jusqu'au niveau tertiaire est plus élevée chez les personnes dont les parents sont nés à l'étranger que chez celles dont les parents sont nés au Canada. Dans les pays de l'OCDE, la tendance observée est en général inversée. Sur le plan de la mobilité intergénérationnelle des personnes dont les parents sont nés à l'étranger, le Canada occupe le deuxième rang parmi les pays de l'OCDE, après la Nouvelle-Zélande.

- Au Canada, la perpétuation intergénérationnelle du niveau de l'enseignement tertiaire est plus marquée que pour tout autre niveau de scolarité. En effet, le Canada se classe au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE et de nombreux autres pays qui participent au PEICA en ce qui a trait à la perpétuation intergénérationnelle à ce niveau. À l'inverse, la perpétuation intergénérationnelle d'un niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire est plus faible au Canada que celle de la moyenne des pays de l'OCDE et que celles des pays du G7, exception faite du Japon.

Notes aux lecteurs

Indicateurs canadiens et indicateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Le tableau suivant expose les indicateurs présentés dans cette édition de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de même que les indicateurs y correspondant dans le rapport *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2016		Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE	
A1	Niveau de scolarité de la population adulte	**A1**	Quel est le niveau de formation de la population adulte ?
A2	Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	**A2**	Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire ?
A3	Résultats sur le marché du travail	**A5**	Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?
B1	Dépenses par élève/étudiant	**B1**	Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?
B2	Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	**B2**	Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?
B3	Répartition des dépenses en éducation	**B6**	À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?
C1	Étudiants internationaux	**C4**	Qui étudie à l'étranger et où ?
C2	Transitions au marché du travail	**C5**	La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?
D1	Temps d'instruction	**D1**	Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?
D2	Salaires des enseignants	**D3**	Quel est le niveau de salaire des enseignants ?
D3	Temps de travail des enseignants	**D4**	Quel est le temps de travail des enseignants ?
E1	Mobilité intergénérationnelle dans l'éducation	**A4**	Dans quelle mesure le niveau de formation des parents influe-t-il sur celui de leurs enfants ?

Les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et leur description

Les indicateurs sont classés d'après les catégories de la CITE 2011. La norme de la CITE, élaborée et tenue à jour par l'Institut de statistique de l'UNESCO, sert de cadre pour déclarer les données à l'Organisation de coopération et de développement économiques[1]. La CITE fournit donc un cadre et une méthodologie qui permettent de présenter l'information concernant différents programmes d'éducation nationaux au moyen d'un ensemble comparable d'indicateurs généraux.

1. 2015 est la première année où les données figurant dans la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* ont été catégorisées d'après la CITE-2011, soit la classification de 2011. Dans les éditions précédentes, les données ont été catégorisées d'après la CITE 1997.

Le tableau suivant fournit une brève description de chaque niveau d'éducation[2].

Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 2011	Description
Enseignement préprimaire CITE 0	Le niveau 0 de la CITE regroupe les programmes de la petite enfance qui possèdent une composante éducative volontaire. Ces programmes ont pour but de développer les aptitudes sociales et émotionnelles nécessaires pour participer à la vie scolaire et sociale. Ils développent également certaines des aptitudes nécessaires au parcours scolaire et préparent les enfants à l'enseignement primaire. Les programmes de niveau 0 de la CITE ciblent les enfants dont l'âge est inférieur à celui d'entrée dans le niveau 1 de la CITE. Il existe deux catégories de programmes de niveau 0 de la CITE: le développement éducatif de la petite enfance et l'enseignement préprimaire. Le premier se caractérise par un contenu éducatif développé pour des enfants plus jeunes (0 à 2 ans) alors que la seconde est prévue pour des enfants ayant entre 3 ans et l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire.
Enseignement primaire CITE 1	Conçu pour donner une base solide enseignement en lecture, en écriture et en calcul, et pour inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée typique: 6 ans.
Enseignement secondaire, premier cycle CITE 2	Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire et sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.
Enseignement secondaire, deuxième cycle **CITE 3**	L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont généralement âgés de 15 ou 16 ans.
Enseignement postsecondaire non tertiaire CITE 4	D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement postsecondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins claire. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement tertiaire. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.
Enseignement supérieur de cycle court CITE 5	Les programmes du niveau 5 de la CITE, ou « enseignement supérieur de cycle court », sont conçus principalement pour enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences professionnelles. Habituellement, ils sont fondés sur la pratique, professionnellement spécifiques et ils préparent les étudiants à entrer sur le marché du travail. Toutefois, ces programmes peuvent aussi représenter une passerelle vers d'autres programmes de l'enseignement supérieur. Sont également classés au niveau 5 de la CITE les programmes académiques de l'enseignement supérieur dont le niveau se situe en dessous des programmes de niveau licence ou équivalent.
Niveau licence (baccalauréat) ou équivalent CITE 6	Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche de haut niveau ou à l'exercice de professions exigeant un niveau élevé de compétences comme la médecine, la dentisterie ou l'architecture. La durée de ces cursus représente au moins 3 années (mais plus souvent 4 années ou plus) d'études à temps plein. Ces programmes sont traditionnellement offerts dans des établissements universitaires et peuvent aussi être offerts dans certains collèges.
Niveau master (maîtrise) ou équivalent CITE 7	Les programmes du niveau 7 de la CITE, ou « niveau master ou équivalent », sont souvent destinés à enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences académiques et/ou professionnelles conduisant à un deuxième diplôme ou une certification équivalente. Les programmes de ce niveau peuvent avoir une composante importante de recherche mais ils ne conduisent pas encore à l'obtention d'une certification de doctorat.
Niveau doctorat ou équivalent CITE 8	Ces cursus mènent directement à l'octroi d'un titre sanctionnant la recherche de haut niveau, par exemple un Ph.D. Dans la plupart des pays, la durée théorique de ces programmes est de 3 ans, à temps plein (pour une durée totale cumulée d'au moins 7 ans en équivalent temps plein au niveau tertiaire), bien que la durée d'inscription dans le programme soit généralement plus longue. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

2. Voir le « Guide du lecteur » dans *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques et disponible sur le site Web de l'OCDE : www.ocde.org.

Correspondance avec la CITE

Ce rapport utilise la Classification internationale type de l'éducation (CITE-2011) pour classer les programmes éducatifs et les plus hauts niveaux d'éducation complétés avec succès (niveau de scolarité). Nous reproduisons ci-dessous les tableaux de correspondance avec la terminologie plus familière au Canada, selon les sources de données utilisées pour les différents indicateurs.

Enquête sur la population active (EPA)

CITE	EPA (niveau de scolarité)
CITE 0/1	• 8e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	• 9e à 10e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1re année du secondaire) • 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e année du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	• 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e année du secondaire) (avec diplôme) • Études postsecondaires partielles (sans diplôme)
CITE 4	• Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5	• Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, Cégep, école de sciences infirmières, etc. • Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 6	• Baccalauréat
CITE 7/8	• Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Note : Les indicateurs suivants tirent leurs données de l'EPA : A1, Niveau de scolarité de la population adulte; A3, Résultats sur le marché du travail; et C2, Transitions au marché du travail.

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

CITE	PSIS enrolment (program type and credential type)
CITE 5	• Programme de formation technique ou professionnelle (diplôme) • Programme de post-formation technique ou professionnelle (certificat, diplôme, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 6	• Programme de premier cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, grades associés, autre genre de sanction d'études associée à un programme) • Programme postérieur au baccalauréat, excluant les études supérieures (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) • Programme préparatoire aux études supérieures de deuxième cycle (autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 7	• Programme préparatoire aux études supérieures de troisième cycle • Programme de résidence dans le domaine de la santé (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) • Programme d'études supérieures - deuxième cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 8	• Programme d'études supérieures – troisième cycle (diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts) • Programme d'études supérieures post troisième cycle (diplôme)

Notes : L'information sur les effectifs utilisée pour l'indicateur C1, Étudiants internationaux, est tirée du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de 2010-2011. L'indicateur B1, Dépenses par élève/étudiant, utilise plusieurs sources de données dont le SIEP.

Niveaux d'enseignement déterminés en fonction des établissements ou des programmes

Historiquement, les programmes menant à un grade (catégorie CITE 6 ou supérieure) étaient principalement offerts par les universités. Toutefois, les programmes menant à un grade sont de plus en plus offerts par les collèges communautaires, les collèges universitaires et les instituts de technologie. Dans le document, les références aux programmes « universitaires » ou menant à un grade visent tous les programmes de la catégorie CITE 6 ou supérieure qui sont offerts par les universités et les collèges. En revanche, les programmes « collégiaux » font référence aux programmes de la catégorie CITE 5 qui étaient traditionnellement offerts par les collèges et ceux-ci représentent toujours la plus grande partie des programmes offerts par les collèges.

L'exception par rapport à cette terminologie a trait aux indicateurs dans le chapitre B du rapport. Le chapitre B fait état des données financières qui sont recueillies auprès des collèges et des universités. Par conséquent, lorsqu'on fait référence aux données des collèges dans le chapitre B, celles-ci comprennent toutes les données sur les programmes offerts par les collèges puisqu'il est impossible de séparer les données financières directement liées aux programmes de la catégorie CITE 6 ou supérieure des données financières directement liées aux programmes de la catégorie CITE 5.

Dans la CITE, les études « tertiaires » englobent la grande majorité des programmes universitaires ainsi que les programmes menant à un diplôme (2 ans et plus) ou à un grade offerts par les collèges.

Moyennes de l'OCDE

Comme indiqué dans *Regards sur l'éducation de l'OCDE 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*[2] :

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays, la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Pays membres de l'OCDE

En 2016, les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée (du Sud), le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Pour les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site Web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Comparaisons avec les pays du G7 et certains autres pays

Cette édition de la publication Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale présente des données des pays du G7 et les compare à celles du Canada, le cas échéant. Les autres pays du G7 sont les États-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni. Dans certains cas, des données de pays non membres du G7 sont présentées lorsque cela a été jugé approprié en raison d'un sujet particulier comme, par exemple, l'Australie et les effets liés à l'immigration.

Limites

Les indicateurs combinent des statistiques distinctes sur l'éducation et les mettent en contexte. Ce rapport présente une sélection d'indicateurs qui situent le Canada et les provinces/territoires dans une perspective internationale. Ceci dit, cela ne fournit qu'une image partielle de la performance du Canada, des provinces et des territoires. Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent par eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour déterminer les causes sous-jacentes aux observations et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir la discussion sur les questions liées à l'éducation.

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2016 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2016 de Regards sur l'éducation de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires.

Même si les données présentées pour le Canada à l'intérieur de ce rapport sont, pour la plupart, identiques à celles présentées par l'OCDE cette année dans Regards sur l'éducation (RSE), il peut arriver qu'elles diffèrent légèrement. Ces écarts ne s'expliquent pas par des différences méthodologiques ou l'utilisation des données provenant d'une autre année, mais par des révisions apportées aux données initialement fournies au moment de la Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) pour la production de RSE.

Il est préférable d'éviter de comparer, pour un indicateur donné, les résultats présentés dans ce rapport avec ceux présentés dans celui des éditions précédentes, puisque certains ajustements méthodologiques mineurs pourraient avoir été effectués, ou parce que certaines données utilisées dans le calcul des indicateurs pourraient avoir été révisées.

L'OCDE et d'autres organisations internationales fournissent des instructions et des définitions détaillées pour aider les pays à satisfaire les besoins relatifs à la collecte de données de manière à atteindre un niveau de comparabilité optimal. Cependant, il incombe aux pays de correctement appliquer ces directives à leurs données. La comparabilité peut être affectée par le degré de correspondance entre les concepts nationaux et les lignes directrices fournies, de même que par le niveau de correspondance établi avec la CITE. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, prière de consulter la publication RSE à partir du site Web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Chapitre A

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

Contexte

Cet indicateur présente un profil du niveau de scolarité de la population adulte âgée de 25 à 64 ans, c'est-à-dire le pourcentage de la population qui a complété avec succès un certain niveau d'éducation. Pour cet indicateur international, le niveau de scolarité correspond au niveau de formation le plus élevé atteint selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[1]. Comme tous les indicateurs subséquents de cette publication sont aussi basés sur le niveau de scolarité atteint selon cette classification internationale, ce premier indicateur, A1, donne le ton en traçant un portrait de la situation au Canada, incluant le niveau de scolarité selon le sexe afin d'identifier les différences de genre. Les informations sur les différences intergénérationnelles reflètent les changements au niveau de la scolarité au fils du temps. Les tendances générales sont également présentées. Ce portrait du niveau de scolarité place le Canada, les provinces et les territoires dans un contexte international.

L'éducation fournit à chacun les outils nécessaires pour participer à la vie économique et sociale; elle est essentielle au bien-être économique et social d'un pays. Comme une large proportion de la population de 25 à 64 ans a terminé ses études, cet indicateur nous renseigne sur les capacités et les connaissances de cette partie de la population, qui constitue le groupe le plus important de la population active sur le marché du travail. Dans l'ensemble, le niveau de scolarité de tous les individus dans la population en âge de travailler influence la compétitivité des économies et la prospérité des sociétés. Sa variation dans le temps reflète des écarts dans l'accès à l'éducation et indique l'évolution des connaissances de la population en âge de travailler.

La distribution de la population selon le niveau de scolarité atteint au Canada ne représente pas nécessairement le résultat des systèmes éducatifs des provinces et territoires, car plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte. Notons, par exemple, les différences au niveau du marché de l'emploi et de la situation économique, l'importance relative des migrations internationales et interprovinciales et la mobilité des étudiants et des travailleurs.

1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les « Notes aux lecteurs ».

Observations

Niveau de scolarité de la population canadienne

Graphique A.1.1
Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, provinces et territoires, 2015

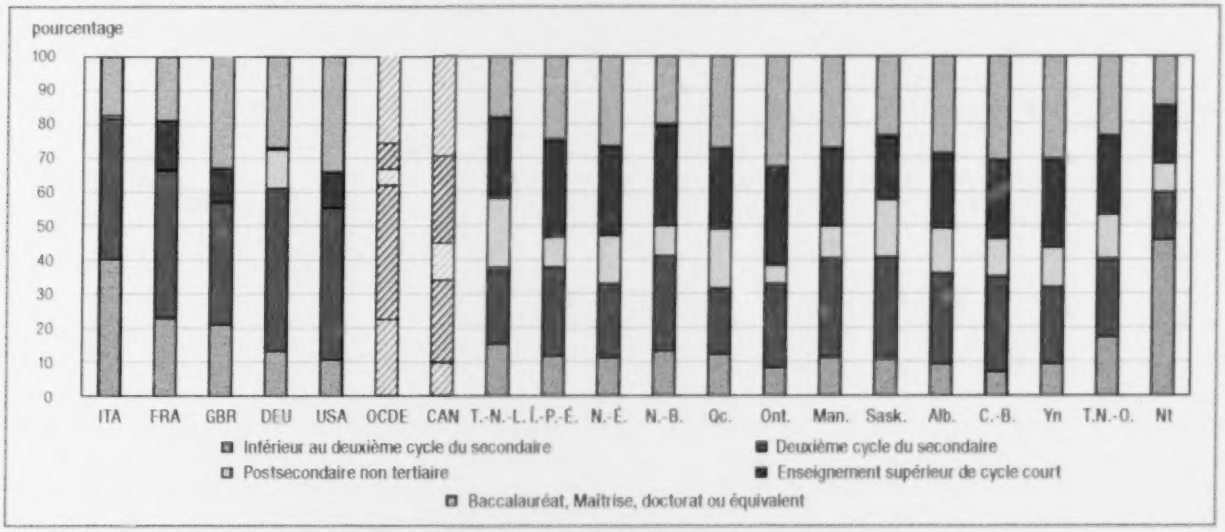

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Sources : Tableau A.1.1, tableau A.1.4 et Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE.

- Environ un quart des Canadiens âgés de 25 à 64 ans (26 %) a atteint le niveau d'études collégiales alors que 30 % ont complété des études universitaires. Le Canada affichait la plus grande proportion de sa population âgée de 25 à 64 ans et titulaire d'un diplôme d'enseignement postsecondaire de cycle court (collège) (26 %) parmi les pays du G7, lesquels possédaient des proportions variant entre 0 % (Italie) et 15 % (France).
- La proportion de Canadiens dont le plus haut niveau de scolarité atteint est l'université (30 %) est similaire à celle des autres pays du G7.
- Environ 11 % des Canadiens ont atteint un niveau correspondant aux « études postsecondaires non tertiaires », qui comprend les certificats ou diplômes d'écoles de formation professionnelle ou de programmes d'apprentissage[2]. Parmi les pays du G7, cela ne constitue pas un niveau de scolarité commun – seule l'Allemagne avait une proportion importante de personnes (11 %) dont le plus haut niveau de scolarité atteint correspondait à ce niveau.
- Un dixième (10 %) des Canadiens n'a pas fini ses études secondaires (enseignement secondaire, deuxième cycle). Parmi les pays du G7, le Canada est comparable aux États-Unis à 10 % et à l'Allemagne à 13 %, mais bien en deçà du Royaume-Uni (21 %), de la France (23 %) et de l'Italie (40 %).

2. Pour obtenir plus d'information sur les catégories de niveau de scolarité de l'Enquête sur la population active (EPA) et sur la classification internationale, veuillez consulter la section « Correspondance avec la CITE » dans les « Notes aux lecteurs » au début de ce rapport.

Différences entre les sexes, Canada et OCDE

Graphique A.1.2
Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, 2015

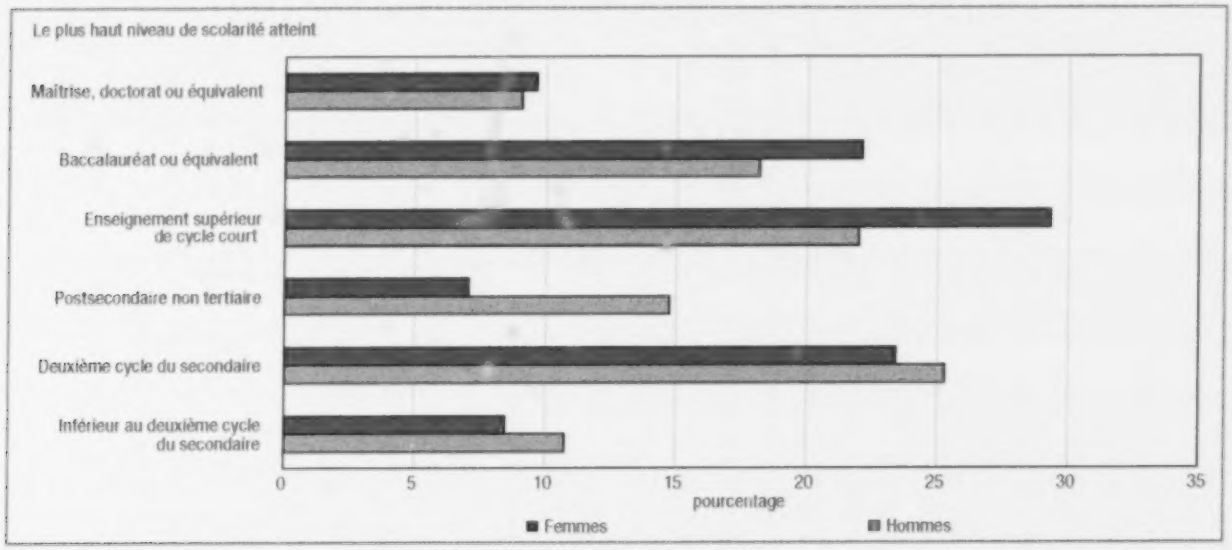

Source : Tableau A.1.1.

- De façon générale, les hommes avaient atteint un niveau de scolarité plus bas que celui des femmes. Une plus grande proportion d'hommes que de femmes avait comme plus haut niveau d'éducation un niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire.
- Au niveau postsecondaire non tertiaire de la CITE, qui porte sur les domaines habituellement à prédominance masculine comme les métiers, la proportion des hommes (15 %) ayant atteint ce niveau de scolarité est plus élevé que celle des femmes (7 %). L'inverse se produit aux niveaux collégial et universitaire, où l'écart est plus prononcé au niveau collégial (29 % des femmes ayant atteint ce niveau, contre 22 % pour les hommes) qu'au niveau universitaire (32 % des femmes contre 27 % pour les hommes).

Niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.3
Proportion d'individus âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d' enseignement supérieur de cycle court et d'un diplôme d'études tertiaires de baccalauréat, maîtrise, doctorat ou équivalent, 2015

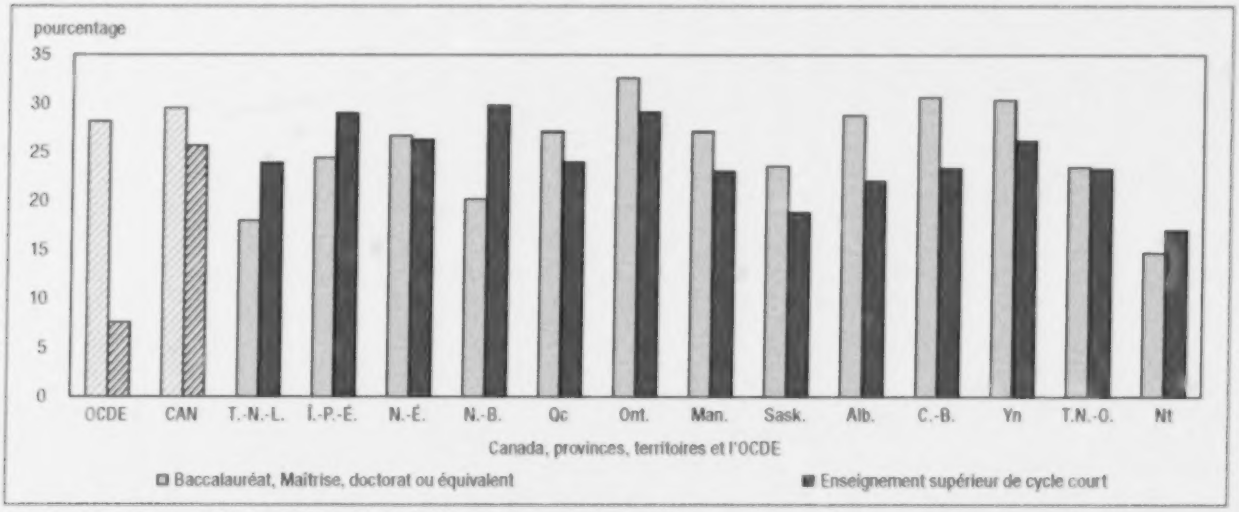

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Sources : Tableau A.1.1, tableau A.1.3 et Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE.

- Pour la moyenne les pays de l'OCDE, 8 % des adultes âgés de 25 à 64 ans ont achevé avec succès des études collégiales en 2015, soit bien moins qu'au Canada où 26 % de la population ont atteint ce niveau, reflétant le solide secteur collégial du pays.
- La moyenne correspondante de l'OCDE au niveau universitaire (Baccalauréat, maîtrise, doctorat ou équivalent) était de 28 %, soit une proportion juste en dessous de la moyenne du Canada qui était de 30%.
- Au Canada, la proportion des gens ayant atteint le niveau de scolarité universitaire variait de 15 % au Nunavut à 33 % en Ontario. Pour le niveau collégial, les proportions variaient de 17 % au Nunavut, à 30 % au Nouveau-Brunswick. Toutes les instances au Canada affichaient de fortes proportions pour ces deux niveaux d'éducation.

Différences intergénérationnelles et niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.4
Proportion des titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans les populations âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, 2015

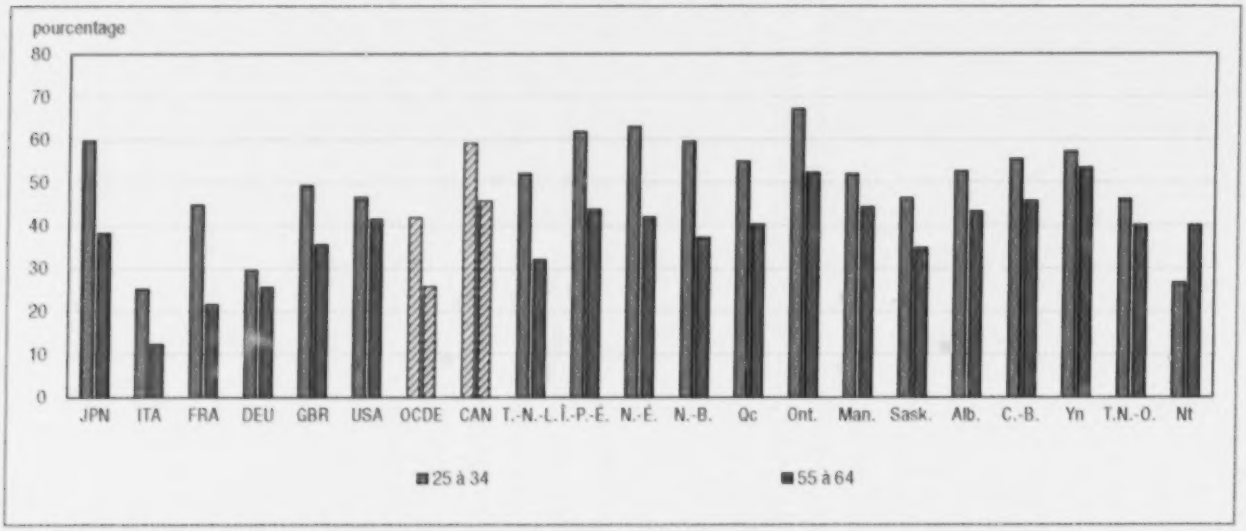

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Sources : Tableau A.1.3 et Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE.

- Le niveau de scolarité de la population plus jeune est plus élevé que celui de la population plus âgée au Canada et dans d'autres pays de l'OCDE. Cela est également vrai dans pratiquement toutes les provinces et tous les territoires. De plus, et ce pour les deux générations, la proportion des gens ayant atteint un niveau de scolarité tertiaire était plus élevée au Canada que pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- La différence la plus marquée en matière d'obtention de diplômes d'études tertiaires entre les groupes plus jeunes et plus âgés se situait au Nouveau-Brunswick, où le groupe plus jeune présentait un niveau de scolarité de 22 points de pourcentage supérieur à celui du groupe plus âgé. La différence la moins marquée a été notée au Yukon, avec une différence de quatre points de pourcentage entre les deux groupes d'âge.
- La tendance est inversée au Nunavut, où la proportion d'adultes qui détiennent un diplôme d'enseignement tertiaire est plus élevée parmi le groupe plus âgé.

Tendances des niveaux de scolarité

Graphique A.1.5
Proportion d'individus âgés de 25 à 34 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 2005 et 2015

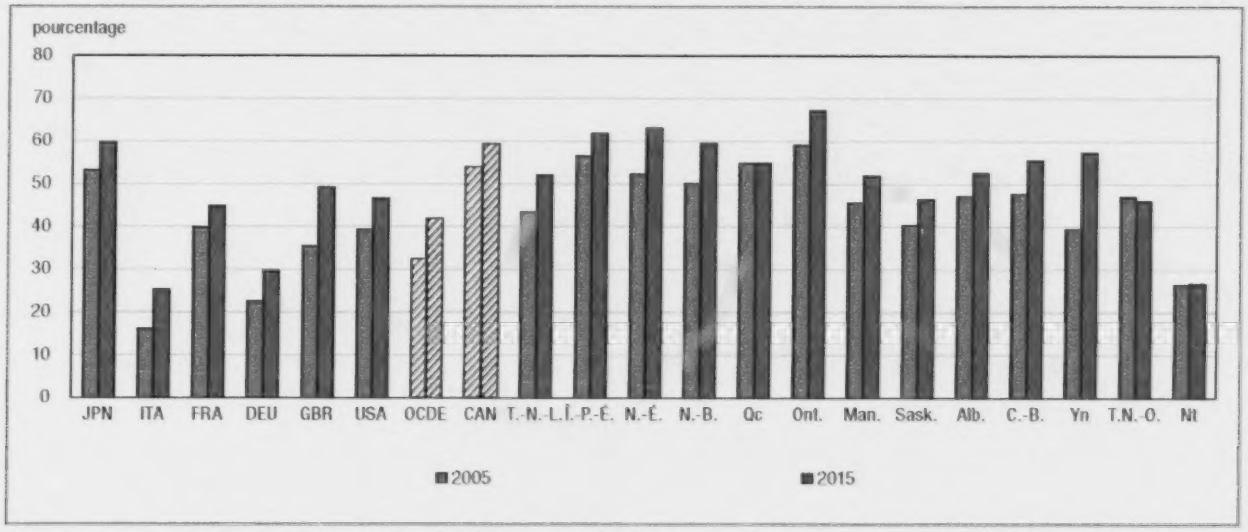

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Sources : Tableau A.1.4 et Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE.

- Entre 2005 et 2015, la proportion de la population âgée de 25 à 34 ans ayant atteint un niveau d'éducation tertiaire a augmenté de 5 points de pourcentage (de 54 % à 59 %). Pour la moyenne des pays de l'OCDE, durant la même période et pour ce même groupe d'âge, cette proportion s'est également accrue, passant de 32 % à 42 %, la plus faible augmentation s'étant produite en France (5 points de pourcentage) et la plus forte au Royaume-Uni (14 points de pourcentage).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de la population adulte canadienne âgée de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le sexe. Il présente un portrait de la situation en 2015, mais montre également l'évolution depuis l'année 2005.

Le pourcentage de la population appartenant à un certain groupe d'âge qui a atteint un niveau de scolarité donné est obtenu en divisant le nombre de personnes de ce groupe d'âge ayant reçu un diplôme attestant de ce niveau d'études par le nombre total de personnes de ce même groupe d'âge, et en multipliant le quotient par 100.

Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne. La désignation des différents niveaux d'enseignement repose sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE-2011) (voir « Les catégories de la CITE et leur description » et « Correspondance avec la CITE » pour l'Enquête sur la population active (EPA) dans les Notes aux lecteurs). Une personne doit avoir terminé avec succès un programme à un niveau donné de la CITE pour être considérée comme ayant atteint ce niveau d'études. Sinon, on lui attribue le niveau de scolarité précédent. Par exemple, un diplômé du niveau secondaire, ou quelqu'un qui a entrepris des études postsecondaires sans les avoir complétées, obtient le niveau CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire) , tandis qu'une personne qui n'a pas complété ses études secondaires obtient le niveau CITE 2 (Premier cycle du secondaire).

Les données de 2015 présentées pour le Canada sur le niveau de scolarité de la population reposent sur les données de l'EPA, une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages[3]. L'EPA vise à présenter un tableau détaillé et actuel de la population âgée de 15 ans et plus à l'échelle du pays. Comme elle permet la déclaration par personne interposée, les renseignements sur l'ensemble du ménage peuvent être recueillis auprès d'un seul membre du ménage. En tout, ce type de déclaration représente environ 65 % de tous les renseignements recueillis. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir d'enquêtes ou de registres nationaux sur la population active.

Les données de l'EPA présentent certaines limites lorsqu'il s'agit d'examiner et de répartir le niveau de scolarité selon la CITE, car il est impossible d'établir une délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « enseignement supérieur de cycle court ». Les données de l'EPA sur la population canadienne ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5 (enseignement supérieur de cycle court) sont quelque peu surévaluées car cette catégorie comprend, par exemple, des diplômés du Cégep ou d'un programme collégial de passage à l'université qui, selon la classification type internationale, se classeraient au niveau CITE 4 (Postsecondaire non tertiaire).

L'EPA de Statistique Canada ne permet pas d'identifier de façon indépendante les programmes de maîtrise et de doctorat. Pour cette raison, les niveaux de scolarité CITE 7 et CITE 8 (maîtrise ou équivalent et doctorat ou équivalent) doivent être comptabilisés ensemble.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A1, *Quel est le niveau de formation de la population adulte ?*.

3. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active*, produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.1.1
Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015

					Tertiaire			
	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire[1]	Enseignement supérieur de cycle court	Baccalauréat ou équivalent	Maîtrise, doctorat ou équivalent	Tous niveaux de formation confondus
	pourcentage							
Moyenne de l'OCDE[2]								
Les deux sexes	9	15	40	5	8	16	12	..
Hommes	8	15	42	5	7	15	12	..
Femmes	9	14	37	5	8	17	13	..
Canada[3]								
Les deux sexes	2	7	24	11	26	20	9	100
Hommes	3	8	25	15	22	18	9	100
Femmes	2	6	23	7	29	22	10	100
Terre-Neuve-et-Labrador								
Les deux sexes	5	10	22	21	24	12	6	100
Hommes	6	11	22	27	19	11	5	100
Femmes	4	10	23	15	29	13	7	100
Île-du-Prince-Édouard								
Les deux sexes	3	9	26	9	29	17	7	100
Hommes	4	12	28	13	22	15	6	100
Femmes	2[F]	6	24	5	36	20	8	100
Nouvelle-Écosse								
Les deux sexes	2	9	22	14	26	17	10	100
Hommes	3	11	23	19	22	15	9	100
Femmes	2	7	21	10	31	19	11	100
Nouveau-Brunswick								
Les deux sexes	4	9	28	9	30	15	6	100
Hommes	6	9	28	12	27	12	5	100
Femmes	3	8	28	6	32	17	6	100
Québec								
Les deux sexes	4	8	19	17	24	18	9	100
Hommes	4	10	20	20	21	17	8	100
Femmes	4	7	18	15	27	20	9	100
Ontario								
Les deux sexes	2	6	25	5	29	22	11	100
Hommes	2	7	26	8	26	20	11	100
Femmes	2	5	23	3	32	23	11	100
Manitoba								
Les deux sexes	2	9	29	9	23	20	7	100
Hommes	3	11	31	13	19	17	7	100
Femmes	2	7	28	6	27	23	7	100
Saskatchewan								
Les deux sexes	2	9	30	17	19	17	6	100
Hommes	2	11	31	22	12	15	6	100
Femmes	2	6	28	12	26	20	6	100
Alberta								
Les deux sexes	2	7	27	13	22	20	9	100
Hommes	2	8	27	20	17	17	8	100
Femmes	2	6	26	6	27	23	9	100
Colombie-Britannique								
Les deux sexes	1	6	28	11	23	22	9	100
Hommes	1	6	28	17	18	20	9	100
Femmes	1	5	28	5	29	23	9	100
Yukon								
Les deux sexes	F	8	22	12	26	20	10	100
Hommes	x	x	24	17	21	16	10	100
Femmes	x	7[E]	20	x	31	25	11	100
Territoires du Nord-Ouest								
Les deux sexes	5[E]	13	23	13	23	16	7	100
Hommes	6[E]	13[E]	21	22	19	13	7[E]	100
Femmes	4[E]	12	24	5[E]	28	19	8	100
Nunavut								
Les deux sexes	14	32	14	9	17	8	7	100
Hommes	14	33	14	12	14	6	7[E]	100
Femmes	14	30	14	5[E]	20	9	8	100

.. indisponible pour une période de référence précise
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.1.1, Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint (2015), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
Notes : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Dans sa Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011), l'Institut de statistique de l'Unesco utilise la terminologie « niveau licence » au lieu de « niveau baccalauréat », et « niveau master » au lieu de « niveau maîtrise ».
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.1.2
Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2015

	Groupe d'âge					
	25 à 64	25 à 34	30 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE[1]						
Les deux sexes	78	84	83	81	76	68
Hommes	78	83	82	80	76	71
Femmes	78	86	85	82	76	65
Canada[2]						
Les deux sexes	90	93	94	93	90	85
Hommes	89	92	92	93	89	84
Femmes	92	95	95	94	92	86
Terre-Neuve-et-Labrador						
Les deux sexes	85	93	93	90	82	76
Hommes	84	92	92	88	80	78
Femmes	86	94	94	92	85	75
Île-du-Prince-Édouard						
Les deux sexes	88	95	96	93	87	81
Hommes	84	92	93	88	82	76
Femmes	92	98	99	97	91	85
Nouvelle-Écosse						
Les deux sexes	89	94	94	93	88	82
Hommes	87	92	91	91	85	80
Femmes	91	96	96	95	91	84
Nouveau-Brunswick						
Les deux sexes	87	94	94	94	86	77
Hommes	85	91	93	92	84	75
Femmes	89	96	96	95	89	79
Québec						
Les deux sexes	88	90	91	92	89	80
Hommes	87	88	89	91	87	80
Femmes	89	93	94	93	90	81
Ontario						
Les deux sexes	92	95	95	94	91	87
Hommes	91	94	94	94	91	86
Femmes	92	96	96	94	92	87
Manitoba						
Les deux sexes	89	93	93	91	88	84
Hommes	87	92	92	89	86	80
Femmes	91	93	94	93	90	88
Saskatchewan						
Les deux sexes	89	92	93	92	88	84
Hommes	87	91	92	90	84	79
Femmes	92	93	95	95	93	88
Alberta						
Les deux sexes	91	93	93	92	89	87
Hommes	90	92	92	92	88	86
Femmes	92	94	94	93	91	88
Colombie-Britannique						
Les deux sexes	93	95	96	95	93	89
Hommes	92	94	94	95	92	88
Femmes	94	97	97	95	94	89
Yukon[3]						
Les deux sexes	91	92	89	94	88	88
Hommes	88	90	88	94	84	86
Femmes	93	95	92	94	92	89
Territoires du Nord-Ouest[3]						
Les deux sexes	83	83	82	86	81	81
Hommes	82	83	84	84	79	81
Femmes	84	83	79	88	83	80
Nunavut[3]						
Les deux sexes	54	54	55	51	57	56
Hommes	53	50	49	49	54	65
Femmes	56	59	62	53	62	46

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.1.3, Évolution du niveau de formation dans la population (2005-2015) selon le groupe d'âge qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.3
Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015

	Enseignement supérieur de cycle court			Niveau baccalauréat ou équivalent			Maîtrise et doctorat ou équivalent			Total tertiaire		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	pourcentage											
Moyenne de l'OCDE[1]												
Les deux sexes	8	8	7	16	21	11	12	14	9	35	42	26
Hommes	7	7	7	15	19	11	12	12	10	32	36	26
Femmes	8	8	8	17	24	10	13	17	8	37	48	25
Canada[2]												
Les deux sexes	26	25	23	20	25	15	9	9	8	55	59	46
Hommes	22	22	19	18	21	14	9	8	9	49	50	42
Femmes	29	28	27	22	29	15	10	11	7	61	68	49
Terre-Neuve-et-Labrador												
Les deux sexes	24	25	20	12	20	8	6	7	4	42	52	32
Hommes	19	23	14	11	17	9	5	5	4[E]	35	45	27
Femmes	29	28	26	13	22	7	7	9	4	49	59	37
Île-du-Prince-Édouard												
Les deux sexes	29	30	24	17	28	13	7	4[E]	6	53	62	44
Hommes	22	26	14	15	22	13	6	4[E]	6	43	52	34
Femmes	36	33	33	20	33	14	8	5[E]	7	63	71	53
Nouvelle-Écosse												
Les deux sexes	26	27	22	17	24	12	10	12	7	53	63	42
Hommes	22	25	16	15	20	12	9	10	8	45	54	35
Femmes	31	30	28	19	28	13	11	13	7	60	72	48
Nouveau-Brunswick												
Les deux sexes	30	32	23	15	21	9	6	7	5	50	60	37
Hommes	27	29	20	12	16	9	5	6	4	45	50	33
Femmes	32	34	27	17	27	9	6	7	5	55	69	41
Québec												
Les deux sexes	24	23	21	18	22	13	9	10	6	51	55	40
Hommes	21	20	19	17	17	13	8	8	7	46	45	39
Femmes	27	26	23	20	27	13	9	12	6	56	65	42
Ontario												
Les deux sexes	29	29	27	22	27	16	11	11	9	62	67	52
Hommes	26	28	23	20	24	16	11	9	11	57	61	50
Femmes	32	31	30	23	30	17	11	13	8	66	73	55
Manitoba												
Les deux sexes	23	21	23	20	25	14	7	7	7	50	52	44
Hommes	19	17	19	17	20	13	7	5	7	43	42	39
Femmes	27	24	28	23	29	15	7	8	6	57	62	49
Saskatchewan												
Les deux sexes	19	18	18	17	22	12	6	6	5	42	46	35
Hommes	12	12	10	15	19	11	6	6	6	33	37	27
Femmes	26	24	26	20	26	12	6	7	4	52	56	43
Alberta												
Les deux sexes	22	20	21	20	24	15	9	8	8	51	53	43
Hommes	17	16	14	17	20	14	8	6	9	42	42	38
Femmes	27	25	28	23	29	15	9	10	6	60	64	49
Colombie-Britannique												
Les deux sexes	23	22	22	22	26	16	9	8	8	54	55	46
Hommes	18	16	16	20	23	16	9	7	10	47	45	41
Femmes	29	27	28	23	30	16	9	9	7	61	65	50
Yukon[3]												
Les deux sexes	26	22	27	20	26	17	10	10[E]	10[E]	57	57	53
Hommes	21	20	23[E]	16	21[E]	13[E]	10	x	10[E]	47	47	46
Femmes	31	24	30	25	30	20[E]	11	13[E]	10[E]	66	68	60
Territoires du Nord-Ouest[3]												
Les deux sexes	23	21	19	16	17	15[E]	7	8[E]	6[E]	47	46	40
Hommes	19	20[E]	13[E]	13	15[E]	13[E]	7[E]	x	x	39	41	32
Femmes	28	23[E]	24	19	18[E]	17[E]	8	9[E]	x	55	50	48
Nunavut[3]												
Les deux sexes	17	15	26	8	5[E]	x	7	7[E]	x	32	27	40
Hommes	14	12[E]	26[E]	6	x	x	7[E]	x	x	27	21	43
Femmes	20	18	26[E]	9	x	x	8	8[E]	x	37	33	35[E]

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A 1.2, Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le type de programme et le groupe d'âge (2015) qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
Note : Dans sa Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011), l'Institut de statistique de l'Unesco utilise la terminologie « niveau licence » au lieu de « niveau baccalauréat », et « niveau master » au lieu de « niveau maîtrise ».
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010 and 2015

	25 à 64 ans				25 à 34				55 à 64			
	2005	2010	2015	2005 à 2015	2005	2010	2015	2005 à 2015	2005	2010	2015	2005 à 2015
	pourcentage			taux de croissance annuel moyen[1]	pourcentage			taux de croissance annuel moyen[1]	pourcentage			taux de croissance annuel moyen[1]
Moyenne de l'OCDE[2]												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	29	26	22	-2,7	21	18	16	-2,3	43	37	31	-3,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	44	43	-0,4	48	45	42	-1,2	38	41	42	1,2
Tertiaire	27	30	35	2,7	32	38	42	2,7	20	23	26	2,6
Canada[3]												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	15	12	10	-4,2	9	8	7	-3,2	25	18	15	-4,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	39	38	35	-1,1	37	36	34	-0,8	39	40	39	0,1
Tertiaire	46	50	55	1,8	54	56	59	1,0	36	42	46	2,3
Terre-Neuve-et-Labrador												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	24	19	15	-4,2	10	7	7	-3,7	38	31	24	-4,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	45	43	-0,6	46	46	41	-1,2	40	43	44	1,0
Tertiaire	31	36	42	3,1	43	46	52	1,8	22	26	32	3,9
Île-du-Prince-Édouard												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	20	15	12	-5,3	11	6	5	-7,5	30	23	19	-4,5
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	35	36	35	-0,0	33	37	33	0,1	36	39	37	0,4
Tertiaire	45	48	53	1,8	57	57	62	0,9	34	38	44	2,5
Nouvelle-Écosse												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	18	15	11	-4,7	10	8	6	-5,3	29	21	18	-4,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	37	36	-1,1	38	32	31	-1,9	35	38	40	1,3
Tertiaire	42	49	53	2,3	52	60	63	1,9	36	40	42	1,5
Nouveau-Brunswick												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	20	16	13	-3,9	9	6	6	-2,9	33	25	23	-3,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	39	37	-0,8	41	37	34	-1,9	35	38	40	1,3
Tertiaire	40	46	50	2,2	50	57	60	1,7	32	37	37	1,6
Québec												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	19	15	12	-4,2	12	10	10	-2,6	32	23	20	-4,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	37	38	37	-0,2	33	35	36	0,8	37	42	40	0,8
Tertiaire	44	47	51	1,5	55	55	55	0,0	31	35	40	2,6
Ontario												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	13	10	8	-4,5	7	6	5	-3,3	24	16	13	-5,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	36	33	30	-1,7	33	30	27	-2,0	36	36	34	-0,5
Tertiaire	51	57	62	1,9	59	64	67	1,3	40	48	52	2,7
Manitoba												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	17	14	11	-4,1	11	10	7	-4,3	27	21	16	-5,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	42	41	39	-0,7	43	42	41	-0,5	37	39	40	0,7
Tertiaire	42	45	50	1,9	46	48	52	1,3	36	40	44	2,1
Saskatchewan												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	15	13	11	-3,5	10	7	8	-3,0	24	19	16	-3,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	50	51	47	-0,6	49	52	46	-0,7	42	47	49	1,4
Tertiaire	35	36	42	1,9	40	41	46	1,4	33	35	35	0,4
Alberta												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	12	11	9	-2,5	9	9	7	-1,8	19	14	13	-3,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	43	40	-1,3	44	44	40	-0,9	43	42	44	0,1
Tertiaire	43	46	51	1,8	47	47	53	1,1	38	44	43	1,4
Colombie-Britannique												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	11	9	7	-4,8	8	7	5	-5,4	15	12	11	-3,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	43	39	-1,4	44	42	40	-1,0	46	45	43	-0,7
Tertiaire	44	48	54	2,1	48	51	55	1,5	39	43	46	1,6
Yukon												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	13	18	9	-3,3	13[E]	17[E]	8[E]	-5,0	18	15[E]	12[E]	-3,8
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	34	34	-3,0	48	36	35	-3,0	45	39	34	-2,6
Tertiaire	41	49	57	3,4	39	47	57	3,8	37	46	53	3,6
Territoires du Nord-Ouest												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	25[E]	25	17	-3,6	19[E]	25[E]	17	-1,4	38[E]	29	19[E]	-6,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	33	32	36	0,9	34	29	37	1,0	24[E]	33	41	5,3
Tertiaire	42	43	47	1,0	47	46	46	-0,2	37[E]	38	40	0,7
Nunavut												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	51	47	46	-1,1	45	46	46	0,2	66	45	44	-4,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	23	26	23	-0,3	28	28	27	-0,4	x	19	17	x
Tertiaire	26	27	32	2,1	26[E]	26	27	0,1	x	36	40	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

1. Les taux de croissance annuelle moyens pour le Canada, les provinces et les territoires ont été calculés en utilisant les données non arrondies pour toutes les années de la période entre 2005 et 2015.

2. Ces moyennes et les taux de croissance annuelle moyens proviennent de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A 1.3, Évolution du niveau de formation dans la population, selon le groupe d'âge (2005 et 2015), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces, les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Contexte

Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires. Souvent, on considère ces taux comme un moyen de mesurer le rendement des élèves. Une comparaison des taux globaux révèle dans quelle mesure les systèmes scolaires réussissent à offrir aux élèves ce qui est universellement reconnu comme un jalon important en matière d'éducation. La présentation des taux selon le sexe montre si des écarts entre les hommes et les femmes existent, ce qui permet de savoir si ces systèmes répondent aux besoins des élèves des deux sexes. La proportion de diplômés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés est également présentée.

Essentielle à la poursuite d'études postsecondaires, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est devenue la norme pour la plupart des élèves et génère des bénéfices économiques et sociaux pour la société. Pendant longtemps, les hommes avaient été proportionnellement beaucoup plus nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires; toutefois, cette tendance s'est inversée depuis de nombreuses années au Canada et dans presque tous les autres pays membres de l'OCDE. Or, au-delà de ces considérations sur le sexe des diplômés, la valeur des études secondaires ne se limite pas au diplôme seulement. Les études secondaires constituent en fait ce qui est largement considéré aujourd'hui comme l'exigence minimale pour accéder au marché du travail.

Une autre dimension présentée par cet indicateur est l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire et basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques. Cet indicateur présente, dans une certaine mesure, l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics au Canada à produire des diplômés à l'intérieur de la période de trois ans typiquement considérée par l'OCDE comme étant la durée normale d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire (c.-à-d., obtention d'un diplôme dans le temps prescrit). Au Canada, cette période se situerait entre la 10e et la 12e année, ou, au Québec, entre la 3e et la 5e année du secondaire.

Observations

Graphique A.2.1
Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, Canada, OCDE et certains pays, 2014

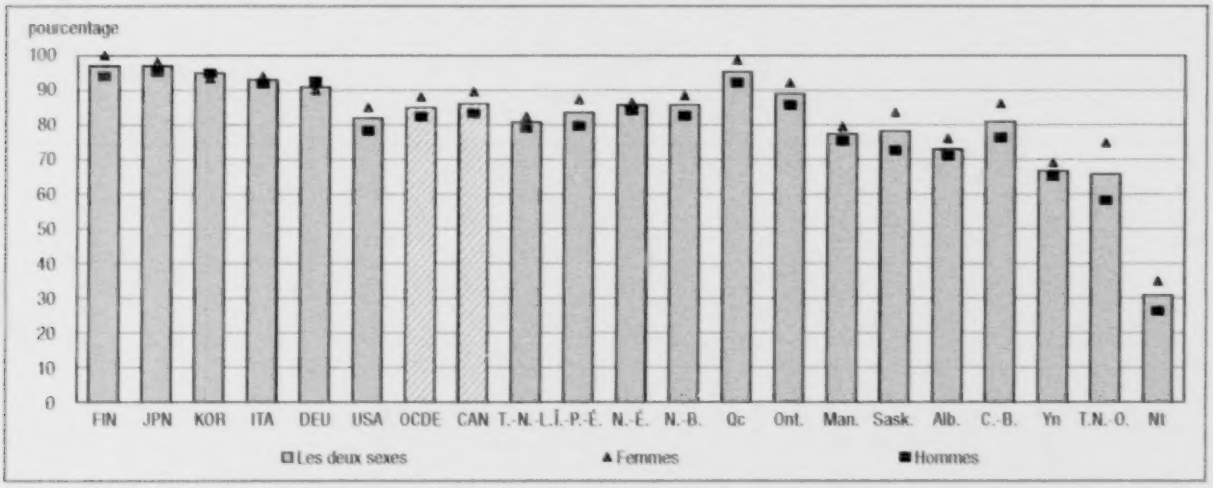

Notes : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2014 ce qui correspond à l'année scolaire 2013-2014. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre descendant et incluent le Groupe des Sept. Les données ne sont pas disponibles pour le Royaume-Uni et la France.

Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau A.2.1, *Regards sur l'éducation 2016: indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.2.1, Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2014).

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (enseignement secondaire, deuxième cycle) était de 86 % au Canada en 2014[1]. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient des taux d'obtention du diplôme d'au moins 80 %. Les pays qui ont affiché des taux d'obtention du diplôme supérieurs sont notamment la Finlande et le Japon (97 %), la Corée (95 %), l'Italie (93 %) et l'Allemagne (91 %). Les taux d'obtention du diplôme aux États-Unis (82 %) et la moyenne de l'OCDE (85 %) étaient tous les deux inférieurs à celui du Canada.

Taux d'obtention d'un diplôme plus élevés chez les femmes

- En 2014, au Canada, les femmes ont été proportionnellement plus nombreuses (89%) que les hommes (84 %) à obtenir leur diplôme secondaire, ce qui ressemble aux moyennes de l'OCDE (88% vs. 83%). L'Allemagne et la Corée sont les deux seuls pays de l'OCDE où les taux d'obtention du diplôme ont été plus élevés chez les hommes que chez les femmes (supérieurs de 2 et de 1 points de pourcentage).

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Graphique A.2.2
Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans selon le sexe, 2014

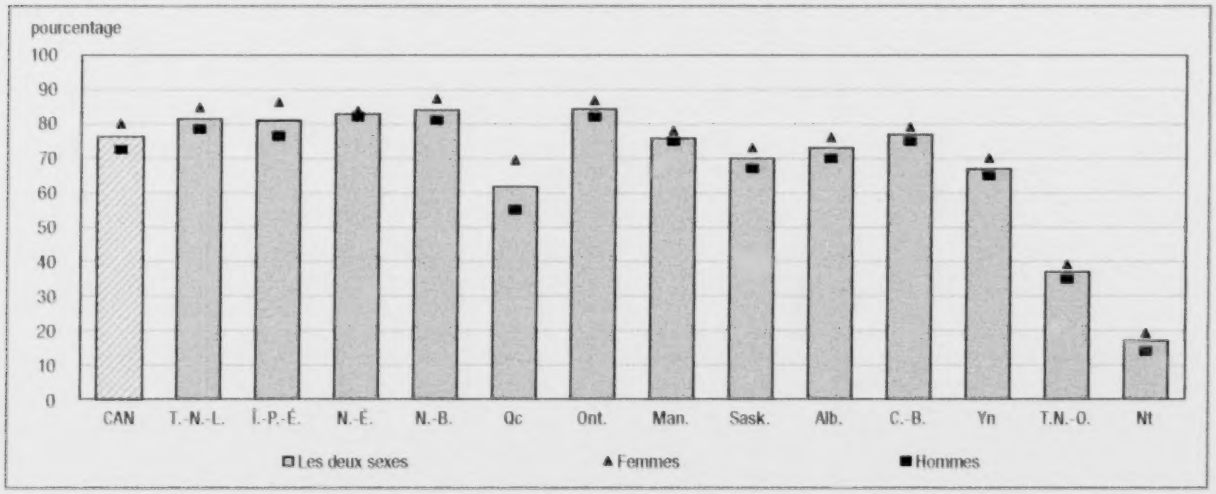

Notes : Population âgée de 15 à 18 ans au Québec. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2014, ce qui correspond à l'année scolaire 2013-2014.
La barre représentant le Canada est hachurée diagonalement pour être facile à repérer.
Source : Tableau A.2.2.

- Plus des trois quarts des élèves au Canada (76%) achèvent avec succès leurs études secondaires au cours des trois années que dure généralement la scolarité du deuxième cycle du secondaire[2].
- La proportion d'élèves ayant terminé leurs études dans les temps prévus variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 17 % au Nunavut à 84 % au Nouveau-Brunswick et en Ontario.
- La proportion de femmes ayant réussi à terminer un programme de deuxième cycle du secondaire dans le temps prescrit était supérieure à celle des hommes pour l'ensemble des provinces et des territoires au Canada. Parmi les provinces, l'écart le plus faible entre les femmes et les hommes a été constaté en Nouvelle-Écosse (2 points de pourcentage) et celui le plus prononcé se trouvait au Québec (14 points de pourcentage). À l'échelle du Canada, l'écart était de 7 points de pourcentage.

1. Ce taux représente la proportion des diplômés du secondaire des écoles publiques, privées et gérées par les bandes des Premières Nations au sein de la population du même âge, pour une année donnée — soit [illegible]ux d'obtention du diplôme basé sur la population ». Il correspond à une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie.
2. Ces taux d'obtention du diplôme ont été calculés à l'aide d'une méthodologie de cohorte synthétique. Voir la section « Définitions, sources et méthodologie » de l'indicateur en question. La moyenne de l'OCDE n'a pas été calculée dans *Regards sur l'éducation 2016 : les indicateurs de 2016*.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente d'une part, des taux nets d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sans double comptage (c.-à.-d. premiers diplômes) selon le sexe et d'autre part, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques.

Les taux d'obtention du diplôme

Ces taux sont une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie, et ce dans l'hypothèse d'un maintien des conditions actuelles d'obtention de ce type de diplôme[3].

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspondent à la somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique. Les taux sans double comptage comprennent uniquement les personnes ayant obtenu pour la première fois un diplôme de ce niveau une année donnée[4]. Est considéré un diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire une personne qui termine avec succès la dernière année d'études de ce cycle, quel que soit son âge.

Tout comme pour les moyennes de l'OCDE, toutes les données pour le Canada portent sur l'année scolaire 2013-2014. Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), une enquête administrative qui recueille des données sur les établissements d'enseignement publics et privés auprès des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation[5]. Pour assurer la comparabilité avec les autres pays de l'OCDE, Statistique Canada a ajouté, pour toutes les provinces et les territoires (sauf l'Ontario et la Nouvelle-Écosse pour lesquelles les données ont été estimées) les données réelles pour 2013-2014 (fournies par les provinces et les territoires lors de la collecte d'EEPS), sur le nombre de diplômés des écoles privées. Les diplômés des écoles de bande (données provenant du Ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada), ont également été ajoutés au nombre de diplômés des secteurs public et privé et inclus dans le calcul des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Les estimations de population utilisées au dénominateur lors du calcul du taux d'obtention du diplôme couvrent l'ensemble de la population, incluant la population autochtone, au 1er janvier 2014.

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire

L'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques (conformément à la collecte de données EEPS) a été développé pour le Canada, les provinces et les territoires. Ce taux est calculé en divisant le nombre de diplômés âgés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2013-2014 par le nombre d'inscrits en 10e année (3e secondaire au Québec) trois ans auparavant (c.-à-d., en 2011-2012). Ce ratio est ensuite ajusté de manière à prendre en considération les décès de même que les flux migratoires interprovinciaux et internationaux.

Plus spécifiquement, les facteurs d'ajustement sont calculés en divisant la population des 14-15 ans en 2011 (qui correspond aux étudiants en 10e année) par la population des 17-18 ans en 2014 (ce qui correspond aux étudiants de 10e année qui obtiennent un diplôme trois ans plus tard). Pour le Canada, le facteur d'ajustement est inférieur à 100 % ce qui signifie que l'immigration a surpassé l'émigration. Si nous n'effectuons pas cet ajustement, les immigrants récents qui ne faisaient pas partie de la cohorte de 10e année d'origine entraîneraient une surévaluation du nombre de diplômés faisant partie de l'univers de départ (inscriptions en 10e année en 2011). Cet ajustement assume implicitement que les taux de diplomation des immigrants récents sont identiques à ceux de la cohorte d'origine.

3. La méthodologie utilisée pour produire les chiffres pour le Canada et les provinces et territoires peut différer de la méthodologie utilisée par une province ou un territoire donné. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport pourraient être différents de ceux qui ont été publiés par les provinces ou territoires.
4. Les données pour le Canada proviennent de l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire. Cette enquête recueille de l'information sur les individus qui obtiennent un diplôme à ce niveau pour la première fois (premiers diplômés).
5. La disponibilité des données sur l'obtention d'un diplôme de certains programmes secondaires n'est pas uniforme dans l'ensemble des provinces et des territoires. En outre, dans la plupart des cas, on ne tient pas compte des diplômes d'éducation générale (DEG), de l'éducation et du perfectionnement des adultes, ni des diplômes des écoles pour adultes, qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires habituels. Les diplômés des centres de formation pour adultes au Manitoba ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'obtention de diplôme.

Il convient de mentionner que d'autres mouvements vers ou hors du système public peuvent se produire entre la 10e année et l'obtention d'un diplôme à la fin de la 12e année, comme des mouvements entre les secteurs public et privé, par exemple. Ceux-ci ne sont pas pris en considération parce que les données nécessaires à ce type d'estimation ne sont pas disponibles actuellement.

Collecte des données internationales

Les chiffres internationaux publiés par l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales (UNESCO, l'OCDE, et Eurostat) et réalisé en 2015 par l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A2, *Combien d'élèves termineront le deuxième cycle du secondaire ?*

Tableau A.2.1
Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires[1], selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2014

	Total (sans double comptage)			
	Les deux sexes, tous les âges[2]	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes	Proportion de diplômés moins de 25 ans[3]
	pourcentage			
Moyenne de l'OCDE[4,5]	85	83	88	98
Canada	86	84	89	94
Terre-Neuve-et-Labrador	81	79	82	100
Île-du-Prince-Édouard	84	80	87	100
Nouvelle-Écosse	86	85	86	100
Nouveau-Brunswick	86	83	89	100
Québec	95	92	99	82
Ontario	89	86	92	97
Manitoba[6]	77	76	79	99
Saskatchewan[6]	78	73	83	100
Alberta	73	71	76	99
Colombie-Britannique	81	77	86	97
Yukon	67	65	69	100
Territoires du Nord-Ouest	66	58	75	94
Nunavut	31	27	35	99

1. L'ensemble des taux d'obtention d'un diplôme pour ce tableau sont calculés selon la méthodologie des taux « nets » (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour l'indicateur A2 pour plus de renseignements).
2. Somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique.
3. Proportion de diplômés âgés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.2.1, Taux d'obtention d'un diplôme de deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2014) et Tableau A.2.2, Profil des diplômés de la filière générale ou professionnelle du deuxième cycle du secondaire (2014), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
5. Les estimations présentées pour le Canada à l'OCDE pour son rapport de 2016 sont les estimations de 2013; elles rendent compte de l'année scolaire 2012-2013 et sont incluses dans les moyennes de l'OCDE pour 2014.
6. Pour en savoir plus au sujet des inclusions et des exclusions, reportez-vous à la section « Définitions, sources et méthodologie ».

Note : La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS); Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.2.2
Achèvement réussi[1] d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans[2], selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2014

	Les deux sexes	Femmes	Hommes
	pourcentage		
OCDE[3]	..	..	..
Canada	76	80	73
Terre-Neuve-et-Labrador	81	85	79
Île-du-Prince-Édouard	81	86	77
Nouvelle-Écosse	83	84	82
Nouveau-Brunswick	84	87	81
Québec[4]	62	69	55
Ontario	84	87	82
Manitoba[4]	76	78	75
Saskatchewan	70	73	67
Alberta	73	76	70
Colombie-Britannique	77	79	75
Yukon	67	70	65
Territoires du Nord-Ouest	37	39	35
Nunavut	17	19	14

.. indisponible pour une période de référence précise.
1. La réussite pour une cohorte synthétique est calculée par Statistique Canada en divisant le nombre de diplômés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2013-2014 par le nombre d'inscrits en 10e année (3e secondaire au Québec) trois ans auparavant, soit en 2011-2012. La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.
2. Population âgée de 15 à 18 ans au Québec.
3. Le taux d'obtention du diplôme n'est pas inclus dans *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.
4. Étant donné que les effectifs et les diplômés des établissements non publics (p.ex., écoles privées, écoles indépendantes financées à même les fonds publics) ne figurent pas dans ces calculs, les taux indiqués ne représentent pas le total des réussites de tous les programmes de cycle supérieur du secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS).

A3 Résultats sur le marché du travail

Contexte

Cet indicateur montre le lien entre le niveau de scolarité et le marché du travail en examinant les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans. La relation est analysée par sexe et par groupe d'âge (25 à 34 ans et 55 à 64 ans). Il présente également les tendances des taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint. Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint avec succès, selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[1].

L'un des principaux objectifs d'un système d'éducation consiste à préparer les citoyens à participer à une économie et à une société axée sur le savoir. Pour les individus, les perspectives et les taux d'emploi ont tendance à croître avec le niveau d'éducation.

Observations

Le taux d'emploi augmente avec le niveau de scolarité

Graphique A.3.1
Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada et OCDE, 2015

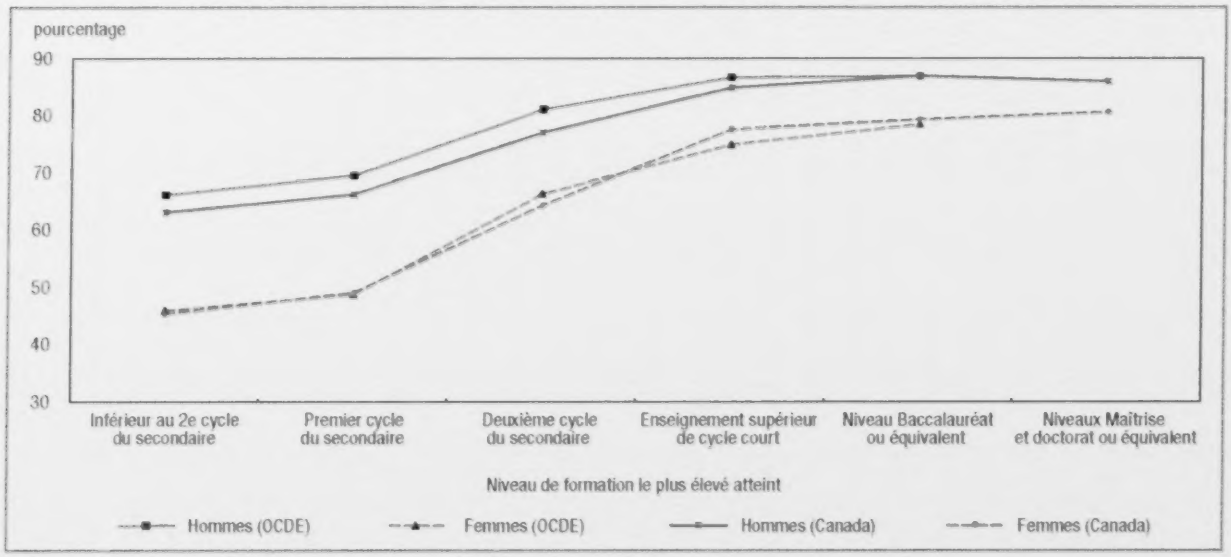

Sources : Tableau A.3.1 et Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE.

- Les taux d'emploi ont augmenté avec la hausse des niveaux de scolarité, tant au Canada que pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- Au Canada et pour la moyenne des pays de l'OCDE, les taux d'emploi des femmes sont systématiquement plus faibles que ceux des hommes.

1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs.

- Cette différence entre les sexes était la plus prononcée (18 points de pourcentage) au sein des populations les moins instruites, et la plus faible (8 points de pourcentage) parmi les hommes et les femmes détenant le niveau de baccalauréat ou l'équivalent[2]. Dans les pays de l'OCDE, l'écart le plus marqué entre les sexes a été observé chez les personnes ayant atteint le niveau d'études secondaires (20 points de pourcentage) tandis que le plus petit écart a été observé chez les personnes ayant atteint le niveau de baccalauréat ou l'équivalent (9 points de pourcentage).

Graphique A.3.2
Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2015

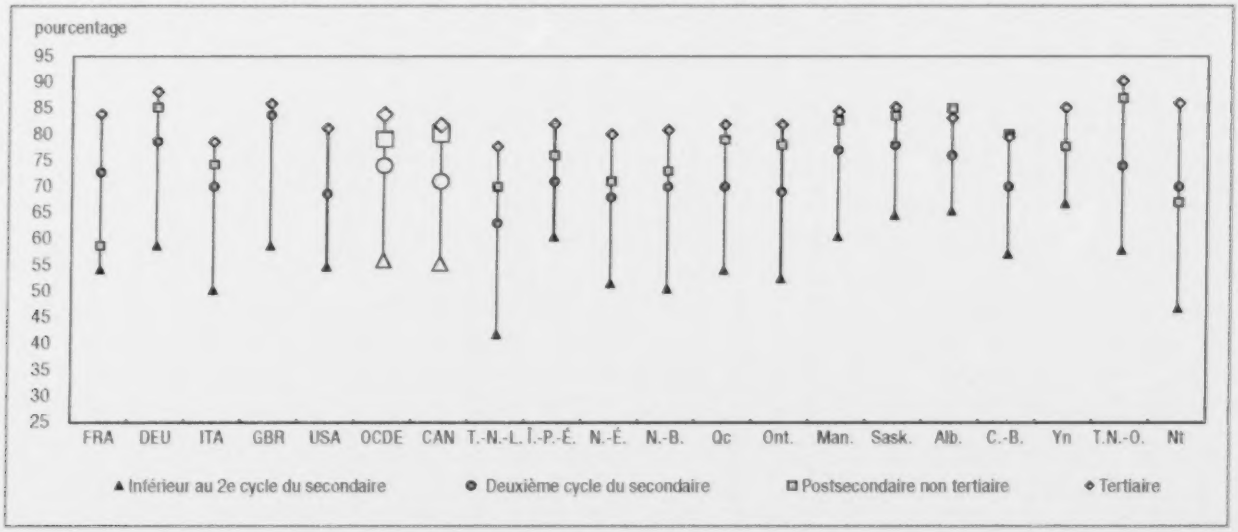

Note : Les symboles représentant le Canada et l'OCDE sont plus grands et sans couleur pour les rendre plus faciles à repérer.
Sources : Tableaux A.3.1, A.3.2 et Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE.

- Les taux d'emploi ont également augmenté avec les niveaux de scolarité à travers toutes les provinces, tous les territoires, tous les pays du G7 ainsi que pour la moyenne des pays de l'OCDE. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la hausse des niveaux de scolarité a également entraîné l'augmentation des taux d'emploi. Toutefois, l'ampleur et la nature des avantages de l'éducation diffèrent entre les provinces et les territoires.

- Bien que les diplômés d'études tertiaires aient généralement eu les taux d'emploi les plus élevés en 2015, cela n'a pas été le cas en Alberta et en ColombieBritannique, où ce sont les populations ayant atteint le niveau postsecondaire non tertiaire qui avaient les taux d'emploi les plus élevés.

- Les taux d'emploi des Canadiens possédant un diplôme d'études tertiaires ont été comparables à ceux des pays du G7, le taux d'emploi du Canada étant légèrement supérieur à celui des États-Unis ou de l'Italie, mais inférieur à celui de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

- Les taux d'emploi des Canadiens ne possédant pas de diplôme de deuxième cycle du secondaire ont grandement varié dans l'ensemble du pays. Ils étaient nettement plus bas que la moyenne canadienne et la moyenne des pays de l'OCDE à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nunavut, mais nettement plus élevés que la moyenne canadienne, la moyenne des pays de l'OCDE et que les taux des autres pays du G7 au Yukon, en Saskatchewan et en Alberta.

2. Ce niveau d'éducation est le plus haut niveau pour lequel des données comparables entre le Canada et l'OCDE sont disponibles.

Taux d'emploi et niveau de scolarité, 2005 et 2015

Graphique A.3.3
Taux d'emploi, population âgée de 25 à 34 ans et 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2005 et 2015

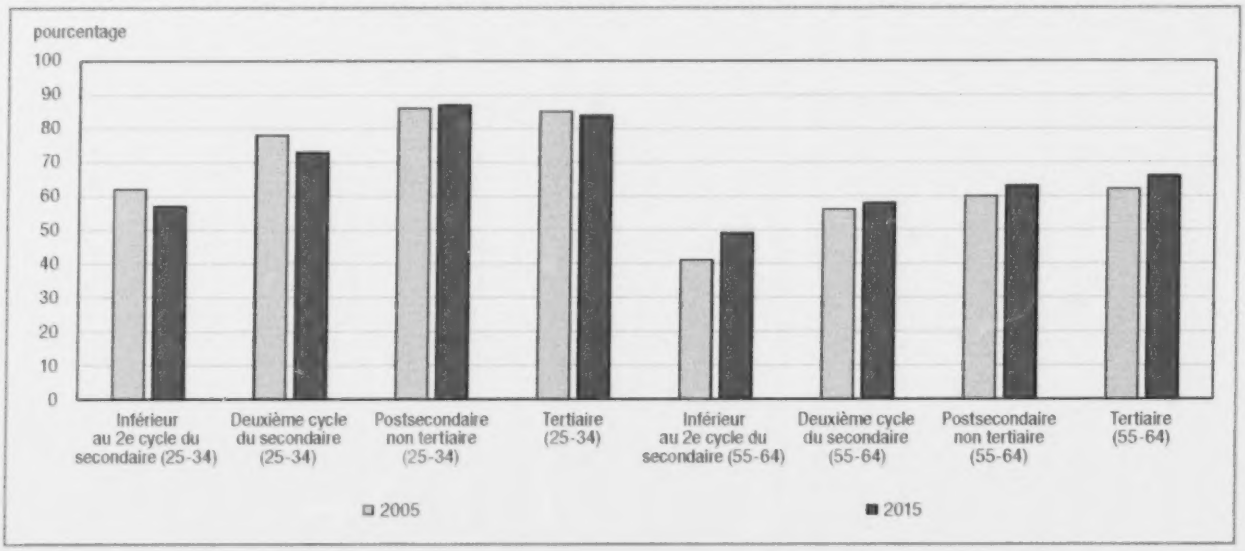

Sources : Tableau A.3.3.2 et tableau A.3.3.3.

- Les taux d'emploi chez les jeunes adultes de 25 à 34 ans qui ont un niveau de scolarité plus faible ont diminué. En 2015, 73 % des jeunes adultes ayant fait des études secondaires de deuxième cycle avaient un emploi, comparativement à 78 % en 2005.
- Ce constat ne s'applique pas aux jeunes adultes ayant fait des études postsecondaires non tertiaires ou tertiaires, leurs taux d'emploi pendant les deux périodes étant plus semblables.
- Au Canada, chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, le taux d'emploi à tous les niveaux de scolarité était supérieur en 2015 qu'en 2005, ce qui indique que les membres de cette génération ont de plus en plus reporté la retraite et qu'ils continuent de travailler après 55 ans. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux d'emploi n'a pas changé pour ce groupe d'âge pendant cette même période.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur, qui traite des résultats sur le marché du travail, étudie la relation entre le niveau de scolarité et les taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans, de façon globale, selon le sexe et selon l'âge. Il donne aussi un aperçu de la façon dont cette relation a évolué au fil du temps.

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupées dans la population en âge de travailler. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe de personnes ayant atteint un certain niveau de scolarité, on divise le nombre de personnes occupées ayant atteint un certain niveau de scolarité par le nombre total de personnes ayant atteint ce même niveau de scolarité dans la population âgée de 25 à 64 ans, et on multiplie ce quotient par 100.

Les concepts et définitions d'« emploi » et de « chômage » adoptés par l'Enquête sur la population active (EPA) reposent sur ceux qui sont approuvés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence : (1) ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte; cela comprend aussi le travail familial non rémunéré, c'est-à-dire un travail (non rémunéré) qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou (2) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure). Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne.

Les données de 2015 pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages[3]. L'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves ou dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Le taux d'emploi selon l'EPA est fondé sur une moyenne mensuelle de janvier à décembre. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir des enquêtes nationales sur la population active des pays membres de l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A5, *Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?*.

3. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active*, produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.3.1

Taux d'emploi[1], population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire[2]	Enseignement supérieur de cycle court	Niveau Baccalauréat ou équivalent	Niveaux Maîtrise et doctorat ou équivalent	Tous niveaux de formation confondus
	pourcentage							
Moyenne de l'OCDE[3]								
Les deux sexes	..	60	74	79	80	82	..	..
Hommes	..	69	81	84	87	87	..	..
Femmes	..	49	66	76	75	78	..	..
Canada[4]								
Les deux sexes	45	59	71	80	81	83	83	76
Hommes	54	66	77	82	85	87	86	81
Femmes	36	49	64	75	78	79	81	72
Terre-Neuve-et-Labrador								
Les deux sexes	32	46	63	70	75	80	85	67
Hommes	36	49	67	71	79	83	87	70
Femmes	27	43	58	69	72	78	83	65
Île-du-Prince-Édouard								
Les deux sexes	47	65	71	76	82	82	84	76
Hommes	48	69	76	78	85	85	85	78
Femmes	43[E]	57	64	72	80	80	83	74
Nouvelle-Écosse								
Les deux sexes	35	56	68	71	78	81	85	73
Hommes	44	61	74	71	79	84	85	75
Femmes	24[E]	48	61	71	77	78	84	71
Nouveau-Brunswick								
Les deux sexes	38	57	70	73	79	84	85	73
Hommes	40	62	73	74	81	84	87	74
Femmes	34	51	67	70	77	84	83	72
Québec								
Les deux sexes	46	58	70	79	81	83	82	76
Hommes	53	64	75	81	83	86	83	79
Femmes	37	50	64	77	79	80	81	73
Ontario								
Les deux sexes	44	55	69	78	81	83	83	76
Hommes	56	63	75	81	86	88	87	81
Femmes	34	45	63	71	77	79	80	72
Manitoba								
Les deux sexes	54	62	77	83	83	85	86	79
Hommes	65	72	82	85	88	89	89	84
Femmes	39	47	71	78	79	83	82	75
Saskatchewan								
Les deux sexes	48	69	78	84	84	86	86	81
Hommes	64	77	84	86	89	88	88	85
Femmes	24	53	71	79	82	84	84	76
Alberta								
Les deux sexes	55	68	76	85	83	83	83	80
Hommes	65	77	83	88	90	87	86	85
Femmes	43	56	69	75	78	80	81	74
Colombie-Britannique								
Les deux sexes	42	61	70	80	77	80	84	75
Hommes	46	67	78	81	81	85	88	80
Femmes	38	53	62	75	74	77	80	70
Yukon								
Les deux sexes	x	69	78	78	82	87	88	81
Hommes	x	72	83	84	82	92	86	83
Femmes	x	65	72	59	83	84	90	79
Territoires du Nord-Ouest								
Les deux sexes	52	60	74	87	87	92	96	81
Hommes	53	53	82	88	92	92	96	82
Femmes	52[E]	67	67	86	84	92	97	79
Nunavut								
Les deux sexes	46	47	70	67	78	93	97	64
Hommes	42	44	69	65	81	94	96	61
Femmes	50	51	70	73	76	92	97	67

.. indisponible pour une période de référence précise
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.
2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.5.1, Taux d'emploi, selon le niveau de formation (2015), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.
4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : Dans sa Classification internationale type de l'éducation CITE 2011, l'Institut de statistique de l'Unesco utilise la terminologie « Niveau licence » au lieu de « Niveau baccalauréat », et « Niveau master » au lieu de « Niveau maîtrise ».

Sources: Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.2

Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010 et 2015

	25 à 64 ans				25 à 34 ans				55 à 64 ans			
	2005	2010	2015	2005 à 2015	2005	2010	2015	2005 à 2015	2005	2010	2015	2005 à 2015
	pourcentage			taux de croissance annuel moyen[2]	pourcentage			taux de croissance annuel moyen[2]	pourcentage			taux de croissance annuel moyen[2]
Moyenne de l'OCDE[3]												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	56	55	56	-0,1	61	57	58	-0,6	38	40	43	1,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	73	74	-0,1	77	75	76	-0,2	50	53	57	1,4
Tertiaire	84	83	84	-0,0	84	83	82	-0,2	65	67	71	0,8
Canada[4]												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	56	55	55	-0,2	62	58	57	-0,8	41	43	49	1,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	76	74	74	-0,4	80	77	77	-0,4	57	58	59	0,4
Tertiaire	82	81	82	-0,0	85	84	84	-0,1	62	65	66	0,6
Terre-Neuve-et-Labrador												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	36	38	42	1,4	39	42	39	0,1	26	31	38	3,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	64	64	66	0,3	65	67	70	0,7	43	45	51	1,7
Tertiaire	77	76	78	0,1	79	80	82	0,4	50	48	54	0,7
Île-du-Prince-Édouard												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	60	54	60	0,1	62	55	58	-0,6	49	43	56	1,4
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	71	72	-0,0	76	72	73	-0,4	56	59	58	0,4
Tertiaire	83	82	82	-0,1	88	83	86	-0,2	58	63	64	1,0
Nouvelle-Écosse												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	50	51	51	0,3	55	52	60	0,9	35	40	42	2,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	73	70	69	-0,5	77	72	73	-0,5	51	55	55	0,8
Tertiaire	80	81	80	0,1	85	85	85	-0,0	54	61	60	1,0
Nouveau-Brunswick												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	46	51	50	0,9	46	48	49	0,5	33	40	47	3,6
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	71	71	-0,2	76	71	70	-0,8	51	55	60	1,6
Tertiaire	80	81	81	0,1	87	87	87	-0,0	52	58	59	1,1
Québec												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	52	54	54	0,3	59	60	56	-0,5	36	40	48	3,0
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	74	72	74	0,1	79	78	80	0,1	51	52	58	1,2
Tertiaire	81	82	82	0,1	84	85	84	0,0	55	59	62	1,1
Ontario												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	58	53	52	-1,1	63	53	56	-1,2	44	41	46	0,5
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	73	71	-0,8	80	75	72	-1,1	59	59	59	0,0
Tertiaire	83	81	82	-0,1	85	84	84	-0,1	65	67	68	0,4
Manitoba												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	63	64	60	-0,4	59	59	55	-0,7	51	56	57	1,2
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	81	79	-0,2	81	82	81	0,0	63	66	65	0,4
Tertiaire	86	85	84	-0,1	89	86	86	-0,3	66	70	71	0,8
Saskatchewan												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	63	65	64	0,2	61	63	56	-0,9	51	59	60	1,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	82	80	-0,2	81	82	82	0,1	62	70	68	0,8
Tertiaire	85	86	85	0,0	87	88	87	0,0	69	73	71	0,4
Alberta												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	68	65	65	-0,4	73	64	62	-1,5	54	55	61	1,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	80	79	-0,4	84	81	81	-0,4	68	65	67	-0,2
Tertiaire	84	82	83	-0,1	85	84	85	-0,0	71	72	72	0,1
Colombie-Britannique												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	59	57	57	-0,3	67	61	61	-0,9	39	45	51	2,7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	74	72	-0,4	79	78	78	-0,2	57	58	56	-0,1
Tertiaire	80	79	79	-0,0	84	81	84	-0,0	62	63	65	0,4
Yukon												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	56	52	67	1,7	x	51[E]	73	x	43[E]	48	60	3,3
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	83	76	78	-0,7	81	76	79	-0,3	75	66	69	-0,9
Tertiaire	88	85	85	-0,3	91	84	87	-0,4	74	77	72	-0,3
Territoires du Nord-Ouest												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	62	48	58	-0,7	58	41	70	1,9	58	48	42[E]	-3,1
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	87	88	79	-1,0	88	87	73	-1,8	77	80	66	-1,6
Tertiaire	92	90	90	-0,2	90	92	92	0,2	87	82	80	-0,8
Nunavut												
Inférieur au 2e cycle du secondaire	46	52	47	0,1	41	44	36	-1,3	37	49	55	3,9
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	71	69	-1,3	78	70	63	-2,1	x	79	70	x
Tertiaire	93	89	86	-0,7	89	93	87	-0,3	x	92	80	x

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, respectivement.
2. Les variations des points de pourcentage pour le Canada, les provinces et les territoires ont été calculées en utilisant les données non arrondies pour toutes les années de la période entre 2005 et 2015.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.5.3, Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2005, 2010 et 2015), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.
4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.3.1

Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2015

	Inférieur au 2e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire[2]		Tertiaire		Tous niveaux de formation	
	2005	2015	2005	2015	2005	2015	2005	2015	2005	2015
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE[3]										
Les deux sexes	56	56	..	74	..	79	84	84	72	74
Hommes	68	66	..	81	..	84	89	88	81	81
Femmes	46	46	..	66	..	76	79	80	64	68
Canada[4]										
Les deux sexes	56	55	75	71	79	80	82	82	76	76
Hommes	67	63	82	77	84	82	86	86	82	81
Femmes	44	45	69	64	72	75	79	79	71	72
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	36	42	60	63	68	70	77	78	62	67
Hommes	43	45	67	67	70	71	78	81	65	70
Femmes	30	38	54	58	66	69	75	75	58	65
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	60	60	71	71	74	76	83	82	74	76
Hommes	65	63	76	76	77	78	85	85	77	78
Femmes	52	54	66	64	67	72	81	80	72	74
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	50	51	72	68	75	71	80	80	72	73
Hommes	58	58	77	74	78	71	84	82	76	75
Femmes	40	43	67	61	70	71	76	79	67	71
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	46	50	72	70	71	73	80	81	70	73
Hommes	52	53	77	73	74	74	83	83	73	74
Femmes	39	46	68	67	65	70	78	79	67	72
Québec										
Les deux sexes	52	54	73	70	76	79	81	82	73	76
Hommes	63	61	79	75	80	81	84	84	78	79
Femmes	40	46	66	64	70	77	79	80	68	73
Ontario										
Les deux sexes	58	52	76	69	81	78	83	82	78	76
Hommes	69	62	82	75	85	81	87	87	83	81
Femmes	46	42	69	63	72	71	79	78	72	72
Manitoba										
Les deux sexes	63	60	79	77	83	83	86	84	80	79
Hommes	74	71	85	82	87	85	89	89	85	84
Femmes	48	46	74	71	78	78	83	81	75	75
Saskatchewan										
Les deux sexes	63	64	80	78	84	84	85	85	80	81
Hommes	73	74	86	84	88	86	88	89	84	85
Femmes	49	46	74	71	79	79	83	83	76	76
Alberta										
Les deux sexes	68	65	80	76	87	85	84	83	81	80
Hommes	81	75	88	83	91	88	90	88	88	85
Femmes	53	53	72	69	79	75	80	79	74	74
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	59	57	73	70	80	80	80	79	75	75
Hommes	69	63	80	78	85	81	85	84	81	80
Femmes	47	50	67	62	72	75	75	76	69	70
Yukon										
Les deux sexes	56	67	81	78	87	78	88	85	82	81
Hommes	64	70	79	83	87	84	88	86	82	83
Femmes	47	62	83	72	86	59	87	84	81	79
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	62	58	85	74	90	87	92	90	83	81
Hommes	66	53	88	82	91	88	95	93	86	82
Femmes	59	63	82	67	87	86	90	89	80	79
Nunavut										
Les deux sexes	46	47	80	70	73	67	93	86	66	64
Hommes	50	43	82	69	77	65	97	88	70	61
Femmes	42	51	79	70	x	73	89	84	61	67

.. indisponible pour une période de référence précise
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.
2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.5.3, Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2005-2015), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org..
4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.3.2

Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2015

	Inférieur au 2e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire[2]		Tertiaire		Tous niveaux de formation	
	2005	2015	2005	2015	2005	2015	2005	2015	2005	2015
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE[3]										
Les deux sexes	61	58	..	..	..	..	84	82	..	..
Hommes	74	69	..	..	..	..	89	88	..	..
Femmes	47	45	..	..	..	..	80	79	..	..
Canada[4]										
Les deux sexes	62	57	78	73	86	87	85	84	81	80
Hommes	72	67	85	79	90	88	88	88	86	84
Femmes	48	42	70	64	78	83	82	82	76	76
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	39	39	59	62	72	80	79	82	68	74
Hommes	48	50	67	63	74	80	79	84	71	76
Femmes	27[†]	26[†]	52	61	68	79	79	81	66	73
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	62	58	74	71	81	82	88	86	81	80
Hommes	65	66	84	78	86	88	88	90	83	84
Femmes	56	x	62	63	70	x	88	84	79	77
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	55	60	73	70	83	81	85	85	79	80
Hommes	63	67	77	75	86	81	89	86	82	81
Femmes	43	46	70	63	78	81	83	85	76	79
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	46	49	75	68	81	81	87	87	79	79
Hommes	50	55	81	73	87	83	89	86	81	79
Femmes	40	34[†]	68	62	73	77	86	87	77	79
Québec										
Les deux sexes	59	56	75	73	84	86	84	84	79	80
Hommes	69	64	81	80	87	85	86	87	83	83
Femmes	45	43	67	62	78	86	83	82	76	77
Ontario										
Les deux sexes	63	56	79	69	87	87	85	84	82	79
Hommes	73	66	86	76	91	89	89	88	87	84
Femmes	49	42	71	61	77	81	82	81	77	75
Manitoba										
Les deux sexes	59	55	79	79	86	88	89	86	82	82
Hommes	77	71	87	86	92	90	93	91	88	87
Femmes	34	36	70	69	79	82	85	83	75	76
Saskatchewan										
Les deux sexes	61	56	79	79	87	88	87	87	82	82
Hommes	79	69	86	86	92	91	90	91	87	87
Femmes	36	37	70	70	79	82	85	85	76	77
Alberta										
Les deux sexes	73	62	81	77	91	89	85	85	83	81
Hommes	87	77	89	84	95	92	91	92	91	88
Femmes	56	42	70	68	81	73	80	80	76	74
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	67	61	77	74	87	88	84	84	81	80
Hommes	76	67	83	81	92	91	88	87	85	85
Femmes	55	50	70	64	78	82	81	81	76	76
Yukon										
Les deux sexes	x	73	77	79	89	79	91	87	81	83
Hommes	x	x	81	89	96	88	88	94	84	90
Femmes	x	x	74	64	x	x	93	83	78	77
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	58	70	87	67	90	89	90	92	83	81
Hommes	62	57	93	72	92	88	96	94	87	82
Femmes	51[†]	80	80	64	x	x	87	90	79	81
Nunavut										
Les deux sexes	41	36	79	64	x	61	89	87	64	57
Hommes	48	35	82	58	x	60[†]	96	92	70	54
Femmes	34	37	75	71	x	x	84	83	58	60

.. indisponible pour une période de référence précise
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
† à utiliser avec prudence
1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 34 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.
2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.5.3, Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2005-2015), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.
4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.3.3

Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, 2005 et 2015

	Inférieur au 2e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire[2]		Tertiaire		Tous niveaux de formation	
	2005	2015	2005	2015	2005	2015	2005	2015	2005	2015
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE[3]										
Les deux sexes	38	43	..	..	..	..	65	71	..	..
Hommes	49	51	..	..	..	..	71	76	..	..
Femmes	30	36	..	..	..	..	57	65	..	..
Canada[4]										
Les deux sexes	41	49	56	58	60	63	62	66	55	61
Hommes	53	57	63	64	64	66	69	71	63	66
Femmes	29	40	50	53	52	56	56	62	47	56
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	26	38	40	49	46	54	50	54	38	49
Hommes	29	41	47	55	48	54	55	62	43	54
Femmes	23	36	34	44	43	53	46	47	33	44
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	49	56	54	57	59	61	58	64	55	60
Hommes	57	62	60	65	62	64	66	64	61	64
Femmes	39	47	49	50	53	53	53	64	48	57
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	35	42	48	56	54	54	54	60	47	55
Hommes	43	46	57	61	59	54	62	63	55	57
Femmes	25	38	39	51	47	53	48	57	40	52
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	33	47	52	59	49	60	52	59	45	56
Hommes	40	50	55	61	54	64	58	62	50	59
Femmes	25	43	50	58	41	52	48	56	41	54
Québec										
Les deux sexes	36	48	50	57	53	59	55	62	48	57
Hommes	48	56	60	63	58	64	63	67	57	63
Femmes	25	39	43	51	46	54	47	58	38	52
Ontario										
Les deux sexes	44	46	57	58	64	64	65	68	58	62
Hommes	57	53	63	62	67	67	71	74	66	67
Femmes	33	39	52	54	58	57	59	63	50	57
Manitoba										
Les deux sexes	51	57	60	64	70	68	66	71	61	67
Hommes	61	66	65	68	72	68	73	78	68	71
Femmes	41	43	54	61	68	68	59	66	54	62
Saskatchewan										
Les deux sexes	51	60	61	67	64	68	69	71	62	68
Hommes	61	69	70	75	66	71	74	73	68	72
Femmes	38	43	52	60	62	63	66	70	56	63
Alberta										
Les deux sexes	54	61	66	64	72	73	71	72	67	69
Hommes	69	71	76	72	75	77	76	76	74	75
Femmes	38	50	58	57	66	61	67	69	59	62
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	39	51	55	54	59	61	62	65	56	59
Hommes	53	59	63	61	65	63	71	68	65	64
Femmes	26	41	49	48	47	55	54	61	47	54
Yukon										
Les deux sexes	43[!]	60	79	67	70	73	74	72	69	69
Hommes	x	70	76	72	62[!]	79	77	71	69	72
Femmes	x	x	81	62	x	x	71	73	70	66
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	58	42[!]	76	63	80[!]	71	87	80	73	67
Hommes	50	x	90	68	x	72	87	84	74	67
Femmes	64	53[!]	x	60	x	x	86	77	73	67
Nunavut										
Les deux sexes	37	55	x	x	x	x	x	80	53	67
Hommes	x	x	x	x	x	x	x	84	57	65
Femmes	x	67	x	x	x	x	x	75	48	71

.. indisponible pour une période de référence précise
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[!] à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 55 à 64 ans en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.
2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.
3. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.5.3, Taux d'emploi, selon le niveau de formation (2005 et 2015), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.
4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapitre B

Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

Contexte

Cet indicateur évalue l'investissement consenti par élève/étudiant, en provenance de toutes les sources, dans les établissements d'enseignement publics et privés à plusieurs niveaux d'éducation. Les dépenses par étudiant des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir les indicateurs B3 et D2), des régimes de retraite, des temps d'enseignement et d'instruction (voir l'indicateur D1), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, de l'orientation (générale ou professionnelle) des filières d'enseignement et des effectifs d'élèves/étudiants. Les politiques mises en œuvre pour attirer de nouveaux enseignants, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel ont aussi contribué à la variation, dans le temps, des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de recherche et développement peuvent également influer sur le niveau de ces dépenses.

Pour être performants, les établissements d'enseignement doivent pouvoir compter à la fois sur du personnel qualifié et talentueux, des programmes adaptés, de bonnes installations et des élèves/étudiants motivés et disposés à apprendre. Toutefois, la demande d'enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts unitaires plus élevés, doit être équilibrée par rapport aux autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Bien qu'il soit difficile de déterminer le volume optimal de ressources nécessaires pour préparer chaque individu à vivre et à travailler dans les sociétés modernes, la comparaison des dépenses par élève/étudiant entre les provinces, les territoires et d'autres pays peut servir de point de référence utile.

Les décideurs doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout au niveau de l'enseignement tertiaire. Enfin, les choix de répartition du budget entre les différents niveaux d'enseignement sont également très importants. Ainsi, certaines provinces et certains territoires choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

Cet indicateur présente les dépenses directes, publiques et privées, des établissements d'enseignement[1] en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalents temps plein. Il convient de souligner que la variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement peut s'expliquer non seulement par des différences dans les ressources mises à la disposition des élèves/étudiants (comme des variations dans le nombre d'élèves par enseignant), mais aussi par des différences relatives au niveau des rémunérations et du coût de la vie[2].

1. Cet indicateur (B1) présente les dépenses selon les établissements d'enseignement puisque les données sont rapportées selon le type d'institution. L'indicateur B2 utilise le terme « dépenses en éducation », puisque les données financières sont rapportées selon la source des fonds, le type de transaction et le niveau d'enseignement. Comme les deux sources ne sont pas les mêmes, les totaux peuvent différer.
2. Les chiffres de l'OCDE publiés dans *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE* ont été ajustés à l'aide de parités de pouvoirs d'achat (PPA) pour tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. Dans ce rapport canadien, deux ensembles de chiffres sont publiés pour le Canada : un en dollars canadiens, l'autre en dollars US après conversion du dollar canadien au moyen des PPA. Aucune conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA) visant à tenir compte des différences du coût de la vie entre provinces et territoires n'a été effectuée.

Observations

Graphique B.1.1
Dépenses annuelles (dollars US) des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, 2013-2014

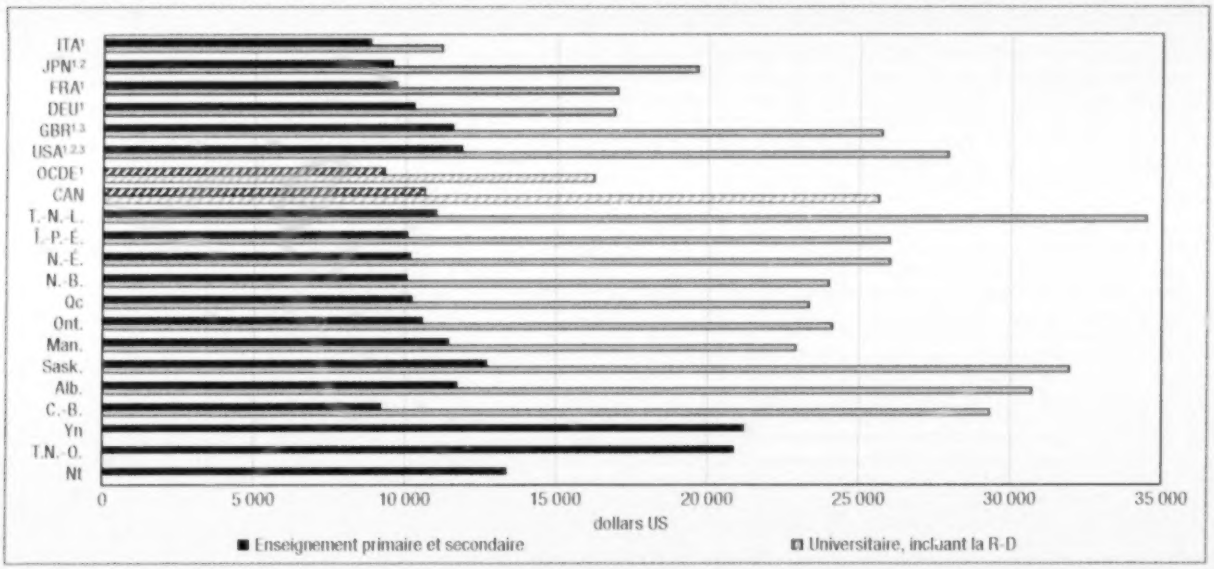

1. Les statistiques sur l'enseignement primaire et secondaire incluent également l'enseignement postsecondaire non tertiaire.
2. Comprend les données d'une autre catégorie.
3. Les statistiques sur l'enseignement universitaire incluent l'ensemble de l'enseignement tertiaire.

Notes : Veuillez consulter le Tableau B.1.1.2 pour des détails méthodologiques.
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau B.1.1.2 et *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, tableau B.1.2. — Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services d'éducation, des services auxiliaires et de la R-D (2013) et tableau B.1.1. — Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus (2013).

- Les dépenses par élève pour l'enseignement primaire/secondaire étaient plus ou moins du même ordre de grandeur au Canada, dans les provinces, dans les pays du G7, et pour la moyenne des pays de l'OCDE. Dans les territoires, ces dépenses avaient tendance à être plus élevées que dans les provinces.
- Au niveau universitaire, les dépenses par étudiant au Canada étaient nettement plus importantes que celles engagées par élève au niveau primaire/secondaire, et ce, pour chacune des provinces.
- Au niveau universitaire, les dépenses par étudiant au Canada (25 598 $US) étaient presque 60 % plus élevées que la moyenne de l'OCDE qui était de 16 199 $US, mais étaient semblables à celles du Royaume-Uni et des États-Unis.
- Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, les services éducatifs de base constituaient la majeure partie des dépenses par élève au Canada, dans l'ensemble des provinces et des territoires, variant de 94 % au Québec, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, à 99 % au Yukon. La moyenne correspondante de l'OCDE[3] était semblable, s'établissant à 94 % des dépenses totales à ces niveaux d'enseignement (voir Tableau B.1.2.2).

3. La moyenne de l'OCDE a été calculée en utilisant seulement les données des pays qui avaient fourni les montants des dépenses liées aux services éducatifs de base ainsi qu'aux services auxiliaires.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année financière 2013-2014 et sont pour les niveaux primaire et secondaire ainsi que pour le secteur universitaire. Une méthode est en cours d'élaboration pour estimer cet indicateur au niveau collégial. Les données pour l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2015[4].

Les dépenses unitaires pour un niveau d'enseignement donné sont obtenues en divisant les dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants en équivalents temps plein. Ne sont pris en compte que les établissements d'enseignement et les programmes de cours pour lesquels des données sont disponibles à la fois concernant les effectifs et les dépenses et excluent, conformément à la définition de l'OCDE présentée dans le manuel de collecte de données, les dépenses afférentes au service de la dette.

Les données financières pour les niveaux primaire et secondaire sont tirées de cinq enquêtes de Statistique Canada : l'enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires (principale source d'information sur les dépenses), l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), l'enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation (il s'agit pour la plupart de dépenses pour l'éducation des élèves des Premières Nations), l'enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, et celle sur les dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction. Les deux dernières enquêtes n'ont plus lieu, mais les chiffres sont estimés à partir des données d'années antérieures.

Les données pour les effectifs au primaire et au secondaire proviennent de la somme des effectifs dans les écoles publiques et privées (EEPS) et des effectifs dans les écoles de bande des Premières Nations (Affaires autochtones et du Nord Canada). Les effectifs correspondant à l'année financière 2013-2014 sont obtenus en prenant 5/12 des effectifs de l'année scolaire 2012-2013 et 7/12 des effectifs de l'année scolaire 2013-2014.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire. Étant donné qu'un grand nombre de ces inscriptions sont à temps partiel, le nombre d'inscrits a été ajusté à des équivalents à temps plein au moyen d'un ratio qui a été calculé pour l'année scolaire 2009-2010. La Saskatchewan et la Colombie-Britannique déclarent également des données sur la formation générale des adultes au niveau secondaire, mais le nombre d'inscrits a été jugé tellement près de la valeur d'équivalents à temps plein que la valeur non ajustée du nombre d'inscrits a été utilisée pour cet indicateur.

Pour le secteur universitaire, les données financières proviennent de l'Enquête de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et de l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation. Les effectifs, quant à eux, proviennent du système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Les effectifs des années scolaires 2012-2013 et 2013-2014 ont été utilisés. Dans un premier temps, les effectifs ont été convertis en équivalent à temps plein en divisant le nombre d'étudiants à temps partiel par 3,5. Puis, les deux années scolaires ont été pondérées afin qu'elles correspondent à l'année financière 2013-2014 (d'avril 2013 à mars 2014) en combinant 5/12e de la première et 7/12e de la deuxième.

De plus, dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle. Par souci de cohérence, les inscriptions à ces programmes ont été retenues dans les analyses. En 2013-2014, ces programmes représentaient moins de 1,5 % des inscriptions à temps plein dans toutes les provinces, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique où elles représentaient respectivement 5 % et 10 %. Il faut donc tenir compte de ce contexte au moment d'interpréter les résultats de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Les inscriptions à des cours hors programme (qui ne mènent pas à un titre d'études) ont été exclues.

4. Pour plus de précisions, veuillez consulter l'annexe 3 de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site Web de l'OCDE : www.ocde.org.

Aux fins de comparaison avec l'OCDE, les dépenses exprimées en dollars canadiens ont été divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le produit intérieur brut (PIB) pour obtenir leur équivalent en dollars US. Une valeur de 1,22 (pour l'année calendaire 2013) a été utilisée. L'indice PPA a été utilisé parce que le taux de change du marché subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif du moment dans les différents pays de l'OCDE. Les données sur les dépenses ne sont pas ajustées pour la différence entre le coût de la vie dans les provinces et territoires.

Les services éducatifs sont la partie des dépenses qui se concentrent sur la mission proprement dite des établissements d'enseignement, celle d'offrir de l'enseignement. Il y a aussi des dépenses sur les services auxiliaires, dont les deux principales composantes sont des services pour le bien-être des étudiants (transport, logement, repas) et des services pour le public en général (musées, radio, programmes culturels). Dans le secteur universitaire, les services auxiliaires comprennent habituellement les librairies, les services alimentaires (restaurants, cafétérias et distributeurs automatiques), les résidences et les logements, le stationnement, les presses universitaires, les services d'édition et de buanderie, la location de biens et d'installations, les théâtres et les centres de conférences.

Les dépenses en éducation au niveau tertiaire incluent aussi des dépenses en recherche et développement, telles que les subventions reçues par l'institution pour les projets de recherche ainsi qu'une estimation de la proportion d'autres dépenses courantes affectées à la recherche et au développement.

La moyenne des pays de l'OCDE tient compte de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B1, *Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?*

Tableau B.1.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2013-2014

	Préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire	Niveaux de baccalauréat, maîtrise, ou doctorat (ou l'équivalent) activités de R-D comprises[1]
	dollars canadiens	
Canada	12 912	31 229
Terre-Neuve-et-Labrador	13 419	42 075
Île-du-Prince-Édouard	12 254	31 725
Nouvelle-Écosse	12 385	31 739
Nouveau-Brunswick	12 228	29 277
Québec	12 460	28 483
Ontario	12 871	29 427
Manitoba	13 942	27 949
Saskatchewan	15 485	38 979
Alberta	14 284	37 465
Colombie-Britannique	11 221	35 772
Yukon	25 876	...
Territoires du Nord-Ouest	25 453	...
Nunavut	16 285	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses au titre des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences au chapitre des dépenses par étudiant, selon la province ou le territoire, sont attribuables au fait que les inscriptions dans des programmes d'éducation des adultes sont incluses ou non dans le calcul de l'effectif au niveau secondaire dans certaines provinces ou certains territoires.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau B.1.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2013-2014

	Préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire	Niveaux de baccalauréat, maîtrise, ou doctorat (ou l'équivalent) activités de R-D comprises[1]
	dollars US	
Moyenne de l'OCDE[2,3]	9 258	16 199
Canada[4]	10 583	25 598
Terre-Neuve-et-Labrador	10 999	34 488
Île-du-Prince-Édouard	10 044	26 004
Nouvelle-Écosse	10 152	26 016
Nouveau-Brunswick	10 023	23 997
Québec	10 213	23 347
Ontario	10 550	24 120
Manitoba	11 428	22 909
Saskatchewan	12 692	31 950
Alberta	11 708	30 709
Colombie-Britannique	9 198	29 321
Yukon	21 210	...
Territoires du Nord-Ouest	20 863	...
Nunavut	13 348	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses au titre des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle.

2. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2016: Indicateurs de l'OCDE*, Tableau B.1.1a, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus 2013, et Tableau B.1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2013). Ce tableau affiche les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de développement économique pour lesquels il y avait des données ou pour lesquelles on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE: www.ocde.org.

3. Dans la colonne 1, la moyenne de l'OCDE inclut le secteur d'éducation postsecondaire non tertiaire. Les moyennes pour le Canada et les provinces et territoires ne l'incluent pas.

4. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences au chapitre des dépenses par étudiant, selon la province ou le territoire, sont attribuables au fait que les inscriptions dans des programmes d'éducation des adultes sont incluses ou non dans le calcul de l'effectif au niveau secondaire dans certaines provinces ou certains territoires.

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016 Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.2.1
Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2013-2014

	Préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	dollars canadiens		
Canada	12 289	623	12 912
Terre-Neuve-et-Labrador	12 638	780	13 419
Île-du-Prince-Édouard	11 643	610	12 254
Nouvelle-Écosse	11 618	767	12 385
Nouveau-Brunswick	11 631	597	12 228
Québec	11 691	769	12 460
Ontario	12 293	578	12 871
Manitoba	13 321	621	13 942
Saskatchewan	14 758	727	15 485
Alberta	13 627	657	14 284
Colombie-Britannique	10 831	390	11 221
Yukon	25 605	271	25 876
Territoires du Nord-Ouest	24 365	1 088	25 453
Nunavut	15 924	361	16 285

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences au chapitre des dépenses par étudiant, selon la province ou le territoire, sont attribuables au fait que les inscriptions dans des programmes d'éducation des adultes sont incluses ou non dans le calcul de l'effectif au niveau secondaire dans certaines provinces ou certains territoires.
Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau B.1.2.2
Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2013-2014

	Préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	dollars US		
Moyenne de l'OCDE[1,2]	8 736	522	9 258
Canada[3]	10 073	510	10 583
Terre-Neuve-et-Labrador	10 359	639	10 999
Île-du-Prince-Édouard	9 544	500	10 044
Nouvelle-Écosse	9 523	629	10 152
Nouveau-Brunswick	9 534	490	10 023
Québec	9 583	630	10 213
Ontario	10 076	474	10 550
Manitoba	10 919	509	11 428
Saskatchewan	12 097	596	12 692
Alberta	11 170	539	11 708
Colombie-Britannique	8 878	320	9 198
Yukon	20 987	222	21 210
Territoires du Nord-Ouest	19 971	892	20 863
Nunavut	13 053	296	13 348

1. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2016 : Indicateurs de l'OCDE*, Tableau B.1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2013) qui affichent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de développement économique pour lesquels il y avait des données ou pour lesquelles on pouvait faire un estimé. Voir le site web de l'OCDE: www.ocde.org.
2. Dans les colonnes 1 à 3, les moyennes de l'OCDE incluent le postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE du total des dépenses inclut un nombre différent de pays que les moyennes des services éducatifs et des services auxiliaires. Ainsi le total ne correspond pas à la somme des composantes.
3. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.
Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences au chapitre des dépenses par étudiant, selon la province ou le territoire, sont attribuables au fait que les inscriptions dans des programmes d'éducation des adultes sont incluses ou non dans le calcul de l'effectif au niveau secondaire dans certaines provinces ou certains territoires.
Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*.

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

Contexte

Cet indicateur permet de mesurer la proportion de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement en mettant les dépenses publiques et privées en relation avec le produit intérieur brut (PIB).

Les dépenses en éducation constituent un investissement qui contribue à promouvoir la croissance économique et à accroître la productivité. L'éducation favorise aussi l'épanouissement personnel et le développement social tout en réduisant les inégalités sociales. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative.

Observations

Part du PIB affectée aux établissements d'enseignement

Graphique B.2.1
Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2013

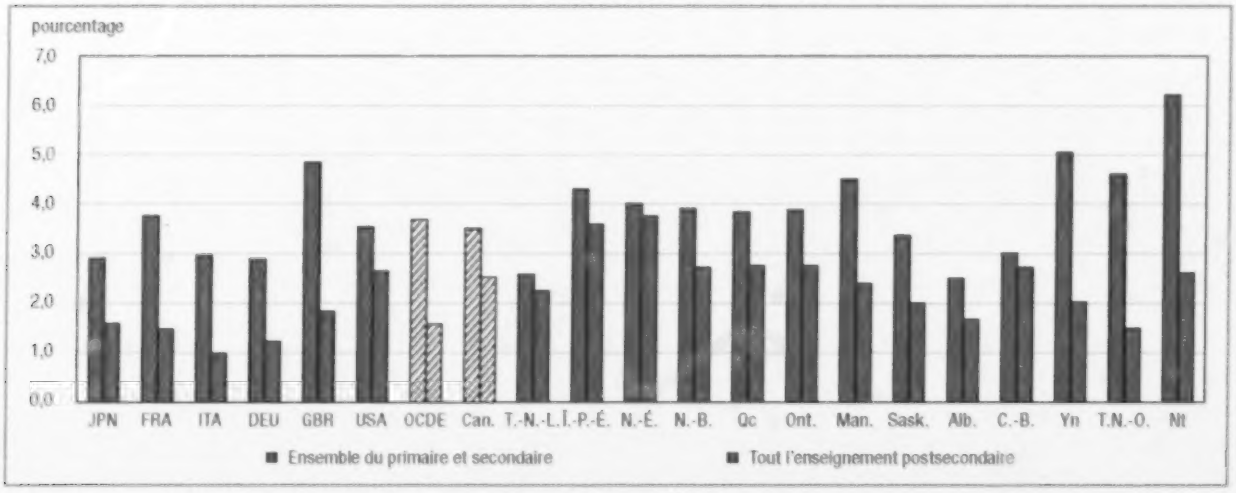

Notes : Pour l'OCDE, les dépenses totales pour tous niveaux d'enseignement confondus était 5,2 % du PIB, qui incluait aussi "les programmes non affectés" (Tableau B.2.1). Tout l'enseignement postsecondaire comprend l'enseignement postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE exclut l'enseignement postsecondaire non tertiaire.
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Sources : Tableau B.2.1 et Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE.

- En 2013, le Canada consacrait 6,0 % de son PIB aux établissements d'enseignement (3,5 % pour l'éducation primaire et secondaire et 2,5 % pour l'éducation postsecondaire), soit plus que la moyenne des pays de l'OCDE, estimée à 5,2 % (3,7 % pour l'éducation primaire et secondaire et 1,6 % pour l'éducation postsecondaire).

- En 2013, l'engagement financier envers les établissements d'enseignement différait d'une instance à l'autre, allant de 4,2 % du PIB en Alberta[1] à 8,8 % au Nunavut[2].
- Dans les pays du G7, cette part variait de 4 % en Italie à 6,7 % au Royaume-Uni.

Part de la richesse investie dans l'enseignement primaire et secondaire comparativement à l'enseignement tertiaire

- Dans tous les pays du G7, y compris le Canada, et pour la moyenne des pays de l'OCDE, la part de la richesse nationale investie dans l'éducation a été plus importante pour l'enseignement primaire et secondaire que pour l'enseignement tertiaire en 2013.
- Cependant, en comparaison avec la moyenne de l'OCDE et la majorité des pays du G7 à l'exception des États-Unis, la part de la richesse nationale investie par le Canada dans l'enseignement primaire et secondaire a été moins importante, alors qu'elle a été plus élevée pour l'enseignement tertiaire.
- Au Canada, 58 % de la richesse nationale investie dans l'éducation en 2013 a été consacrée à l'enseignement primaire et secondaire[3], soit moins que la moyenne de 70 % pour les pays de l'OCDE.
- Parmi les pays du G7, la proportion investie en éducation pour l'enseignement tertiaire variait de 25 % en Italie à 43 % aux États-Unis. La proportion correspondante pour le Canada était de 42 %.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les dépenses (publiques et privées) à l'égard des établissements d'enseignement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), par niveau d'enseignement et pour tous les niveaux d'enseignement combinés.

Les « dépenses au titre des établissements d'enseignement » comprennent les dépenses à l'égard des établissements à vocation pédagogique et les dépenses à l'égard des organismes sans vocation pédagogique à proprement parler. On entend par *établissements à vocation pédagogique* les entités qui dispensent directement des cours dans un cadre collectif organisé ou qui offrent une forme d'enseignement à distance[4]. Quant aux *organismes sans vocation pédagogique*, il s'agit plutôt d'entités qui offrent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, sans se livrer directement à des activités d'enseignement.

Le Canada classe les dépenses par niveau d'enseignement d'une manière légèrement différente de celle de la plupart des autres pays – les dépenses en éducation préprimaire étant intégrées aux dépenses aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses du niveau CITE 5 (tertiaire de cycle court). Cela ne devrait pas affecter la comparabilité internationale tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent.

1. Dans certaines provinces et certains territoires, une faible proportion du PIB investie en éducation s'explique parfois davantage par le haut niveau de richesse de la province ou du territoire que par de faibles dépenses en éducation. À titre d'exemple, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador ont toutes deux dépensé, en éducation, des montants relativement importants en 2013-2014 au chapitre des dépenses par étudiant, comme il est possible de le constater à l'indicateur B1, Dépenses par étudiant (tableau B.1.1.1).
2. Au Nunavut et dans les autres territoires, les coûts structurels associés à la prestation de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire ont tendance à être plus élevés que dans les provinces.
3. Au Canada, la classification des dépenses par niveau d'enseignement diffère légèrement de celle qu'effectuent la plupart des autres pays : les dépenses en éducation préprimaire sont intégrées aux dépenses consacrées aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses de l'enseignement du niveau CITE 5 (tertiaire de cycle court). Toutefois, cette particularité ne devrait pas affecter la comparabilité, tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent.
4. Les entreprises commerciales et autres établissements qui offrent de courtes sessions de formation sur une base individuelle sont exclus.

Les données financières pour le Canada sont tirées de sept enquêtes de Statistique Canada[5] et excluent les dépenses afférentes au service de la dette. Les données sur le PIB ont été fournies par la Direction du Système de comptabilité nationale. Toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires se rapportent à l'exercice 2013. Les moyennes de l'OCDE (pour l'exercice 2013) proviennent de données de tous les pays recueillies par l'OCDE par le biais de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation, mené conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisé par l'OCDE en 2015.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B2, *Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?*.

5. Statistique Canada : Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

Tableau B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2013

		Enseignement postsecondaire			
	Tout l'enseignement primaire et secondaire[1]	Tout l'enseignement postsecondaire[2]	Enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire[3]	Baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent	Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE[4]	3,7	1,6	0,3	1,4	5,2
Canada	3,5	2,5	0,9	1,6	6,0
Terre-Neuve-et-Labrador	2,6	2,2	0,6	1,7	4,8
Île-du-Prince-Édouard	4,3	3,6	1,7	1,9	7,9
Nouvelle-Écosse	4,0	3,8	0,9	2,9	7,8
Nouveau-Brunswick	3,9	2,7	0,9	1,8	6,6
Québec	3,8	2,8	1,1	1,7	6,6
Ontario	3,9	2,7	1,0	1,8	6,6
Manitoba	4,5	2,4	0,8	1,6	6,9
Saskatchewan	3,4	2,0	0,6	1,4	5,4
Alberta	2,5	1,7	0,7	1,0	4,2
Colombie-Britannique	3,0	2,7	1,0	1,7	5,7
Yukon	5,0	2,0	2,0	...	7,1
Territoires du Nord-Ouest	4,6	1,5	1,5	...	6,1
Nunavut	6,2	2,6	2,6	...	8,8

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Comprend les écoles maternelles au Canada.
2. Comprend l'enseignement postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE exclut l'enseignement postsecondaire non tertiaire.
3. Comprend les programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales et la portion collégiale des programmes d'apprenti.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B.2.1, Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2013), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

Sources : Statistique Canada, l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*.

B3 Répartition des dépenses en éducation

Contexte

Cet indicateur présente les dépenses reliées aux services et aux ressources en éducation, comparant la proportion des budgets attribuée aux dépenses de fonctionnement[1] à celle attribuée aux dépenses en capital[2]. Il présente également la ventilation des dépenses de fonctionnement (rémunération des enseignants, rémunération du personnel non enseignant et autres dépenses).

La répartition des dépenses peut être influencée par un certain nombre de facteurs, dont la rémunération des enseignants, la générosité des régimes de retraite, l'importance du personnel non enseignant et les différents besoins en matière d'infrastructure. L'enveloppe budgétaire peut avoir une incidence sur la qualité des services, l'état du matériel et la capacité du système d'éducation de s'adapter à l'évolution des effectifs. Les décisions budgétaires et structurelles prises à l'échelle du système d'éducation ont des répercussions jusque dans les salles de classe : elles influencent la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

Observations

Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital

Graphique B.3.1
Pourcentage des dépenses totales attribué aux dépenses de fonctionnement pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire, tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et universitaire, 2014

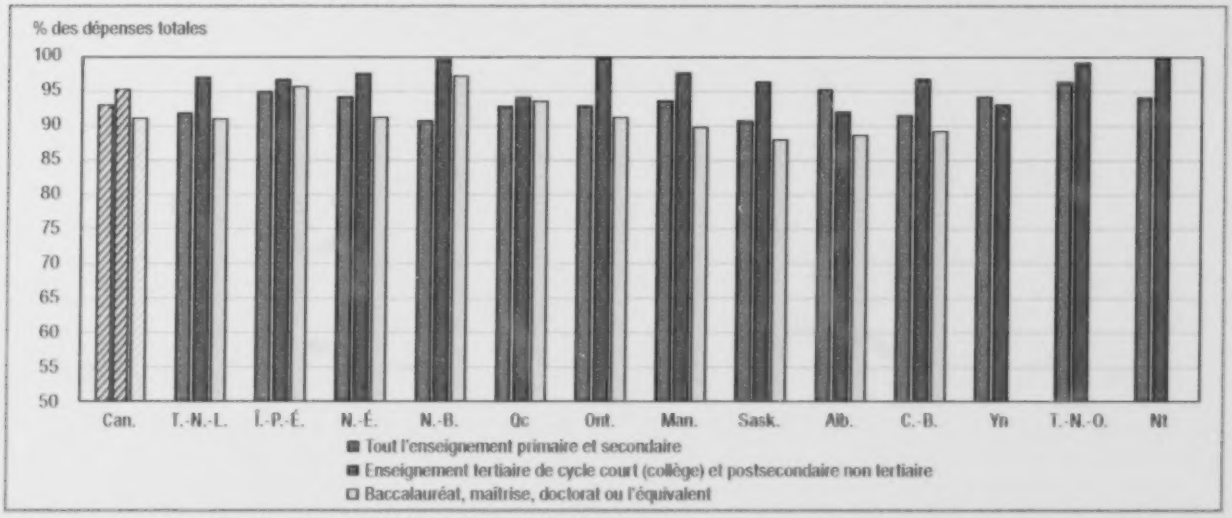

Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau B.3.1.

1. Les dépenses de fonctionnement représentent les ressources utilisées chaque année par les établissements d'enseignement dans le cadre de leurs activités. Elles sont réparties en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération du personnel non enseignant et les autres dépenses de fonctionnement (matériel et fournitures pédagogiques, entretien et nettoyage des locaux, cantine et location d'installations scolaires).
2. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes. Ces dépenses peuvent varier beaucoup d'une année à l'autre.

- En 2014, les dépenses de fonctionnement ont constitué la majeure partie des dépenses en éducation au Canada, dans les provinces et les territoires et dans l'ensemble des pays de l'OCDE[3] pour tous les niveaux d'éducation. Au Canada, elles représentaient 93 % des dépenses aux niveaux primaire et secondaire, 95 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 91 % au niveau universitaire.
- À l'exception de l'Alberta et du Yukon, c'est au niveau d'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire que le plus haut taux de dépenses de fonctionnement est observé. Ce dernier variait de 92 % pour l'Alberta à 100 % pour le Nunavut.
- Au niveau postsecondaire[4], les dépenses en capital étaient de 8 % au Canada, comparativement à 11 % pour la moyenne des pays de l'OCDE (tableau B.3.1).

Rémunération de l'ensemble du personnel et du personnel enseignant

Graphique B.3.2
Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire, tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et universitaire, 2014

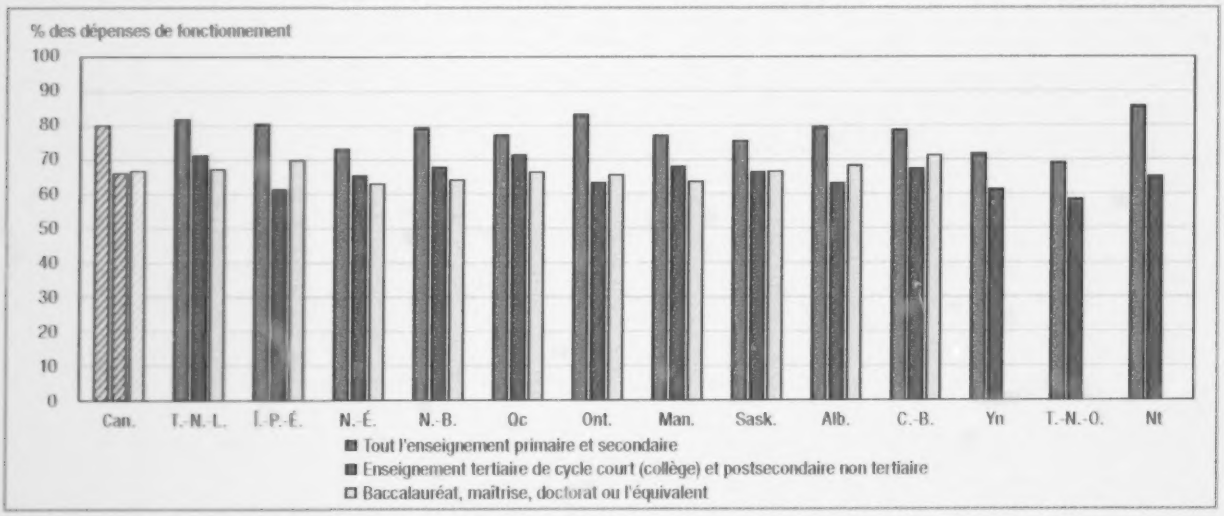

Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau B.3.1.

3. Au cours de ce chapitre, les données les plus récentes disponibles pour l'OCDE et les pays autres que le Canada proviennent de la publication de *Regards sur l'éducation 2016 : les indicateurs de l'OCDE* et correspondent à l'année 2013.
4. Au cours de ce chapitre, pour l'OCDE et les pays autres que le Canada, l'enseignement postsecondaire correspond à l'enseignement tertiaire et n'inclut pas l'enseignement postsecondaire non tertiaire (CITE 4). Cette pratique ne devrait toutefois pas influencer sensiblement les ratios ni la comparabilité des données, compte tenu du poids relatif minime de ces dépenses.

Graphique B.3.3
Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel enseignant, pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire, tertiaire de cycle court et postsecondaire non tertiaire et universitaire, 2014

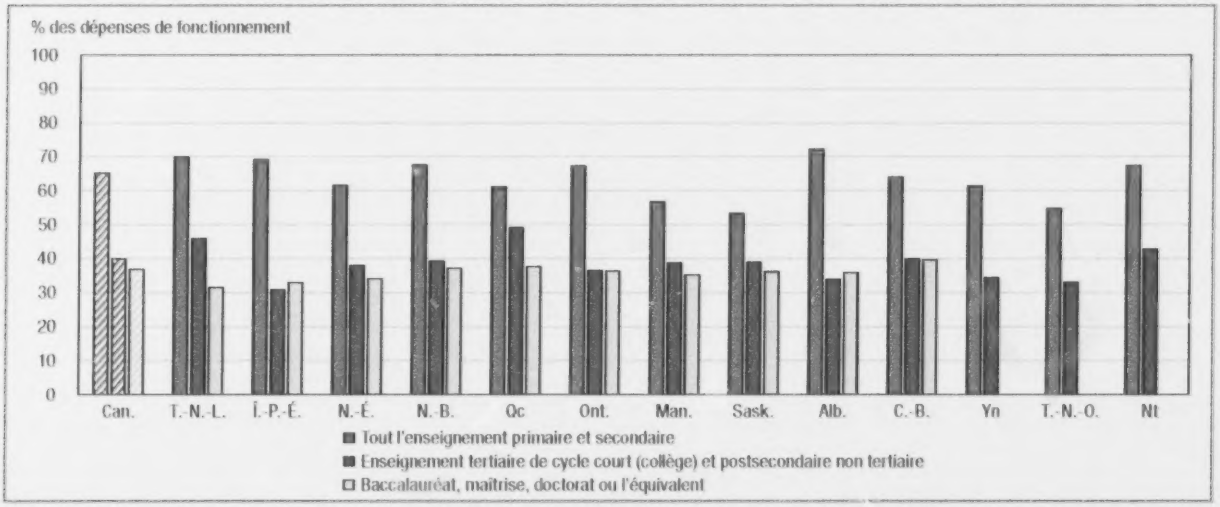

Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau B.3.1.

- À tous les niveaux d'éducation, et dans toutes les provinces et territoires, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement en éducation. Au Canada, elles représentaient en moyenne 80 % des dépenses de fonctionnement aux niveaux primaire et secondaire, 66 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 67 % au niveau universitaire.

- Pour toutes les provinces et les territoires, c'est dans l'enseignement primaire et secondaire que la proportion des dépenses liées à la rémunération du personnel était la plus élevée, allant de 69 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 86 % au Nunavut.

- Dans l'enseignement primaire et secondaire, la rémunération du personnel est largement dominée par la rémunération du personnel enseignant. En effet, au Canada, la rémunération du personnel enseignant à ces niveaux représentait 65 % des dépenses de fonctionnement en 2014, en comparaison avec 15 % pour les autres rémunérations. Cette différence est moins prononcée au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et au niveau universitaire.

- Au niveau postsecondaire, les « autres dépenses de fonctionnement » sont plus élevées qu'aux niveaux primaire et secondaire. En effet, la moyenne canadienne, pour 2014, était de 34 % pour l'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et de 33 % pour l'enseignement universitaire, comparativement à 20 % pour l'enseignement primaire et secondaire. La moyenne des pays de l'OCDE pour les autres dépenses de fonctionnement au niveau postsecondaire était de 33 %, similaire à la moyenne canadienne de 34 %.

Graphique B.3.4
Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, pour les établissements d'enseignement postsecondaire, Canada, OCDE et autres pays, 2014

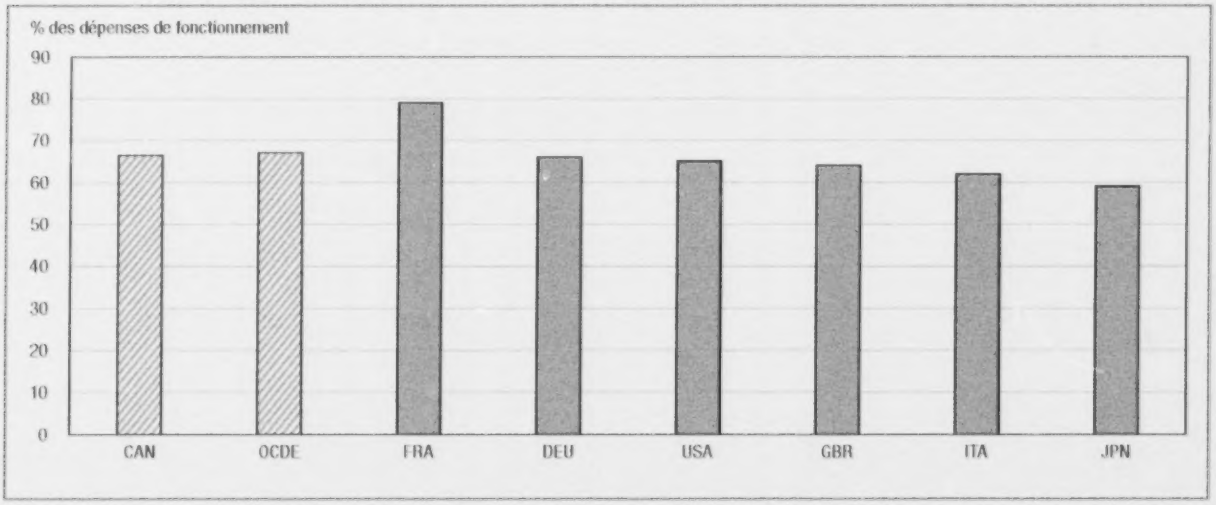

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau B.3.1, Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE.

- Pour la moyenne des pays de l'OCDE et les pays du G7, tout comme pour le Canada, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement pour l'éducation postsecondaire. Au sein des pays du G7, ces dépenses variaient de 59 % au Japon à 79 % en France tandis que la moyenne canadienne et la moyenne des pays de l'OCDE se situaient à 67 %.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur montre la proportion des budgets qui est attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital à différents niveaux de scolarité. Les dépenses sont fondées sur la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse (ou par fonds), selon les sources de données utilisées par les provinces et les territoires. L'indicateur montre également la proportion des dépenses de fonctionnement allouée à la rémunération des enseignants et du personnel non enseignant, ainsi que les autres dépenses de fonctionnement.

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle qui est en usage en comptabilité nationale. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements d'enseignement dans le cadre de leurs activités. Elles incluent les dépenses en recherche et développement qui ne sont pas des dépenses en capital. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants ainsi qu'à la construction de locaux ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les données pour le Canada sont celles de l'exercice 2014 et les chiffres sont tirés de six enquêtes de Statistique Canada : l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire, l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, l'Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges, l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle. Les données sur les pays membres de l'OCDE et les moyennes de l'OCDE sont celles de l'exercice 2013; elles sont fondées sur la collecte de données sur les systèmes d'éducation menée conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisée par l'OCDE.

Note: L'indicateur correspondant de l'OCDE est B6, *À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?*.

Tableau B.3.1
Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014

	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage					
Tout l'enseignement primaire et secondaire						
Moyenne de l'OCDE	..	..	..	..	..	..
Canada	93,0	7,0	65,0	15,0	80,0	20,0
Terre-Neuve-et-Labrador	91,9	8,1	69,8	12,0	81,8	18,2
Île-du-Prince-Édouard	94,9	5,1	69,2	11,2	80,4	19,6
Nouvelle-Écosse	94,2	5,8	61,6	11,6	73,2	26,8
Nouveau-Brunswick	90,7	9,3	67,6	11,7	79,3	20,7
Québec	92,8	7,2	60,9	16,3	77,2	22,8
Ontario	92,9	7,1	67,1	16,1	83,2	16,8
Manitoba	93,6	6,4	56,7	20,3	77,0	23,0
Saskatchewan	90,7	9,3	53,2	22,2	75,4	24,6
Alberta	95,2	4,8	72,2	7,4	79,6	20,4
Colombie-Britannique	91,5	8,5	64,0	14,6	78,6	21,4
Yukon	94,2	5,8	61,4	10,3	71,7	28,3
Territoires du Nord-Ouest	96,4	3,6	54,7	14,4	69,1	30,9
Nunavut	94,2	5,8	67,3	18,3	85,6	14,4
Tout l'enseignement postsecondaire						
Moyenne de l'OCDE[1,2,3]	89,0	11,0	42,0	25,0	67,0	33,0
Canada[4]	92,5	7,5	37,7	28,7	66,5	33,5
Terre-Neuve-et-Labrador	92,4	7,6	35,0	33,2	68,2	31,8
Île-du-Prince-Édouard	96,1	3,9	31,9	34,2	66,1	33,9
Nouvelle-Écosse	92,6	7,4	34,9	28,6	63,5	36,5
Nouveau-Brunswick	98,0	2,0	37,8	27,5	65,3	34,7
Québec	93,8	6,2	41,8	26,5	68,3	31,7
Ontario	94,0	6,0	36,3	28,5	64,8	35,2
Manitoba	92,1	7,9	36,2	28,8	65,0	35,0
Saskatchewan	90,1	9,9	36,8	29,8	66,5	33,5
Alberta	89,9	10,1	35,1	31,2	66,4	33,6
Colombie-Britannique	91,9	8,1	39,6	30,2	69,8	30,2
Yukon	93,1	6,9	34,3	26,9	61,3	38,7
Territoires du Nord-Ouest	99,2	0,8	32,9	25,5	58,5	41,5
Nunavut	100,0	0,0	42,7	22,5	65,1	34,9
Enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire						
Moyenne de l'OCDE	..	..	..	..	..	..
Canada	95,2	4,8	39,7	26,3	66,0	34,0
Terre-Neuve-et-Labrador	97,1	2,9	45,9	25,3	71,2	28,8
Île-du-Prince-Édouard	96,7	3,3	30,7	30,7	61,4	38,6
Nouvelle-Écosse	97,6	2,4	37,8	27,5	65,4	34,6
Nouveau-Brunswick	99,6	0,4	39,2	28,6	67,8	32,2
Québec	94,2	5,8	49,0	22,4	71,4	28,6
Ontario	99,8	0,2	36,4	26,8	63,2	36,8
Manitoba	97,7	2,3	38,6	29,4	68,0	32,0
Saskatchewan	96,4	3,6	38,8	27,6	66,4	33,6
Alberta	92,0	8,0	33,9	29,3	63,2	36,8
Colombie-Britannique	96,8	3,2	39,8	27,6	67,4	32,6
Yukon	93,1	6,9	34,3	26,9	61,3	38,7
Territoires du Nord-Ouest	99,2	0,8	32,9	25,5	58,5	41,5
Nunavut	100,0	0,0	42,7	22,5	65,1	34,9

Tableau B.3.1
Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2014 (suite)

	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage					
Baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent						
Moyenne de l'OCDE	..	..	..	..	..	..
Canada[4]	91,1	8,9	36,7	30,0	66,7	33,3
Terre-Neuve-et-Labrador	91,0	9,0	31,4	35,8	67,2	32,8
Île-du-Prince-Édouard	95,6	4,4	32,8	37,0	69,8	30,2
Nouvelle-Écosse	91,2	8,8	34,0	28,9	62,9	37,1
Nouveau-Brunswick	97,2	2,8	37,1	26,9	64,0	36,0
Québec	93,5	6,5	37,6	28,9	66,4	33,6
Ontario	91,2	8,8	36,2	29,3	65,6	34,4
Manitoba	89,8	10,2	35,2	28,5	63,7	36,3
Saskatchewan	87,9	12,1	36,0	30,6	66,6	33,4
Alberta	88,6	11,4	35,8	32,4	68,2	31,8
Colombie-Britannique	89,2	10,8	39,5	31,7	71,2	28,8
Yukon	...	...	...	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	...	...	...	...	...	...
Nunavut	...	...	...	...	...	...

.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer
0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
1. Pour l'OCDE, "Tout l'enseignement post-secondaire", correspond à "enseignement tertiaire" et n'inclut pas l'enseignement post-secondaire non tertiaire.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B.6.1, Part des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital, selon le niveau d'enseignement (2013), et Tableau B.6.2, Répartition des dépenses de fonctionnement, selon la catégorie de ressources (2013), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, lors de la publication de Regards sur l'éducation 2016, correspondaient à l'année 2013. Ce sont ces données qui ont été utilisées dans les moyennes de l'OCDE.
4. Au niveau universitaire, seulement les établissements publics sont inclus.
Notes : Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapitre C

Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

Contexte

Cet indicateur présente la proportion d'étudiants internationaux parmi les inscriptions au niveau d'éducation tertiaire selon les trois catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[1], qui représentent les effectifs au niveau collégial et universitaire[2]. L'indicateur présente également l'évolution du nombre d'étudiants internationaux, ainsi que leur distribution selon la province d'études et la région d'origine.

Il existe de nombreuses raisons de poursuivre ses études à l'étranger. Certains étudiants peuvent choisir cette voie pour découvrir des cultures, des sociétés et des langues différentes, tout en améliorant leurs perspectives d'emploi. La reconnaissance croissante de l'importance de ce niveau d'études comme facteur déterminant pour le revenu et l'employabilité a entraîné une hausse de la demande, que les établissements d'enseignement de certains pays peinent à satisfaire. Parallèlement, la mondialisation des marchés a accru la demande de travailleurs possédant des connaissances et des compétences plus vastes, et les équipes de travail comptent de plus en plus de personnes provenant de diverses régions et de divers pays.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer au choix du pays d'accueil. La langue parlée et employée dans l'enseignement, la qualité de la formation offerte, les frais de scolarité et le coût de la vie, et la politique d'immigration du pays de destination sont tous des facteurs importants. D'autres facteurs incluent la reconnaissance de la formation acquise à l'étranger, les perspectives d'emploi et les relations géographiques, commerciales ou culturelles pouvant exister entre les pays.

Les étudiants internationaux représentent pour les établissements qu'ils fréquentent une source de revenu supplémentaire. Ils peuvent aussi contribuer à la viabilité des programmes lorsque les effectifs nationaux sont quelque peu limités. Au Canada, tout comme dans d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de nombreux établissements et administrations publiques font activement la promotion de leurs programmes d'enseignement pour attirer ce type d'étudiants. En plus des bénéfices économiques qu'ils peuvent procurer, les étudiants internationaux contribuent aussi à l'enrichissement social et culturel des communautés dans lesquelles ils étudient. Ils pourraient devenir des citoyens du pays, ou en devenir des ambassadeurs au moment de retourner dans leur pays d'origine.

1. Veuillez consulter la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs de ce rapport pour une brève description des catégories de la CITE.
2. Au Canada, les universités sont situées dans les dix provinces; il n'y a pas d'universités dans les territoires.

Observations

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire

Graphique C.1.1
Nombre d'étudiants internationaux au niveau d'enseignement tertiaire, par province[1], 2014

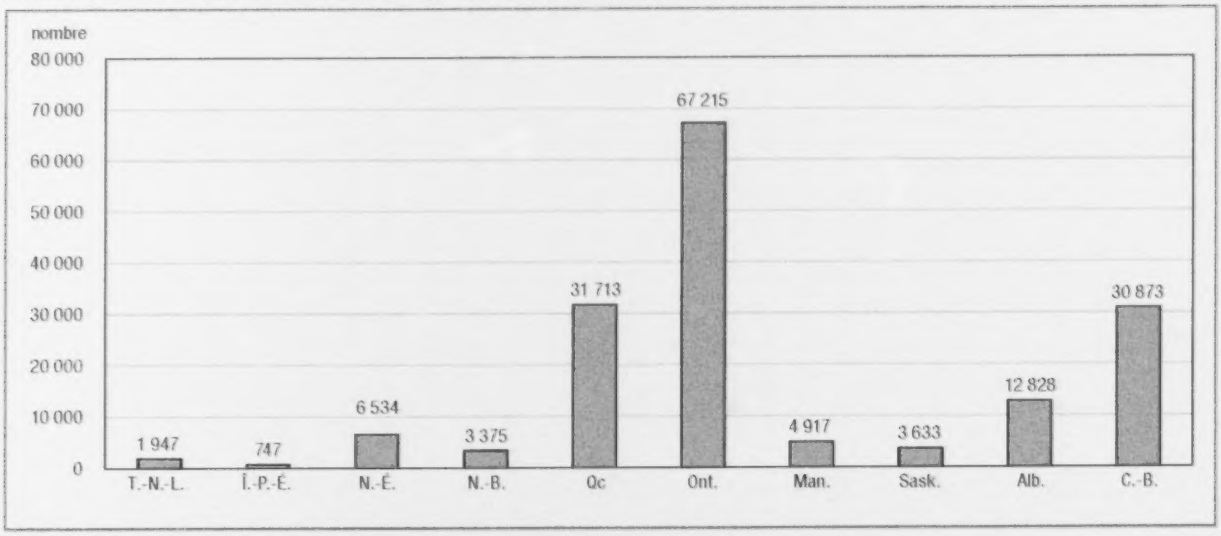

1. Le total pour le Canada était de 163 785 étudiants internationaux.
Source : Tableau C.1.2.

- En 2014, environ 163 800 étudiants internationaux faisaient des études au Canada. L'Ontario a attiré la plus forte proportion d'étudiants internationaux (41 %), suivie du Québec (19 %) et de la Colombie-Britannique (19 %).

Graphique C.1.2
Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada et provinces, 2014

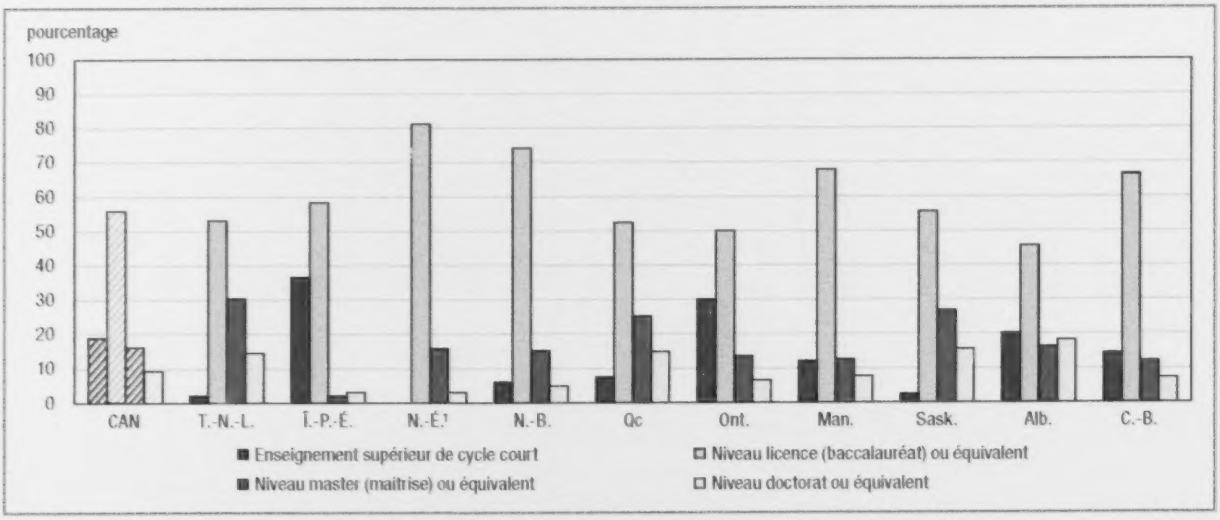

1. La Nouvelle-Écosse ne fournit pas le statut d'immigrant au niveau de l'enseignement tertiaire de cycle court (collège).
Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau C.1.1.

- La majorité des étudiants internationaux inscrits aux études tertiaires au Canada l'étaient au niveau d'études universitaires de baccalauréat ou équivalent. Cela est aussi vrai pour toutes les provinces.
- La proportion des étudiants internationaux inscrits au niveau d'enseignement supérieur de cycle court (collège) variait grandement selon les provinces, représentant environ un tiers à l'Île-du-Prince-Édouard (37 %) et en Ontario (30 %) et seulement 2 % à Terre-Neuve-et-Labrador et en Saskatchewan.

Graphique C.1.3a
Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et moyenne de l'OCDE, 2014

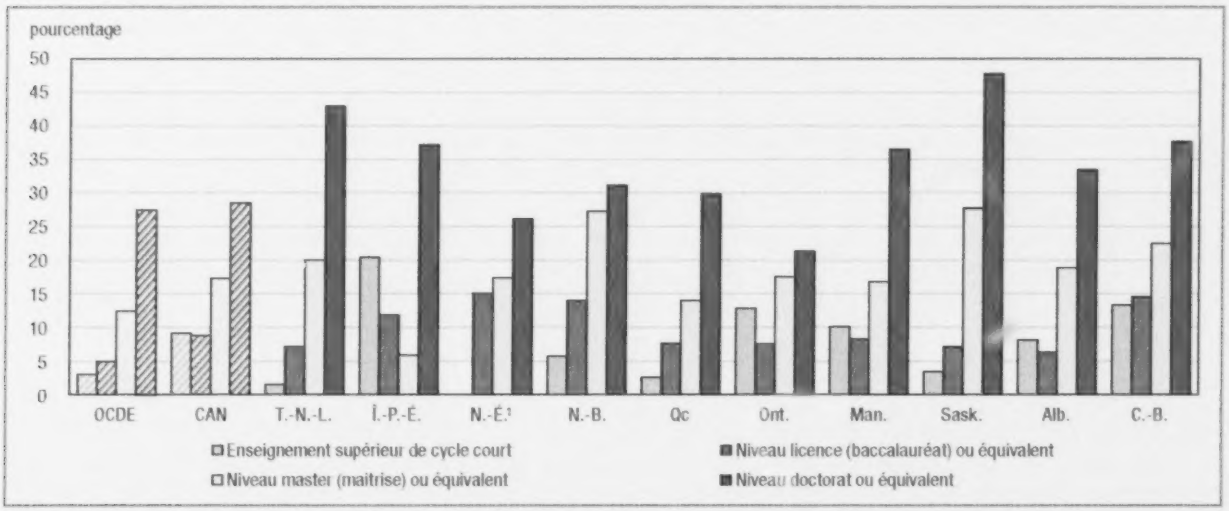

1. La Nouvelle-Écosse ne fournit pas le statut d'immigrant au niveau de l'enseignement tertiaire de cycle court (collège).
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Sources : Tableau C.1.1 et Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE, tableau C.4.1 — Étudiants étrangers/en mobilité internationale scolarisés dans l'enseignement tertiaire (2014).

- Bien que la proportion des étudiants internationaux inscrits à des programmes au niveau du doctorat ou équivalent soit comparable entre le Canada (29 %) et l'ensemble des pays de l'OCDE (27 %), parmi les provinces le pourcentage varie de 21 % en Ontario à 48 % en Saskatchewan.
- La proportion d'étudiants internationaux augmente selon le niveau d'études universitaires (baccalauréat, maîtrise et doctorat), à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard où la proportion d'étudiants internationaux était plus forte au niveau du baccalauréat qu'au niveau de la maîtrise.

Graphique C.1.3b
Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, pays du G7[1], Australie[2] et moyenne de l'OCDE, 2014

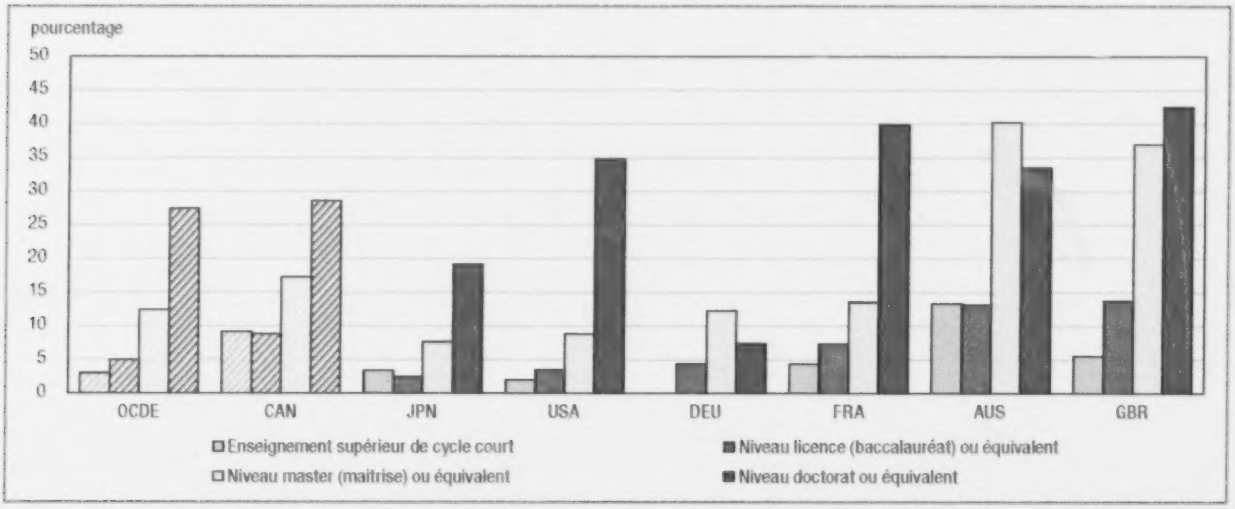

1. Les données sur les étudiants internationaux n'étaient pas disponibles pour l'Italie.
2. Les données pour l'Australie sont également présentées comme exemple d'un pays anglophone ayant une importante population d'immigrants.
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Sources : Tableau C.1.1 et Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE, tableau C4.1 — Étudiants étrangers/en mobilité internationale scolarisés dans l'enseignement tertiaire (2014).

- En comparaison avec les autres pays du G7, le Canada présentait une plus forte proportion d'étudiants internationaux que l'Allemagne et le Japon à tous les niveaux d'enseignement. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis affichaient des proportions plus semblables à celle observée au Canada. Cependant, ces trois pays présentaient des proportions beaucoup plus élevées au niveau des études de doctorat, ainsi qu'au niveau de la maîtrise pour ce qui est du Royaume-Uni.
- L'Australie, qui ne fait pas partie du G7, est également incluse à des fins de comparaison, car elle accueille un grand nombre d'immigrants. En comparaison avec le Canada, l'Australie affichait des proportions beaucoup plus élevées d'étudiants internationaux à tous les niveaux d'enseignement.

Graphique C.1.4
Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2014

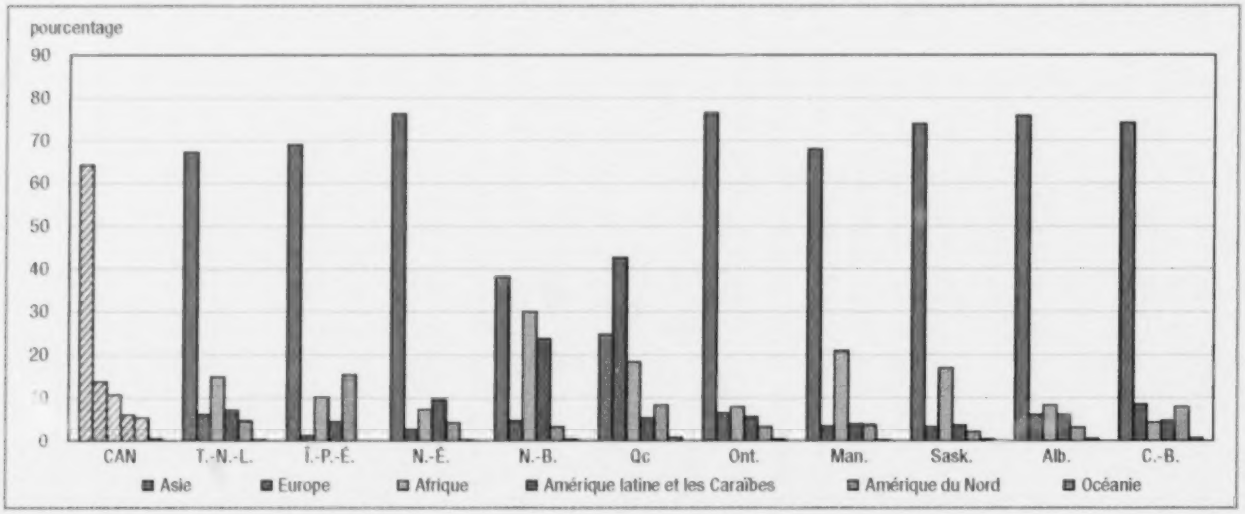

Notes : Ces proportions ont été établies en fonction des étudiants pour lesquels le pays d'origine était connu (la catégorie « Non déclaré » [origine non déclarée] a été exclue des calculs). Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau C.1.2.

- La majorité des étudiants internationaux au Canada venaient de l'Asie (64%). Cela est aussi vrai au niveau de chaque province sauf pour le Québec.
- Au Nouveau-Brunswick, alors que la principale région de provenance était l'Asie, la proportion d'étudiants internationaux originaires de ce continent était sensiblement plus faible (38 %) que dans la plupart des autres provinces. Il est intéressant de noter que le Nouveau-Brunswick affichait une proportion relativement importante (30 %) d'étudiants internationaux en provenance de l'Afrique.
- Au Québec, la principale région de provenance était l'Europe (43 %), suivie de l'Asie (25 %).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente la proportion d'étudiants internationaux à différents niveaux d'enseignement tertiaire.

Les **étudiants internationaux** sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents[3], tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

Les **étudiants étrangers** correspondent à un concept plus large qui inclut les étudiants qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas citoyens. Au Canada, le concept d' « étudiants étrangers » inclut tous les « étudiants internationaux », de même que tous les étudiants qui sont immigrants reçus/résidents permanents[4].

3. Les « résidents non permanents » sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié ainsi que tout membre de leur famille né à l'extérieur du Canada vivant avec elles.
4. Un « immigrant reçu/résident permanent » est une personne autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration.

La proportion de l'effectif représentant les étudiants internationaux à un certain niveau de scolarité s'obtient en divisant le nombre d'étudiants qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents du Canada par les effectifs totaux et en multipliant le quotient par 100. Les effectifs totaux comprennent toutes les personnes qui poursuivent des études au pays, qu'il s'agisse de citoyens canadiens, de résidents permanents ou étrangers, ou d'étudiants extraterritoriaux, mais excluent tous les citoyens canadiens et résidents permanents qui poursuivent des études à l'étranger.

Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada, qui couvre uniquement les établissements d'enseignement postsecondaire publics. Les résultats pour certaines provinces sont en partie basés sur des estimations établies pour des établissements non répondants. En raison de l'introduction de certains ajustements de nature méthodologique à l'outil de collection du SIEP visant à améliorer la précision des données recueillies et la correspondance à la CITE, les données présentées dans ce chapitre ne doivent pas être comparées avec celle des années précédentes.

Les données de l'OCDE sur les étudiants étrangers et les étudiants internationaux se rapportent à l'année académique 2013-2014 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2015 par l'OCDE. Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les étudiants nationaux et les étudiants internationaux sont recensés à une date précise ou pendant une période donnée de l'année (par exemple, les effectifs du SIEP représentent le nombre d'étudiants inscrits à des cours entre le 30 septembre et le 1er décembre 2013 pour l'année académique 2013-2014). Cette procédure ne représente peut-être pas le nombre total d'étudiants internationaux car de nombreux étudiants ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année (par exemple, ceux qui commencent à l'hiver ou au printemps).

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C4, *Qui étudie à l'étranger et où ?*

Tableau C.1.1

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2014

	Proportion d'étudiants internationaux[1] dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire					2014/2005, taux de croissance annuel moyen, ensemble du tertiaire	Distribution des étudiants internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire			
	Ensemble du tertiaire	Enseignement supérieur de cycle court	Niveau licence (baccalauréat ou équivalent)	Niveau master (maîtrise) ou équivalent	Niveau doctorat ou équivalent		Enseignement supérieur de cycle court	Niveau licence (baccalauréat ou équivalent	Niveau master (maîtrise) ou équivalent	Niveau doctorat ou équivalent
	pourcentage					taux	pourcentage			
Moyenne de l'OCDE[2]	6,4	3,0	4,9	12,4	27,4	..	..	..	..	..
Canada[3]	10,3	9,1	8,8	17,2	28,5	8,4	18,8	55,7	16,2	9,3
Terre-Neuve-et-Labrador	9,4	1,5	7,1	20,0	42,9	6,9	2,1	53,1	30,4	14,5
Île-du-Prince-Édouard	14,0	20,4	11,8	5,9	37,1	10,9	36,6	58,3	2,0	3,1
Nouvelle-Écosse[4]	13,5	..	15,0	17,3	26,1	6,1	..	81,1	15,8	3,0
Nouveau-Brunswick	14,2	5,7	14,0	27,2	31,1	3,6	6,0	74,1	15,1	4,8
Québec	8,3	2,6	7,6	14,0	29,8	6,3	7,5	52,5	25,1	14,8
Ontario	9,9	12,8	7,5	17,5	21,3	9,8	30,0	50,0	13,5	6,5
Manitoba	9,7	10,1	8,3	16,8	36,5	7,4	12,0	67,8	12,6	7,6
Saskatchewan	10,2	3,4	7,1	27,7	47,8	7,5	2,4	55,5	26,7	15,5
Alberta	9,0	8,1	6,3	18,8	33,4	9,3	20,1	45,6	16,2	18,1
Colombie-Britannique	15,6	13,3	14,5	22,5	37,6	9,4	14,4	66,4	12,0	7,2

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les étudiants internationaux sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, les étudiants internationaux sont définis en fonction de leur statut d'immigrant. Le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C.4.1, Étudiants étrangers/en mobilité internationale scolarisés dans l'enseignement tertiaire (2014), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

3. Les établissement privés sont exclus. Les chiffres pour le Canada ne tiennent pas compte des territoires.

4. La Nouvelle-Écosse ne déclare pas le statut d'immigrant au niveau de l'enseignement tertiaire de cycle court (collège).

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.1.2

Répartition des étudiants internationaux[1] dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2014

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada[2]
	nombre										
Afrique	288	75	468	1 011	5 808	4 821	981	579	1 068	1 281	16 380
Niger	111	51	150	81	72	2 073	543	399	408	378	4 269
Maroc	3	0	15	81	840	54	42	0	12	21	1 068
Égypte	18	0	57	9	213	486	24	15	96	78	996
Cameroun	9	3	12	147	558	123	9	12	21	27	921
Tunisie	0	0	3	39	771	39	9	3	12	15	891
Sénégal	0	3	9	57	492	57	57	0	3	6	684
Ghana	18	3	36	18	30	306	36	48	87	78	654
Côte d'Ivoire	3	0	3	60	387	60	9	0	6	3	531
Algérie	0	0	6	9	444	33	0	0	6	0	501
Amérique du Nord	90	114	276	108	2 601	1 968	174	72	402	2 310	8 118
États-Unis	90	114	276	108	2 589	1 968	174	72	402	2 307	8 100
Amérique latine et les Caraïbes	138	33	627	798	1 665	3 393	183	123	783	1 359	9 108
Mexique	18	0	30	15	324	441	42	27	201	387	1 491
Brésil	21	0	33	6	216	453	36	15	171	249	1 197
Trinité-et-Tobago	0	0	15	642	18	327	6	3	21	24	1 056
Colombie	3	3	21	6	192	255	12	18	90	114	717
Vénézuela	6	0	12	9	102	267	12	6	63	93	570
Asie	1 305	513	4 974	1 287	7 866	46 521	3 213	2 532	9 708	21 903	99 810
Chine	663	426	2 703	477	2 835	22 866	1 908	1 446	4 974	12 093	50 394
Inde	126	15	411	102	1 131	9 636	315	270	1 332	2 208	15 552
Arabie saoudite	48	21	1 137	390	588	2 454	72	147	258	924	6 045
Corée du Sud	51	6	72	15	309	2 391	114	42	429	1 248	4 677
Iran	99	0	57	72	921	1 290	159	153	684	654	4 089
Pakistan	57	3	69	24	324	1 404	93	120	261	285	2 640
Bangladesh	126	3	144	30	204	675	102	102	216	300	1 902
Hong Kong	0	3	12	3	45	723	75	27	177	711	1 776
Vietnam	6	3	12	21	216	732	66	33	225	273	1 587
Japon	6	12	30	39	135	489	39	24	141	594	1 503
Taïwan	6	0	15	3	72	351	18	9	87	639	1 203
Malaisie	15	0	24	30	42	573	45	21	117	282	1 155
Turquie	6	0	45	3	183	414	12	3	33	138	837
Indonésie	15	0	6	3	21	294	12	3	42	336	735
Liban	6	3	24	3	288	126	6	3	39	21	510
Europe	117	9	171	156	13 488	3 879	159	108	765	2 496	21 345
France	6	0	9	54	11 925	393	12	6	72	198	12 681
Royaume-Uni	18	0	30	24	192	543	15	18	135	519	1 497
Fédération de Russie	9	0	9	6	102	855	33	9	72	393	1 491
Allemagne	24	0	30	15	192	270	48	18	120	402	1 116
Ukraine	12	3	6	18	27	423	27	21	60	129	726
Océanie	3	0	12	12	267	249	15	12	66	186	822
Non déclaré[3]	6	0	9	3	18	6 387	198	210	39	1 338	8 205
Total	1 947	747	6 534	3 375	31 713	67 215	4 917	3 633	12 828	30 873	163 785

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Les étudiants internationaux sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, les étudiants internationaux sont définis en fonction de leur statut d'immigrant. Le concept d' « étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

2. Les établissement privés sont exclus. Les chiffres pour le Canada ne tiennent pas compte des territoires.

3. Inclut les étudiants internationaux pour lesquels le pays ou la région d'origine n'a pas été déclaré.

Note : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, on applique aux données un processus d'arrondissement aléatoire. Par conséquent, lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

C2 Transitions au marché du travail

Contexte

Cet indicateur porte sur le passage des études au monde du travail. Il présente le pourcentage de personnes âgées de 15 à 29 ans qui sont considérées « aux études » ou « pas aux études », ainsi que leurs situations d'emploi respectives. Cette information peut être utile pour comprendre comment les jeunes adultes peuvent combiner les études et le travail, ou comment ils peuvent faire la transition entre les deux. La partie de cette population qui n'est ni aux études, ni en emploi ou en formation, un groupe qu'on appelle parfois la population « NEET » en anglais (*Not in Education, Employment or Training*) fait l'objet d'un examen plus approfondi.

Dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Canada, la politique en matière d'éducation vise à encourager les jeunes à terminer au moins leurs études secondaires. Puisque la réussite de cette étape est maintenant la norme parmi les étudiants dans la majorité des pays de l'OCDE, ceux qui ne réussissent pas à l'atteindre auront probablement beaucoup plus de difficulté quand ils arriveront sur le marché du travail. Le fait de ne pas avoir obtenu un diplôme d'études secondaires constitue généralement un obstacle pour trouver un emploi.

On reconnaît de plus en plus l'importance des études postsecondaires pour la réussite économique et sociale sur les plans individuel et collectif. Toutefois, les décisions que prennent les jeunes gens relativement à leurs études dépendent souvent de la conjoncture économique. À titre d'exemple, ils peuvent être portés à quitter l'école et à intégrer la population active lorsque le marché du travail est vigoureux, ou ils peuvent décider de poursuivre leurs études ou de retourner aux études lorsque le marché du travail est faible et qu'il est plus difficile de trouver un emploi.

La transition entre l'école et la vie active n'est pas toujours un passage facile et un ensemble de facteurs incluant des circonstances personnelles, le type et la durée de la scolarité reçue, les conditions du marché du travail et la conjoncture économique globale peuvent y ajouter de la complexité. Il est aussi important de trouver des moyens de comprendre comment cette complexité peut influer sur le groupe des NEET, particulièrement ses plus jeunes membres, puisque les adolescents âgés de 15 à 19 ans auront à la fois un niveau d'éducation inférieur et moins d'expérience de travail que les jeunes adultes dans la vingtaine.

Observations

Les jeunes adultes aux études, pas aux études

Graphique C.2.1
Portrait des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans selon leur groupe d'âge, leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2016

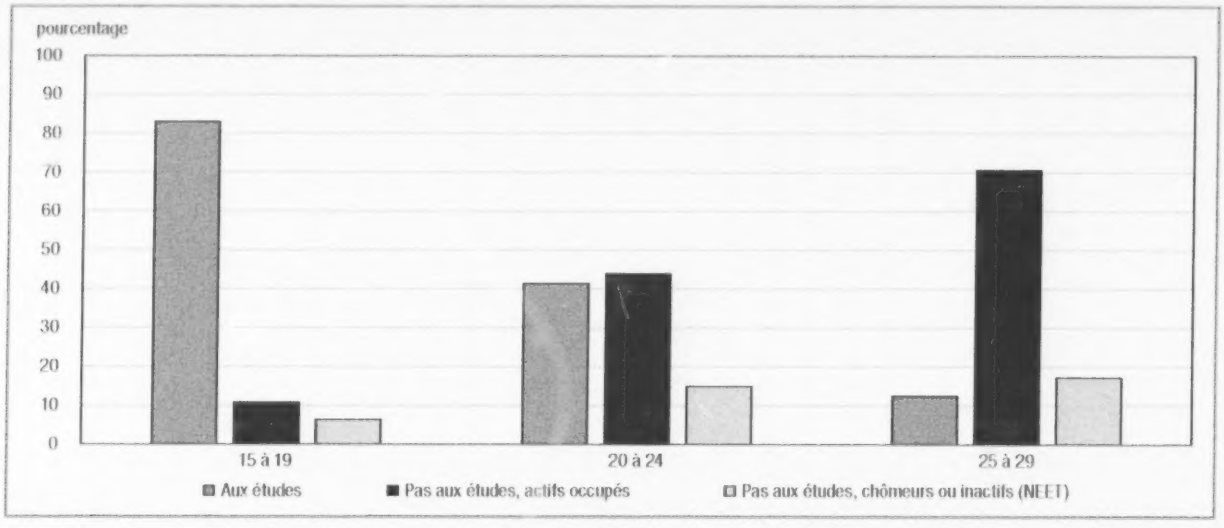

Source : Tableau C.2.1.

- En 2016, la majorité des jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans, soit 83 %, était aux études. Pour les jeunes adultes de 20 à 24 ans, le pourcentage d'individus ayant effectué leur transition sur le marché du travail et occupant un emploi (44 %) était semblable au pourcentage de ceux étant toujours aux études (41 %). Quant aux jeunes âgés de 25 à 29 ans, la majorité d'entre eux, soit 71 %, n'était plus aux études et occupait un emploi.
- En 2016, la proportion des jeunes Canadiens qui étaient ni en emploi ni aux études ou en formation (les jeunes « NEET ») était plus élevée pour les jeunes adultes de 25 à 29 ans (17 %) que pour les jeune âgés de 20 à 24 ans (15 %) ou de 15 à 19 ans (6 %). Cette tendance est aussi présente dans la moyenne des pays de l'OCDE[1] et est observée année après année.

1. Au cours de ce chapitre, les données les plus récentes disponibles pour l'OCDE et les pays autres que le Canada proviennent de la publication de *Regards sur l'éducation 2016 : les indicateurs de l'OCDE* et correspondent à l'année 2015.

Graphique C.2.2.1
Portrait des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans selon leur groupe d'âge, leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2016

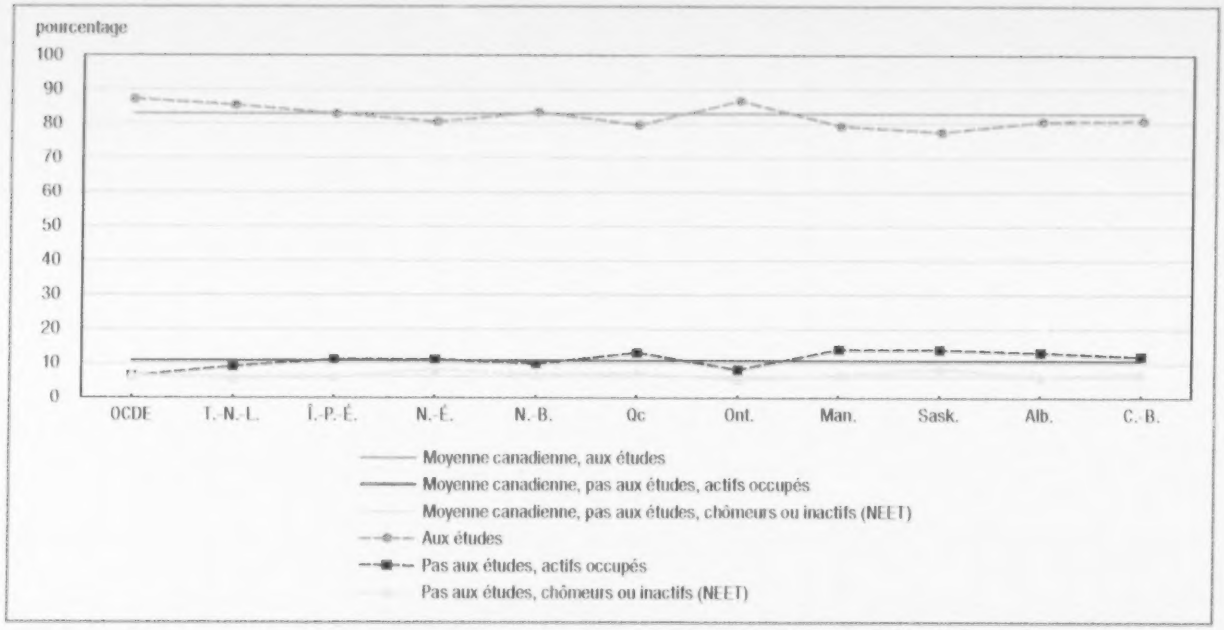

Source : Tableau C.2.1

- En 2016, la majorité des jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans, soit 83 %, étaient toujours aux études, ce qui était aussi le cas pour la moyenne des pays de l'OCDE, soit 87 %. Parmi les provinces, ce pourcentage variait de 78 % en Saskatchewan à 87 % en Ontario.

Graphique C.2.2.2
Répartition des jeunes âgés de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada et provinces, 2016

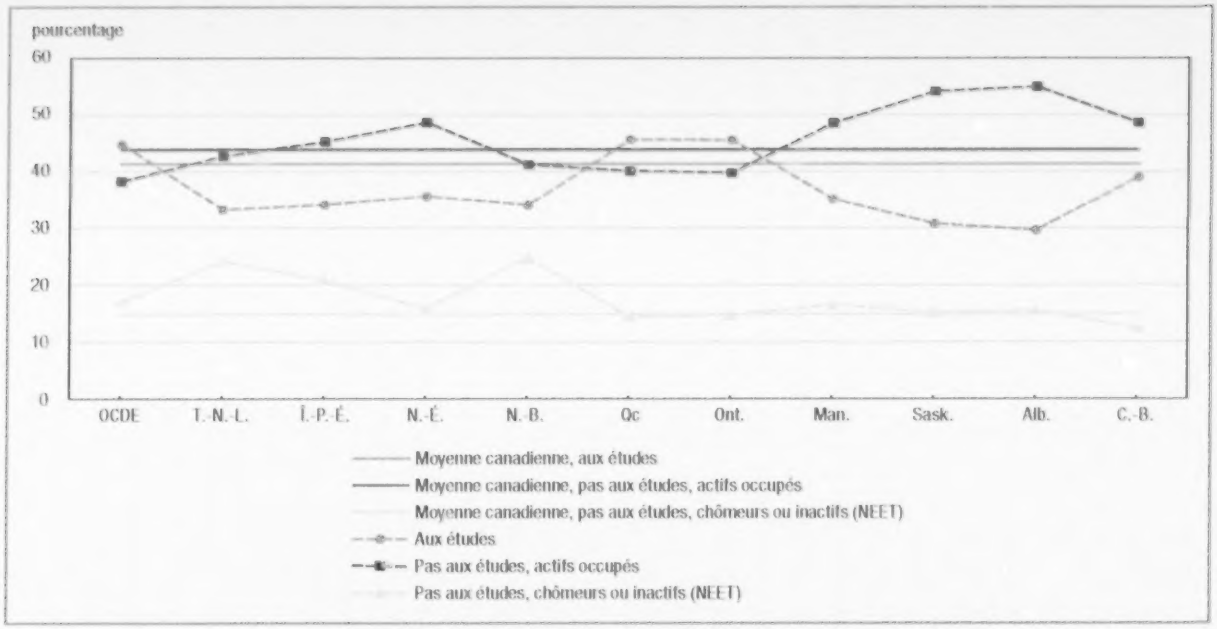

Source : Tableau C.2.1.

- Au niveau canadien, on observe un pourcentage semblable de jeunes adultes de 20 à 24 ans occupant un emploi (44 %) à ceux étant aux études (41 %). Les moyennes correspondantes étaient de 38 % et de 45 % pour les pays de l'OCDE. Au niveau provincial, une plus grande variation est constatée. De façon générale, il y avait plus de jeunes occupant un emploi que de jeunes étant aux études dans cette catégorie d'âge. Cette tendance est observée dans toutes les provinces sauf au Québec et en Ontario où la situation est inversée.
- Pour les 20 à 24 ans, la proportion des jeunes « NEET » variait de 12 %, en Colombie-Britannique, à 25 % au Nouveau-Brunswick. La moyenne canadienne était de 15 % en comparaison avec 17 % pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- Pour ces jeunes âgés de 20 à 24 ans, on remarque une plus grande variation entre les provinces que pour les autres groupes d'âge (graphiques C.2.2.1 et C.2.2.3) où les distributions sont plus uniformes.

Graphique C.2.2.3
Répartition des jeunes âgés de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada et provinces, 2016

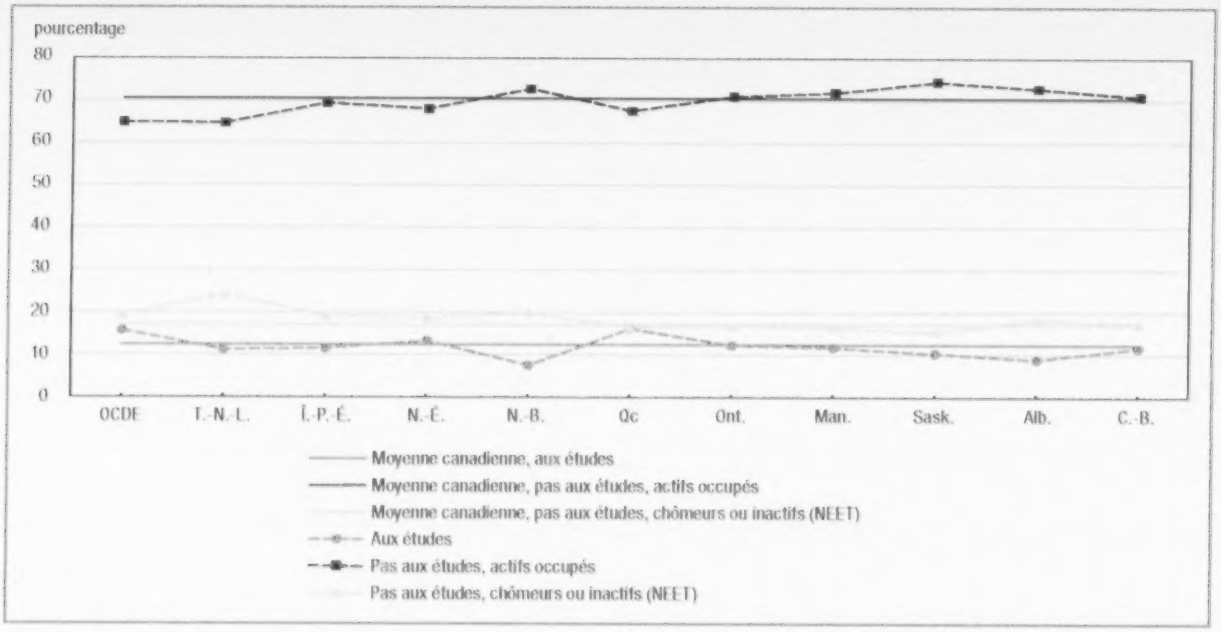

Source : Tableau C.2.1.

- En 2016, la majorité des jeunes Canadiens de 25 à 29 ans, soit 71 %, n'était plus aux études et occupait un emploi. Ce pourcentage était de 65 % pour la moyenne des pays de l'OCDE. Au sein des provinces, ce pourcentage variait de 65 %, à Terre-Neuve-et-Labrador, à 75 % en Saskatchewan.
- C'est parmi les 25 à 29 ans que le plus haut taux de jeunes « NEET » est observé, soit 17 % pour la moyenne canadienne, variant de 15 % en Saskatchewan à 24 % pour Terre-Neuve-et-Labrador. Pour sa part, la moyenne des pays de l'OCDE était de 20 %.

Ni en emploi, ni aux études (NEET)

Graphique C.2.3
Répartition de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), Canada, OCDE et autres pays, 2016

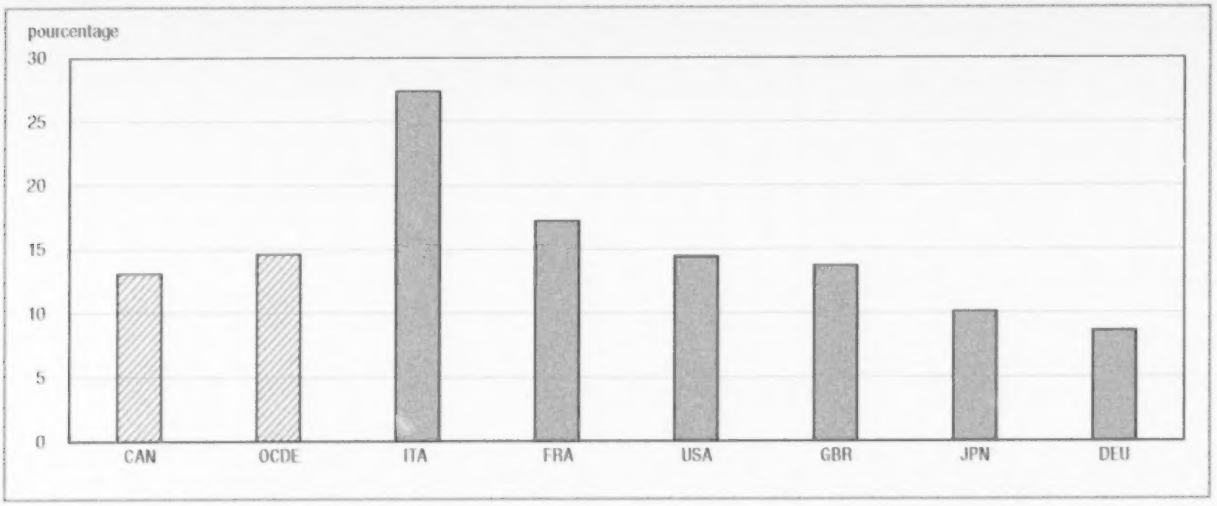

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Sources : Tableau C.2.1, Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE.

- En 2016, 13% des Canadiens âgés de 15 à 29 ans n'étaient ni aux études, ni en emploi ni en formation (NEET). Ce taux est comparable à la moyenne des pays de l'OCDE, qui était de 15 %. Toutefois, on observe une grande variabilité entre les pays individuels. Parmi les pays du G7, ce taux variait de 9 % en Allemagne à 27 % en Italie.

Graphique C.2.4
Répartition de la population âgée de 25 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), OCDE, Canada et provinces, 2016

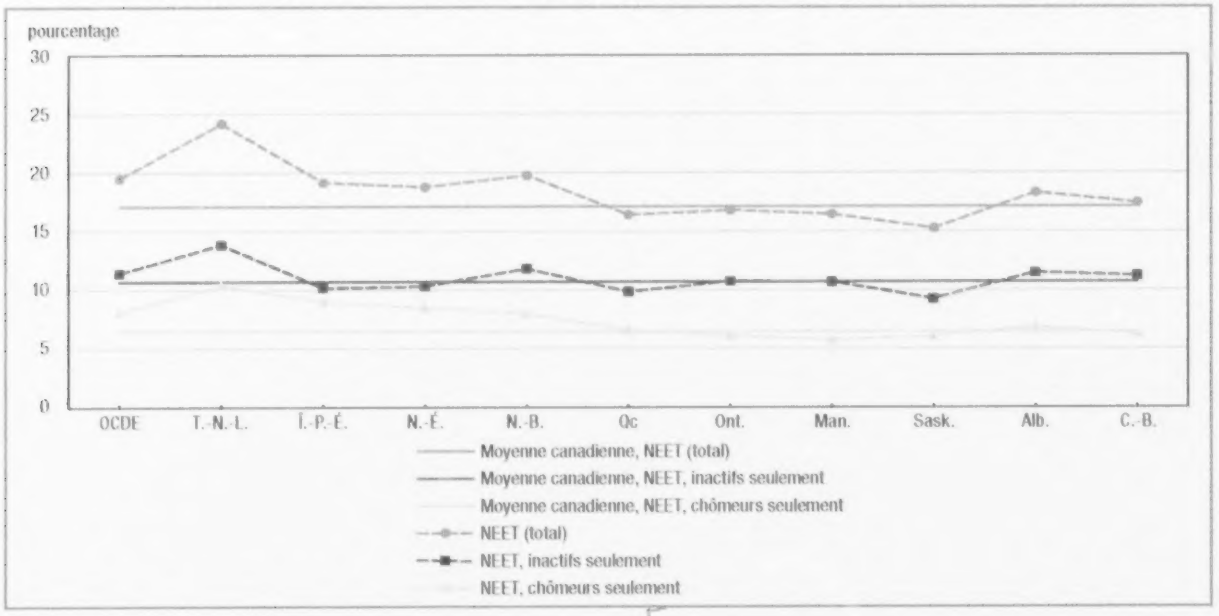

Source : Tableau C.2.1.

- En 2016, comme pour les années précédentes, c'est parmi les Canadiens âgés de 25 à 29 ans que l'on retrouve la plus grande proportion de jeunes « NEET », qui n'étaient ni aux études ni en emploi ni en formation (chômeurs ou inactifs), soit 17 %. Parmi cette population, il y avait plus d'inactifs (11 %) que de chômeurs (6 %). Cette tendance est aussi observée dans toutes les provinces et pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

Ni aux études, ni en emploi (NEET), selon le sexe

Graphique C.2.5.1
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016

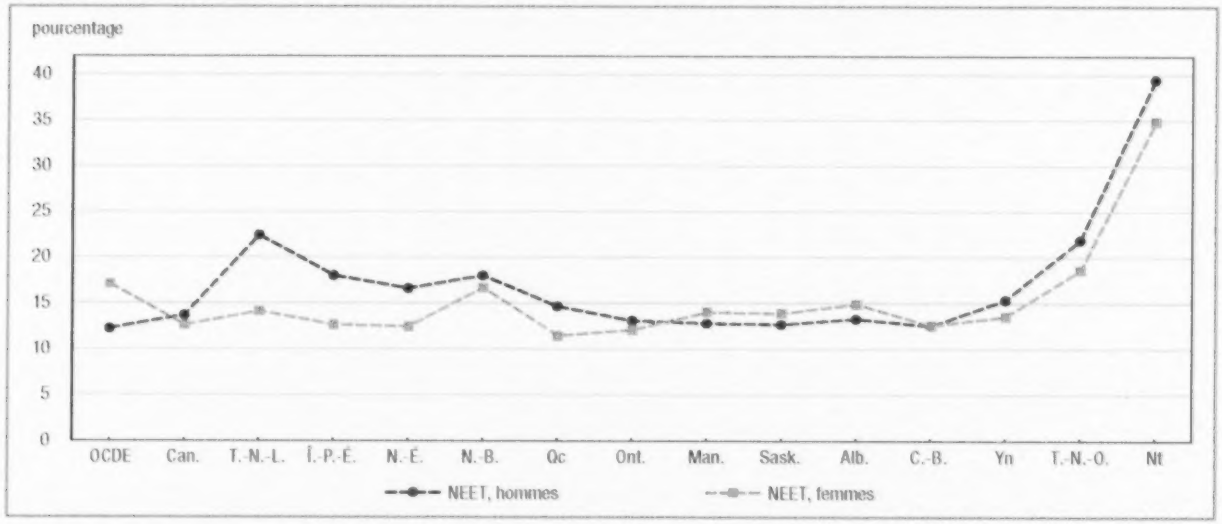

Source : Tableau C.2.2.

Graphique C.2.5.2
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et qui est au chômage (NEET, chômeurs seulement), selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016

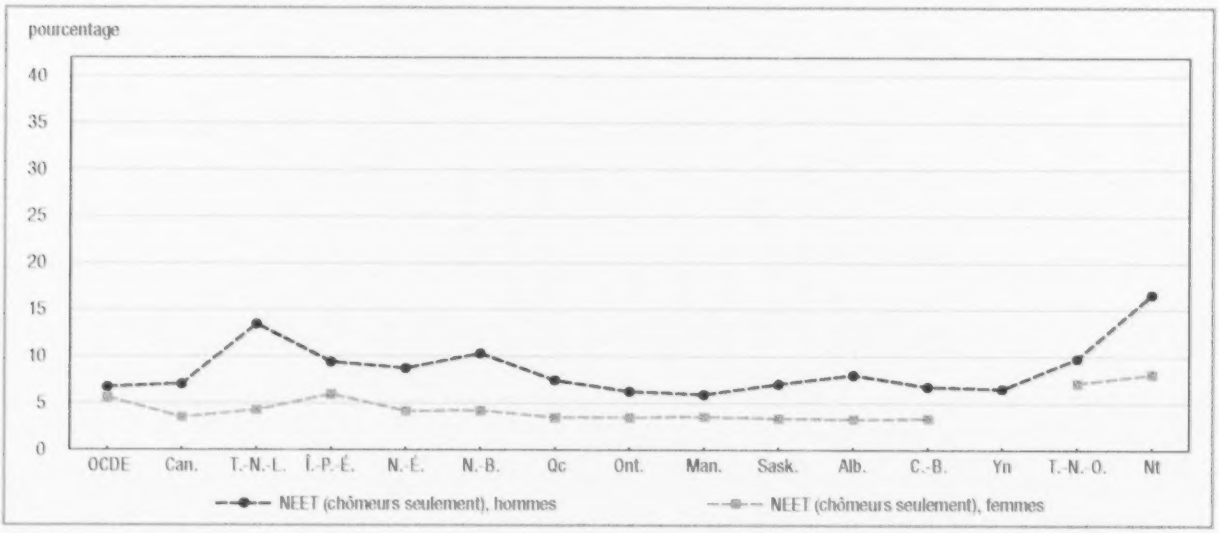

Source : Tableau C.2.2.

Graphique C.2.5.3
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et qui est inactive (NEET, inactifs seulement), selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016

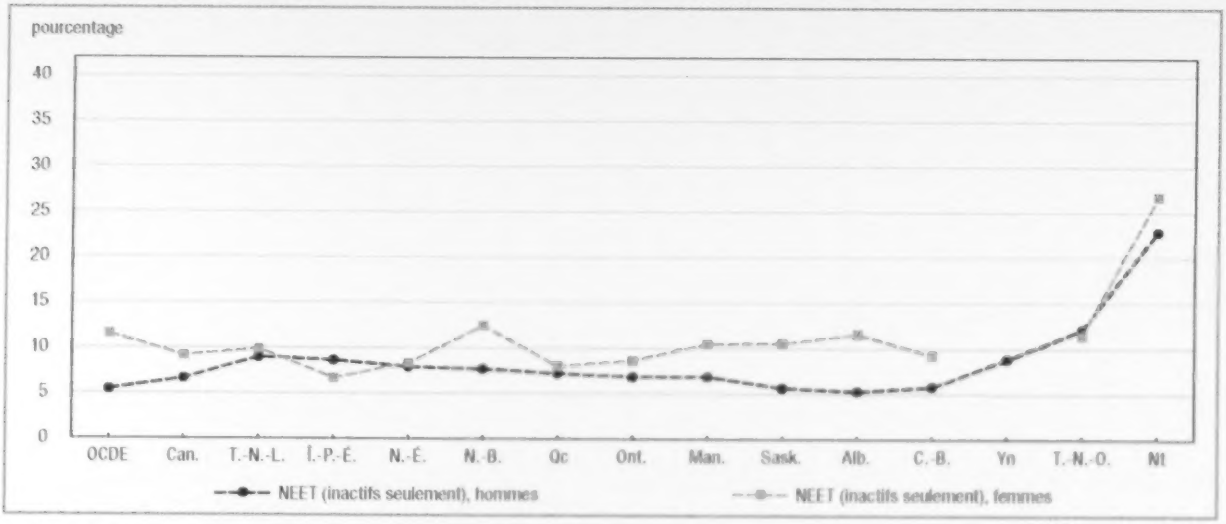

Source : Tableau C.2.2

- En 2016, pour les 15 à 29 ans, la moyenne canadienne de jeunes « NEET » variait peu entre les femmes (13 %) et les hommes (14 %), comme le montre le graphique C.2.5.1. C'est aussi le cas pour la plupart des provinces et des territoires sauf pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nunavut et l'ensemble des pays de l'OCDE où une différence de plus de 4 points de pourcentage entre les femmes et les hommes est observée.

- Lorsque l'on étudie séparément les chômeurs et les inactifs composant les jeunes « NEETS » (graphiques C.2.5.2 et C.2.5.3), on observe, pour la moyenne canadienne, que la proportion de femmes inactives (9 %) était supérieure à celle d'hommes inactifs (7 %) tandis que plus d'hommes (7 %) que de femmes (3 %) étaient au chômage. À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et des Territoires du Nord-Ouest, cette tendance est observée dans toutes les provinces et les territoires ainsi que dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

Le travail pendant les études

Graphique C.2.6
Proportion des femmes et des hommes âgés de 15 à 29 ans et qui sont aux études occupant un emploi, OCDE, Canada et provinces, 2016

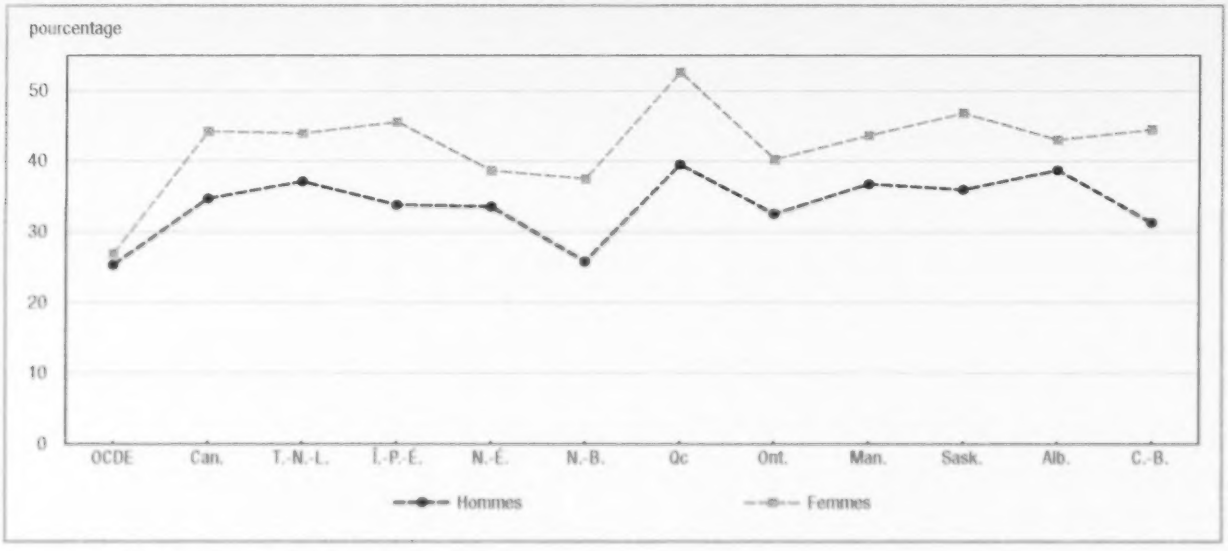

Source : Tableau C.2.2.

- Au Canada, en 2016, il y avait une plus grande proportion de femmes (44 %) que d'hommes (35 %) âgés de 15 à 29 ans qui travaillaient pendant leurs études[2]. Cette tendance, présente depuis plusieurs années, est mentionnée dans d'autres publications[3] et est observée dans toutes les provinces et dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur est calculé à l'aide de tableaux croisés contenant les variables suivantes : la fréquentation scolaire, la situation d'emploi, le sexe, l'âge (ensemble des 15 à 29 ans ; 15 à 19 ans ; 20 à 24 ans ; et 25 à 29 ans) et le plus haut niveau d'éducation atteint. Les personnes sont catégorisées selon leur situation à l'égard de l'éducation (aux études ou pas aux études) et de l'emploi (actifs occupés, chômeurs ou inactifs). L'indicateur présente également des données historiques.

Le groupe « aux études » comprend les étudiants à temps plein et à temps partiel, alors que le groupe « pas aux études » représente ceux qui ont interrompu leurs études. Suivant la définition de l'OCDE, les établissements scolaires qui sont considérés pour cet indicateur sont les établissements d'enseignement primaire et secondaire, les collèges et les universités. La situation d'emploi est définie selon les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les actifs occupés sont les personnes qui, durant la semaine de référence : (i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés), ou (ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé d'études ou de formation, de congé de maternité ou parental, etc.). Par chômeurs, on entend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler et recherchaient activement un emploi. La catégorie inactifs inclut les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit celles qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

2. Cette proportion est calculée en divisant le pourcentage d'hommes (ou de femmes) actifs occupés et aux études par le pourcentage d'hommes (ou de femmes) aux études, multiplié par 100.
3. Par exemple : Turcotte, Martin. 2011. « Les femmes et l'éducation », *Femmes au Canada*, sixième édition, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada, p. 14; Marshall, Katherine. 2010. « Profils d'emploi des étudiants postsecondaires », *L'emploi et le revenu en perspective* (Septembre 2010, vol. 11, n° 9), n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 7, Graphique A.

La partie de la population des 15 à 29 ans qui ne sont pas aux études comprend les personnes ayant un emploi, mais aussi les personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi ou en formation. Ces personnes sont parfois désignées par l'acronyme « NEET » en anglais. Il s'agit d'un groupe hétérogène de jeunes gens se trouvant dans diverses situations possibles. Certains font peut-être partie de ce groupe par choix, parce qu'ils prennent congé du travail et/ou de l'école pour voyager ou pour fonder une famille ou pour s'occuper de leurs jeunes enfants. Certains préfèreraient peut-être travailler, mais ils ont abandonné temporairement la recherche d'emploi. Ces individus ne font pas partie de la « population active »[4] comparativement à ceux qui recherchent un emploi mais qui sont au chômage. Le groupe des personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi ou en formation représente une population qui pourrait être à risque de connaître des difficultés sociales et économiques.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Elles portent sur le premier trimestre ou sur la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, ce qui exclut l'emploi d'été. L'EPA ne recueille pas de données sur les programmes officiels emploi-études auxquels les étudiants pourraient participer; au Canada, ces programmes seraient considérés comme des études utilisant une formule coopérative ou de stages.

Note: L'indicateur correspondant de l'OCDE est C5, La transition entre les études et la vie active : *Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?*.

4. Les individus qui ne font pas partie de la « population active » ne sont pas à la recherche d'emploi et sont donc ni au chômage ni en emploi.

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016

	Aux études				Pas aux études				
	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage								
Moyenne de l'OCDE[4]									
15 à 29	12,4	1,8	33,3	47,5	37,9	6,2	8,4	52,5	100,0
15 à 19	14,7	2,9	70,7	87,2	6,3	2,2	4,3	12,8	100,0
20 à 24	15,0	2,1	27,8	44,8	38,2	7,9	9,1	55,2	100,0
25 à 29	8,6	1,1	6,1	15,7	64,8	8,1	11,4	84,3	100,0
Canada[5]									
15 à 29	17,2	2,4	23,8	43,3	43,6	5,3	7,8	56,7	100,0
15 à 19	26,8	5,6	50,5	82,9	10,8	2,6	3,7	17,1	100,0
20 à 24	19,6	1,6	20,2	41,3	43,8	6,4	8,4	58,7	100,0
25 à 29	6,7	0,5	5,1	12,4	70,5	6,4	10,7	87,6	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 29	17,0	1,6[E]	23,2	41,8	39,8	8,9	9,4	58,2	100,0
15 à 19	29,1	3,9[E]	52,5	85,4	9,0[E]	2,8[E]	2,7[E]	14,6	100,0
20 à 24	17,7	x	x	33,2	42,7	13,2	10,9[E]	66,8	100,0
25 à 29	5,5[E]	x	x	11,2[E]	64,7	10,4[E]	13,8	88,8	100,0
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 29	17,4	2,4[E]	23,6	43,4	41,3	7,7	7,6	56,6	100,0
15 à 19	26,3	5,6[E]	51,0	82,9	11,1[E]	F	x[E]	17,1	100,0
20 à 24	17,6	x	x	34,1	45,2	11,1[E]	9,6[E]	65,9	100,0
25 à 29	7,4[E]	x	F	11,5[E]	69,4	9,0[E]	10,1[E]	88,5	100,0
Nouvelle-Écosse									
15 à 29	15,0	3,1	23,5	41,6	43,9	6,5	8,1	58,4	100,0
15 à 19	22,8	8,3	49,5	80,6	11,1	3,4[E]	5,0[E]	19,4	100,0
20 à 24	16,3	1,2[E]	18,1	35,6	48,6	7,2	8,6	64,4	100,0
25 à 29	6,9[E]	x	x	13,2[E]	68,0	8,5	10,3	86,8	100,0
Nouveau-Brunswick									
15 à 29	13,1	1,9[E]	26,4	41,3	41,3	7,3	10,0	58,7	100,0
15 à 19	25,6	4,9	52,9	83,4	9,8	3,3[E]	3,5[E]	16,6	100,0
20 à 24	x	x	20,9	34,0	41,2	10,5	14,3	66,0	100,0
25 à 29	F	x	5,9[E]	7,5[E]	72,7	8,0[E]	11,8	92,5	100,0
Québec									
15 à 29	20,8	2,7	21,2	44,7	42,2	5,5	7,6	55,3	100,0
15 à 19	27,9	5,6	46,2	79,7	13,1	2,9	4,3	20,3	100,0
20 à 24	26,9	2,2[E]	16,5	45,6	40,1	6,4	7,9	54,4	100,0
25 à 29	9,2	0,9[E]	6,0	16,1	67,5	6,6	9,8	83,9	100,0
Ontario									
15 à 29	16,9	2,5	27,0	46,4	41,0	4,9	7,7	53,6	100,0
15 à 19	26,9	5,8	53,9	86,7	8,1	2,1	3,2	13,3	100,0
20 à 24	18,8	1,5	25,2	45,5	39,7	6,1	8,6	54,5	100,0
25 à 29	6,3	0,5[E]	5,5	12,2	71,0	6,1	10,7	87,8	100,0
Manitoba									
15 à 29	16,4	2,6	21,8	40,8	45,8	4,8	8,6	59,2	100,0
15 à 19	25,9	5,5	47,9	79,3	14,0	2,8[E]	3,9	20,7	100,0
20 à 24	18,0	2,1[E]	14,9	35,1	48,5	5,6	10,9	64,9	100,0
25 à 29	6,3	x	x	11,7	71,9	5,8	10,7	88,3	100,0
Saskatchewan									
15 à 29	15,3	2,0	19,4	36,7	50,1	5,3	8,0	63,3	100,0
15 à 19	27,0	5,7	44,9	77,6	13,9	2,8[E]	5,7	22,4	100,0
20 à 24	14,8	0,8[E]	15,1	30,7	54,1	6,6	8,6	69,3	100,0
25 à 29	6,6	x	x	10,3	74,5	6,0	9,2	89,7	100,0
Alberta									
15 à 29	14,5	1,8	19,1	35,5	50,5	5,7	8,3	64,5	100,0
15 à 19	27,0	5,1	48,6	80,7	13,1	3,0[E]	3,2	19,3	100,0
20 à 24	14,7	0,7[E]	14,2	29,6	54,9	6,7	8,9	70,4	100,0
25 à 29	5,6	F	x[E]	8,9	72,8	6,8	11,4	91,1	100,0
Colombie-Britannique									
15 à 29	16,1	2,2	23,9	42,2	45,3	5,1	7,4	57,8	100,0
15 à 19	25,4	5,2	50,4	81,0	11,9	2,7[E]	4,4	19,0	100,0
20 à 24	17,9	1,7[E]	19,5	39,0	48,5	6,0	6,4	61,0	100,0
25 à 29	6,0	x	x	11,6	71,0	6,2	11,2	88,4	100,0
Yukon									
15 à 29	x	x	24,7	37,0	48,5	5,9[E]	8,5[E]	63,0	100,0
15 à 19	x	x	52,8	82,7	10,7[E]	x	x	17,3[E]	100,0
20 à 24	x	x	20,1[E]	25,3[E]	55,3	x	x	74,7	100,0
25 à 29	x	x	x	x	79,4	x	x	x	100,0

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016 (suite)

	Aux études				Pas aux études				
	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage								
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 29	x	x	20,0	30,6	49,3	8,4	11,7	69,4	100,0
15 à 19	x	x	46,5	77,0	11,4[E]	x	x	23,0[E]	100,0
20 à 24	x	x	16,5[E]	19,4[E]	51,9	12,4[E]	16,2[E]	80,6	100,0
25 à 29	x	x	x	x	76,0	x[E]	10,4[E]	x	100,0
Nunavut									
15 à 29	x	x	22,6	28,1	34,7	12,6	24,7	71,9	100,0
15 à 19	x	x	55,0	68,3	8,6[E]	5,7[E]	17,5	31,7	100,0
20 à 24	x	x	9,1[E]	10,3	43,2	15,1	31,5	89,7	100,0
25 à 29	x	x	x	x	53,9	x	25,6	x	100,0

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C.5.2, Évolution du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans et de 20 à 24 ans scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le sexe (2000 et 2015), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.
5. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.
Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*, le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

Tableau C.2.2
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016

	Aux études				Pas aux études					
						NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)				
	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, sans emploi[4]	Total, pas aux études	Total
Moyenne de l'OCDE[5]										
Les deux sexes	12,4	1,8	33,3	47,5	37,9	6,2	8,4	14,6	52,5	100,0
Hommes	11,7	1,9	32,8	46,3	41,5	6,7	5,4	12,2	53,7	100,0
Femmes	13,1	1,9	33,7	48,7	34,2	5,6	11,5	17,1	51,3	100,0
Canada[6]										
Les deux sexes	17,2	2,4	23,8	43,3	43,6	5,3	7,8	13,1	56,7	100,0
Hommes	14,3	2,5	24,4	41,1	45,2	7,0	6,6	13,6	58,9	100,0
Femmes	20,2	2,3	23,1	45,6	41,8	3,5	9,1	12,6	54,4	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	17,0	1,6[E]	23,2	41,8	39,8	8,9	9,4	18,3	58,2	100,0
Hommes	14,9	1,6[E]	23,6	40,1	37,5	13,4	8,9	22,4	59,9	100,0
Femmes	19,2	1,7[E]	22,8	43,7	42,2	4,3[E]	9,8	14,1	56,3	100,0
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	17,4	2,4[E]	23,6	43,4	41,3	7,7	7,6	15,3	56,6	100,0
Hommes	13,7	2,3[E]	24,5	40,5	41,5	9,4	8,6	18,0	59,5	100,0
Femmes	21,1	2,6[E]	22,7	46,4	41,0	6,0[E]	6,7[E]	12,6	53,6	100,0
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	15,0	3,1	23,5	41,6	43,9	6,5	8,1	14,5	58,4	100,0
Hommes	13,4	3,0[E]	23,6	40,1	43,4	8,7	7,9	16,6	59,9	100,0
Femmes	16,7	3,1[E]	23,4	43,2	44,4	4,2	8,3	12,5	56,8	100,0
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	13,1	1,9[E]	26,4	41,3	41,3	7,3	10,0	17,3	58,7	100,0
Hommes	10,5	1,9[E]	28,3	40,7	41,4	10,3	7,7	18,0	59,3	100,0
Femmes	15,8	1,9[E]	24,4	42,1	41,3	4,2[E]	12,4	16,7	57,9	100,0
Québec										
Les deux sexes	20,8	2,7	21,2	44,7	42,2	5,5	7,6	13,0	55,3	100,0
Hommes	16,1	3,0	21,6	40,7	44,7	7,4	7,2	14,6	59,3	100,0
Femmes	25,7	2,4	20,7	48,8	39,7	3,5	8,0	11,4	51,2	100,0
Ontario										
Les deux sexes	16,9	2,5	27,0	46,4	41,0	4,9	7,7	12,6	53,6	100,0
Hommes	14,6	2,6	27,7	44,9	42,0	6,2	6,8	13,1	55,1	100,0
Femmes	19,3	2,3	26,3	47,9	40,0	3,5	8,6	12,1	52,1	100,0
Manitoba										
Les deux sexes	16,4	2,6	21,8	40,8	45,8	4,8	8,6	13,4	59,2	100,0
Hommes	14,3	2,8[E]	21,9	39,0	48,2	5,9	6,9	12,8	61,0	100,0
Femmes	18,6	2,3	21,7	42,7	43,3	3,6	10,4	14,0	57,3	100,0
Saskatchewan										
Les deux sexes	15,3	2,0	19,4	36,7	50,1	5,3	8,0	13,3	63,3	100,0
Hommes	12,0	1,9[E]	19,5	33,3	54,0	7,0	5,6	12,7	66,7	100,0
Femmes	18,9	2,2	19,3	40,3	45,8	3,4	10,5	13,9	59,7	100,0
Alberta										
Les deux sexes	14,5	1,8	19,1	35,5	50,5	5,7	8,3	14,1	64,5	100,0
Hommes	13,1	1,6[E]	19,2	34,0	52,8	8,0	5,3	13,3	66,0	100,0
Femmes	15,9	2,1	19,0	37,0	48,1	3,3	11,6	14,9	63,0	100,0
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	16,1	2,2	23,9	42,2	45,3	5,1	7,4	12,5	57,8	100,0
Hommes	12,5	2,3	25,2	40,1	47,4	6,7	5,8	12,5	59,9	100,0
Femmes	19,8	2,1[E]	22,5	44,4	43,0	3,4	9,2	12,6	55,6	100,0
Yukon										
Les deux sexes	x	x	24,7	37,0	48,5	5,9[E]	8,5[E]	14,5	63,0	100,0
Hommes	x	x	23,0[E]	34,8	49,9	6,5[E]	8,8[E]	15,3[E]	65,2	100,0
Femmes	x	x	26,5[E]	39,5	47,0	x	x	13,5[E]	60,5	100,0
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	x	x	20,0	30,6	49,3	8,4	11,7	20,1	69,4	100,0
Hommes	x	x	22,1[E]	29,7	48,4	9,8[E]	12,1	21,9	70,3	100,0
Femmes	x	x	18,1	31,3	50,1	7,2[E]	11,4[E]	18,6	68,7	100,0

Tableau C.2.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016 (suite)

	Aux études				Pas aux études					
					NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)					
	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, aux études	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, sans emploi[4]	Total, pas aux études	Total
Nunavut										
Les deux sexes	x	x	22,6	28,1	34,7	12,6	24,7	37,3	71,9	100,0
Hommes	x	x	22,3	26,3	34,3	16,6	22,8	39,4	73,7	100,0
Femmes	x	x	22,8	30,1	35,0	8,1	26,7	34,8	69,9	100,0

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[1] à utiliser avec prudence

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C.5.2, Évolution du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans et de 20 à 24 ans scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le sexe (2000 et 2015), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.
6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.
Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

Tableau C.2.3
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016

	Aux études	Pas aux études					
		NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)					
	Total, aux études	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, Sans emploi[4]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage						
Moyenne de l'OCDE[5]							
Total, tous les niveaux d'éducation	47,5	37,9	6,2	8,4	14,6	52,5	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	70,3	15,4	5,0	9,3	14,3	29,7	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	42,0	42,9	6,8	8,4	15,2	58,0	100,0
Tertiaire	24,8	62,9	6,9	6,1	13,0	75,9	100,7
Canada[6]							
Total, tous les niveaux d'éducation	43,3	43,6	5,3	7,8	13,1	56,7	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	72,0	14,4	3,9	9,7	13,6	28,0	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	42,9	42,4	6,4	8,3	14,7	57,1	100,0
Tertiaire	24,1	65,1	4,9	6,0	10,8	75,9	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador							
Total, tous les niveaux d'éducation	41,8	39,8	8,9	9,4	18,3	58,2	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	73,8	11,4[t]	5,7[t]	9,1[t]	14,8	26,2	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	36,8	40,0	11,6	11,6	23,2	63,2	100,0
Tertiaire	19,9	67,0	7,5[t]	5,7[t]	13,2[t]	80,1	100,0
Île-du-Prince-Édouard							
Total, all levels of education	43,4	41,3	7,7	7,6	15,3	56,6	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	76,8	10,7[t]	7,3[t]	5,2[t]	12,5[t]	23,2	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	39,4	40,9	9,1	10,7	19,7	60,6	100,0
Tertiaire	20,8	67,8	6,1[t]	5,4[t]	11,5[t]	79,2	100,0
Nouvelle-Écosse							
Total, all levels of education	41,6	43,9	6,5	8,1	14,5	58,4	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	75,9	10,0	5,0[t]	9,2	14,2	24,1	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	38,9	43,5	8,7	8,9	17,6	61,1	100,0
Tertiaire	21,8	67,1	4,8[t]	6,3[t]	11,1	78,2	100,0
Nouveau-Brunswick							
Total, all levels of education	41,3	41,3	7,3	10,0	17,3	58,7	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	77,3	7,7[t]	4,1[t]	10,9	15,0	22,7	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	40,1	39,2	9,0	11,7	20,7	59,9	100,0
Tertiaire	15,8	69,6	7,5[t]	7,1[t]	14,6	84,2	100,0
Québec							
Total, all levels of education	44,7	42,2	5,5	7,6	13,0	55,3	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	60,9	20,8	5,5	12,8	18,3	39,1	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	38,8	46,4	6,8	8,1	14,9	61,2	100,0
Tertiaire	41,9	50,0	4,0	4,0	8,0	58,1	100,0
Ontario							
Total, all levels of education	46,4	41,0	4,9	7,7	12,6	53,6	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	77,0	11,4	2,6	9,0	11,6	23,0	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	53,0	32,9	5,8	8,3	14,1	47,0	100,0
Tertiaire	19,4	69,0	5,3	6,3	11,6	80,6	100,0
Manitoba							
Total, all levels of education	40,8	45,8	4,8	8,6	13,4	59,2	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	72,7	12,1	4,0	11,1	15,1	27,3	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	34,2	51,1	6,0	8,7	14,7	65,8	100,0
Tertiaire	18,4	72,6	3,2[t]	5,8	9,0	81,6	100,0
Saskatchewan							
Total, all levels of education	36,7	50,1	5,3	8,0	13,3	63,3	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	68,2	17,7	3,5[t]	10,6	14,1	31,8	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	28,2	57,1	6,6	8,1	14,7	71,8	100,0
Tertiaire	19,6	70,9	4,6[t]	4,9	9,5	80,4	100,0
Alberta							
Total, all levels of education	35,5	50,5	5,7	8,3	14,1	64,5	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	69,5	16,3	5,0	9,2	14,1	30,5	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	31,0	54,0	6,5	8,6	15,1	69,0	100,0
Tertiaire	13,6	74,0	5,2[t]	7,3	12,5	86,4	100,0
Colombie-Britannique							
Total, tous les niveaux d'éducation	42,2	45,3	5,1	7,4	12,5	57,8	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	74,9	14,4	3,6[t]	7,1	10,7	25,1	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	40,8	45,5	6,2	7,5	13,6	59,2	100,0
Tertiaire	19,6	68,2	4,5	7,7	12,2	80,4	100,0

Tableau C.2.3

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016 (suite)

		Pas aux études					
	Aux études	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)					
	Total, aux études	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, Sans emploi[4]	Total, pas aux études	Total
	pourcentage						
Yukon							
Total, tous les niveaux d'éducation	37,0	48,5	5,9[E]	8,5[E]	14,5	63,0	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	70,8	20,5[E]	x	x	x	29,2[E]	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	28,0[E]	51,7	8,7[E]	11,6[E]	20,3	72,0	100,0
Tertiaire	15,3[E]	72,6	x	x	12,1[E]	84,7	100,0
Territoires du Nord-Ouest							
Total, tous les niveaux d'éducation	30,6	49,3	8,4	11,7	20,1	69,4	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	55,1	24,3	8,9[E]	11,6[E]	20,6	44,9	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	17,7[E]	57,5	10,8[E]	14,0	24,8	82,3	100,0
Tertiaire	10,5[E]	77,7	x	x	11,8[E]	89,5	100,0
Nunavut							
Total, tous les niveaux d'éducation	28,1	34,7	12,6	24,7	37,3	71,9	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	38,2	20,7	12,8	28,3	41,1	61,8	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	F	53,9	14,9	20,7[E]	35,7	89,6	100,0
Tertiaire	x	73,1	x	x	x	x	100,0

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[E] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).

2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.

3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).

5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.
Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

Tableau C.2.4
Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2016

	2005			2000		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE[2]						
15 à 29	44,8	40,2	14,9	41,4	43,6	15,1
15 à 19	83,3	8,6	8,2	80,1	11,4	9,4
20 à 24	40,2	42,3	17,4	34,7	48,2	17,7
25 à 29	13,9	67,3	18,7	12,1	68,7	19,1
Canada[3]						
15 à 29	44,1	43,5	12,4	42,5	43,9	13,7
15 à 19	80,3	12,7	7,0	80,6	11,2	8,2
20 à 24	39,2	46,4	14,4	35,8	48,5	15,7
25 à 29	12,4	71,8	15,8	10,6	72,2	17,2
Terre-Neuve-et-Labrador						
15 à 29	47,3	33,2	19,5	46,3	29,9	23,7
15 à 19	85,7	6,8[E]	7,4	88,7	4,0[E]	7,2[E]
20 à 24	40,7	37,6	21,6	34,5	33,9	31,6
25 à 29	10,1[E]	58,8	31,1	8,7[E]	56,4	34,9
Île-du-Prince-Édouard						
15 à 29	44,1	39,2	16,8	40,6	42,3	17,0
15 à 19	82,7	8,8[E]	8,5[E]	81,0	11,2	7,9[E]
20 à 24	34,7	42,1	23,2	27,0	54,7	18,3
25 à 29	6,3[E]	74,0	19,8[E]	7,8[E]	65,7	26,5
Nouvelle-Écosse						
15 à 29	43,3	41,0	15,8	45,1	40,3	14,6
15 à 19	79,3	12,1	8,5	82,9	9,1	8,0
20 à 24	35,7	46,2	18,1	39,4	42,7	17,9
25 à 29	10,6	68,0	21,4	11,2	70,6	18,2
Nouveau-Brunswick						
15 à 29	42,1	42,4	15,5	39,6	41,6	18,9
15 à 19	79,1	12,5	8,4	82,9	9,7	7,4
20 à 24	35,2	46,6	18,2	28,9	46,4	24,7
25 à 29	10,0	69,8	20,1	5,8[E]	69,3	24,9
Québec						
15 à 29	42,1	44,4	13,5	42,4	41,1	16,5
15 à 19	78,0	13,7	8,2	78,7	10,9	10,4
20 à 24	38,2	46,0	15,8	36,3	44,4	19,2
25 à 29	13,7	70,3	16,0	11,3	68,7	19,9
Ontario						
15 à 29	47,2	41,0	11,8	43,7	44,4	11,8
15 à 19	82,8	10,5	6,6	82,2	9,8	8,0
20 à 24	44,9	41,5	13,6	39,9	47,5	12,6
25 à 29	12,6	72,1	15,3	10,0	75,1	14,8
Manitoba						
15 à 29	42,7	45,2	12,1	39,1	47,9	13,0
15 à 19	78,4	14,7	6,9	76,3	15,8	7,9
20 à 24	33,8	52,2	14,0	27,5	57,9	14,6
25 à 29	12,2	71,8	16,0	11,6	71,6	16,8
Saskatchewan						
15 à 29	40,9	47,7	11,4	41,2	45,3	13,5
15 à 19	77,1	14,9	8,0	77,7	14,4	7,9
20 à 24	29,8	56,9	13,3	28,4	54,2	17,4
25 à 29	9,7	76,9	13,4	9,7	74,0	16,3
Alberta						
15 à 29	39,5	50,1	10,4	37,9	50,2	11,8
15 à 19	76,8	18,1	5,1	75,5	17,3	7,2
20 à 24	31,3	56,5	12,2	27,5	60,3	12,3
25 à 29	11,6	74,7	13,6	11,0	73,0	16,0
Colombie-Britannique						
15 à 29	43,2	44,7	12,1	43,3	43,8	12,9
15 à 19	80,2	13,1	6,7	83,7	10,3	6,1
20 à 24	36,1	49,6	14,3	35,0	48,8	16,3
25 à 29	12,1	72,5	15,4	11,6	72,1	16,3
Yukon						
15 à 29	38,7	47,0	14,3	42,8	39,0	18,2
15 à 19	72,9	x	x	69,1	13,7[E]	17,2
20 à 24	22,7[E]	57,5	19,8[E]	33,2[E]	45,0	21,8
25 à 29	x	75,7	x	x	72,5	x

Tableau C.2.4
Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2016 (suite)

	2005			2000		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage					
Territoires du Nord-Ouest						
15 à 29	32,7	48,1	19,2	..	..	..
15 à 19	75,1	11,7	13,2[E]	..	..	..
20 à 24	15,2[E]	57,1	27,7	..	..	..
25 à 29	6,2[E]	76,7	17,1[E]	..	..	..
Nunavut						
15 à 29	32,2	36,5	31,4	..	..	..
15 à 19	66,8	10,7[E]	22,5	..	..	..
20 à 24	F	43,0	x	..	..	..
25 à 29	x	59,9	x	..	..	..

	2015			2010		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE[2]						
15 à 29	47,6	37,9	14,5	46,9	37,1	16,0
15 à 19	87,3	6,4	6,3	85,1	6,9	8,3
20 à 24	45,1	38,0	16,9	43,5	37,6	18,8
25 à 29	16,3	64,4	19,3	15,4	64,3	20,3
Canada[3]						
15 à 29	44,0	42,8	13,2	44,1	42,2	13,7
15 à 19	83,0	10,3	6,8	81,5	10,2	8,3
20 à 24	41,6	44,0	14,4	39,4	45,1	15,6
25 à 29	12,8	69,5	17,7	12,8	70,2	16,9
Terre-Neuve-et-Labrador						
15 à 29	45,1	37,5	17,4	43,6	34,7	21,7
15 à 19	85,4	7,6[E]	7,1[E]	80,2	8,0[E]	11,7
20 à 24	37,3	43,1	19,6	37,8	34,6	27,6
25 à 29	16,3	59,1	24,6	11,9	62,4	25,6
Île-du-Prince-Édouard						
15 à 29	44,5	40,2	15,3	47,5	38,1	14,4
15 à 19	83,4	8,8[E]	7,8[E]	85,7	8,5[E]	5,8[E]
20 à 24	38,3	43,2	18,5	37,3	43,9	18,8
25 à 29	7,9[E]	72,3	19,8	12,2[E]	67,8	20,0
Nouvelle-Écosse						
15 à 29	42,6	44,0	13,4	43,5	41,0	15,6
15 à 19	81,7	9,0	9,2	83,2	8,1	8,7
20 à 24	36,9	49,9	13,1	35,5	44,4	20,1
25 à 29	12,6	69,9	17,5	9,2	72,8	17,9
Nouveau-Brunswick						
15 à 29	40,4	43,0	16,6	42,6	42,3	15,1
15 à 19	83,9	8,2	7,9	84,8	8,3	7,0[E]
20 à 24	29,3	50,2	20,5	31,9	48,0	20,0
25 à 29	8,7[E]	70,4	21,0	8,4[E]	72,8	18,8
Québec						
15 à 29	46,7	39,7	13,6	45,0	41,2	13,8
15 à 19	81,7	11,2	7,2	77,4	12,5	10,1
20 à 24	47,4	37,9	14,8	43,1	42,4	14,5
25 à 29	16,9	65,3	17,8	15,8	67,4	16,8
Ontario						
15 à 29	46,5	40,4	13,0	47,1	38,8	14,1
15 à 19	86,0	8,1	5,9	84,2	7,8	8,0
20 à 24	45,3	40,5	14,2	43,2	39,6	17,2
25 à 29	12,2	69,5	18,2	13,3	69,6	17,1
Manitoba						
15 à 29	40,4	47,6	12,0	41,6	45,7	12,6
15 à 19	78,4	15,3	6,3	79,1	13,5	7,4
20 à 24	32,2	53,0	14,9	31,6	54,0	14,4
25 à 29	13,3	72,4	14,3	12,4	71,2	16,4
Saskatchewan						
15 à 29	37,3	49,9	12,8	38,9	49,0	12,0
15 à 19	78,4	15,1	6,4	78,4	14,6	7,0
20 à 24	31,2	53,1	15,7	28,3	57,5	14,2
25 à 29	10,5	74,3	15,2	10,9	74,3	14,8

Tableau C.2.4
Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2016 (suite)

	2015			2010		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs Occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage					
Alberta						
15 à 29	35,6	52,6	11,9	36,1	51,8	12,1
15 à 19	81,2	13,3	5,4	80,0	12,1	7,9
20 à 24	28,6	58,3	13,1	29,7	59,0	11,3
25 à 29	9,3	75,4	15,3	7,5	76,4	16,1
Colombie-Britannique						
15 à 29	42,7	43,1	14,2	43,1	44,1	12,8
15 à 19	79,4	11,2	9,4	81,9	11,5	6,6
20 à 24	40,2	46,0	13,8	37,6	48,2	14,2
25 à 29	12,7	68,5	18,8	13,8	69,3	16,9
Yukon						
15 à 29	38,7	49,9	11,4	36,0	44,5	19,4
15 à 19	78,1	x	x	69,1	17,0[E]	13,9[E]
20 à 24	27,8[E]	56,8	15,4[E]	16,2[E]	59,2	24,5[E]
25 à 29	x	81,2	x	x	69,7	x
Territoires du Nord-Ouest						
15 à 29	39,0	43,3	17,8	39,3	40,4	20,3
15 à 19	75,9	11,1[E]	13,0[E]	76,8	8,0[E]	15,2
20 à 24	31,1	46,9	22,0[E]	23,5[E]	50,3	26,1[E]
25 à 29	8,7[E]	72,8	18,5[E]	8,0[E]	71,1	20,9[E]
Nunavut						
15 à 29	28,4	32,2	39,4	33,8	31,6	34,6
15 à 19	63,1	10,1	26,9	66,9	10,0	23,1
20 à 24	11,5[E]	36,6	51,9	18,3	34,9	46,8
25 à 29	x	54,5	x	x	57,7	x

	2016		
	Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage		
Moyenne de l'OCDE[2]			
15 à 29	..	..	..
15 à 19	..	..	..
20 à 24	..	..	..
25 à 29	..	..	..
Canada[3]			
15 à 29	43,3	43,6	13,1
15 à 19	82,9	10,8	6,3
20 à 24	41,3	43,8	14,8
25 à 29	12,4	70,5	17,1
Terre-Neuve-et-Labrador			
15 à 29	41,8	39,8	18,3
15 à 19	85,4	9,0[E]	5,6[E]
20 à 24	33,2	42,7	24,1
25 à 29	11,2[E]	64,7	24,2
Île-du-Prince-Édouard			
15 à 29	43,4	41,3	15,3
15 à 19	82,9	11,1[E]	6,0[E]
20 à 24	34,1	45,2	20,7
25 à 29	11,5[E]	69,4	19,1
Nouvelle-Écosse			
15 à 29	41,6	43,9	14,5
15 à 19	80,6	11,1	8,3
20 à 24	35,6	48,6	15,8
25 à 29	13,2[E]	68,0	18,8
Nouveau-Brunswick			
15 à 29	41,3	41,3	17,3
15 à 19	83,4	9,8	6,8[E]
20 à 24	34,0	41,2	24,8
25 à 29	7,5[E]	72,7	19,8
Québec			
15 à 29	44,7	42,2	13,0
15 à 19	79,7	13,1	7,3
20 à 24	45,6	40,1	14,3
25 à 29	16,1	67,5	16,4

Tableau C.2.4
Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2016 (fin)

	2016		
	Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage		
Ontario			
15 à 29	46,4	41,0	12,6
15 à 19	86,7	8,1	5,2
20 à 24	45,5	39,7	14,7
25 à 29	12,2	71,0	16,8
Manitoba			
15 à 29	40,8	45,8	13,4
15 à 19	79,3	14,0	6,7
20 à 24	35,1	48,5	16,5
25 à 29	11,7	71,9	16,4
Saskatchewan			
15 à 29	36,7	50,1	13,3
15 à 19	77,6	13,9	8,5
20 à 24	30,7	54,1	15,2
25 à 29	10,3	74,5	15,2
Alberta			
15 à 29	35,5	50,5	14,1
15 à 19	80,7	13,1	6,2
20 à 24	29,6	54,9	15,5
25 à 29	8,9	72,8	18,3
Colombie-Britannique			
15 à 29	42,2	45,3	12,5
15 à 19	81,0	11,9	7,1
20 à 24	39,0	48,5	12,4
25 à 29	11,6	71,0	17,4
Yukon			
15 à 29	37,0	48,5	14,5
15 à 19	82,7	x	x
20 à 24	25,3[E]	55,3	19,5[E]
25 à 29	x	79,4	x
Territoires du Nord-Ouest			
15 à 29	30,6	49,3	20,1
15 à 19	77,0	11,4[E]	11,6[E]
20 à 24	19,4[E]	51,9	28,7
25 à 29	x	76,0	x
Nunavut			
15 à 29	28,1	34,7	37,3
15 à 19	68,3	8,6[E]	23,2
20 à 24	10,3	43,2	46,5
25 à 29	x	53,9	x

.. indisponible pour une période de référence précise
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[1] à utiliser avec prudence
[E] trop peu fiable pour être publié
1. Correspond à ceux qui sont soit "chômeurs" ou "inactifs." Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C.5.2b. Évolution du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon leur groupe d'âge et leur sexe (2000, 2005, 2010 et 2014) et *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C.5.2. Évolution du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans et de 20 à 24 ans scolarisés ou non, occupant un emploi ou non, selon le sexe (2000 et 2015) qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org et le site Web OECDstat à stats.oecd.org.
3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.
Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
Les données de l'EPA sont ajustées tous les cinq ans à la suite de la diffusion des nouvelles estimations démographiques basées sur le dernier recensement. À ce moment-là, toutes les données de l'EPA remontant au recensement précédent sont repondérées en fonction des nouvelles estimations de la population (compte tenu que ces nouvelles estimations démographiques couvrent la période intercensitaire séparant les deux derniers recensements), et toutes les estimations chronologiques correspondantes de l'EPA sont révisées. Donc, au début de l'année 2015, toutes les estimations ont été ajustées pour refléter les chiffres de population du Recensement de 2011 et la révision rétroactive des estimations de l'EPA remonte jusqu'en janvier 2001.
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, le site Web OECDstat à stats.oecd.org.

Chapitre D

Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

Contexte

Cet indicateur évalue le temps, tel qu'il est fixé par la réglementation publique, que les élèves canadiens âgés de 6 à 17 ans doivent passer en classe. De façon un peu plus précise, cet indicateur présente le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves par année d'âge (de 6 à 17 ans) dans les établissements publics canadiens pour l'année scolaire 2015-2016. Les données sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires[1].

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. C'est aussi l'une des composantes majeures d'une scolarité efficace. Le temps d'instruction est le temps que les élèves passent en classe, ce qui détermine les possibilités d'apprentissage. C'est un facteur qui est au cœur de la politique de l'éducation. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constitue un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le déploiement et l'utilisation du corps enseignant, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources requises représentent les principales dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves est donc un facteur important qui influence le budget de l'éducation.

De pair avec l'information sur les salaires présentée dans l'indicateur D2 et sur le temps de travail des enseignants dans l'indicateur D3, cet indicateur sur le temps d'instruction contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques. Ces mesures contribuent à leur tour à élargir le contexte de la discussion sur la qualité de l'instruction et à comprendre certains aspects des processus d'éducation.

1. Comprend seulement les provinces et territoires qui ont déclaré le temps d'instruction prévu pour tous les âges. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles pour l'année scolaire de 2015-2016.

Observations

Temps total d'instruction prévu selon le niveau scolaire

Graphique D.1.1
Nombre cumulatif d'heures d'instruction prévues dans les établissements publics, selon les niveaux d'enseignement, Canada, 2015-2016

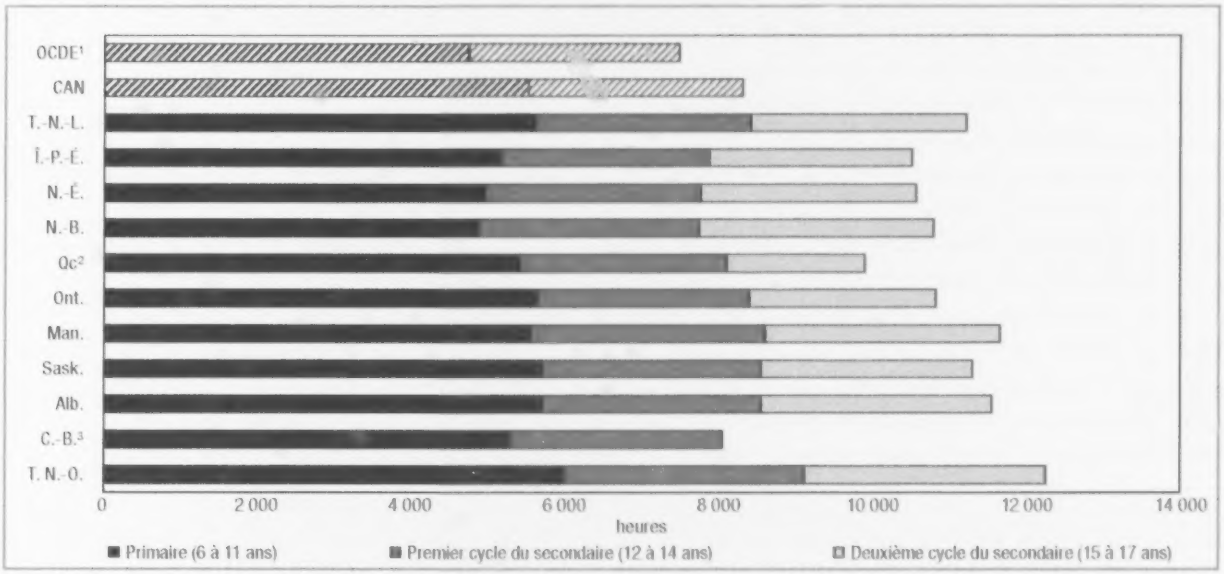

1. Les moyennes relatives au deuxième cycle du secondaire pour les pays de l'OCDE ne sont pas disponibles.
2. L'enseignement secondaire de deuxième cycle se termine à la 11e année (17 ans). Des études supplémentaires sont effectuées dans le réseau des cégeps au Québec.
3. Les données sur le deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour la Colombie-Britannique sont incomplètes; par conséquent, ce niveau n'est pas présenté dans le graphique.

Notes: Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles.
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau D.1.1.

- Au Canada[2], le nombre cumulatif d'heures d'instruction prévues par année était le plus élevé dans les Territoires du Nord-Ouest avec 12 252 heures et le plus bas à l'Île-du-Prince-Édouard avec 10 514 heures.
- Dans l'ensemble, le nombre cumulatif moyen d'heures d'instruction prévues s'établissait à 5 517 heures de classe au niveau primaire (enfants de 6 à 11 ans) et à 2 790 heures au premier cycle du secondaire (enfants de 12 à 14 ans).
- En comparaison, le nombre total moyen d'heures d'instruction prévues était moindre pour les pays de l'OCDE avec 4 739 heures au niveau primaire et 2 738 heures au premier cycle du secondaire.
- Le nombre total d'heures d'instruction prévues au deuxième cycle du secondaire (15 à 17 ans[3]) variait de 2 420 heures en l'Ontario à 3 135 heures dans les Territoires du Nord-Ouest.

2. Les données concernant les élèves de 16 et 17 ans de la Colombie-Britannique n'étaient pas disponibles pour 2015-2016.
3. Au Québec, le nombre total d'heures d'instruction prévues était de 1 800 heures et ne comprenait que la 10e et la 11e année, puisque les études secondaires se terminent en 11e année, ou à 16 ans. Après la 11e année, les élèves du Québec poursuivent leurs études dans le réseau des Cégeps.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2015-2016 et proviennent de la Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE sur le temps d'instruction 2015 de l' OCDE-INES. Le temps d'instruction des élèves âgés de 6 à 17 ans correspond au nombre officiel d'heures de cours (de 60 minutes) dispensés par les établissements pour des activités d'enseignement en classe pendant l'année scolaire 2015-2016. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements lors des jours fériés ne sont pas prises en compte.

Par temps d'instruction prévu, on entend le nombre annuel d'heures de cours, incluant les parties obligatoires (soit le temps d'instruction que tous les établissements publics doivent dispenser et auquel tous les élèves du secteur public doivent assister) et facultatives du programme. Le temps d'instruction obligatoire total comprend la partie obligatoire du programme ainsi que les matières à option obligatoires et facultatives du programme. Le temps d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires par la population des enfants au 1er juillet 2015 par année d'âge (6 à 17 ans) dans chaque province et territoire. Toutes les provinces et les territoires, sauf le Yukon et le Nunavut, sont pris en compte dans la moyenne canadienne.

Calcul du temps d'instruction par les provinces/territoires

Province ou territoire	Source/Remarques sur le calcul du temps d'instruction
Terre-Neuve-et-Labrador	La *Schools Act* (loi sur l'éducation) fixe le nombre minimal d'heures d'instruction par jour (soit deux heures et demie à la maternelle (5 ans), et cinq heures de la 1re à la 12e année (6 à 17 ans)). La convention collective conclue entre la province et l'association des enseignantes et enseignants permet aux écoles d'offrir au maximum cinq heures d'instruction par jour de la 1re à la 3e année. Le temps d'instruction obligatoire et prévu totalise cinq heures par jour, multipliées par le nombre de jours d'instruction (187) dans une année.
Île-du-Prince-Édouard	Le temps d'instruction pour les élèves de 5 à 14 ans équivaut au total de minutes par jour consacrées à une matière, multiplié par 181 (le nombre de jours d'instruction en 2014-2015). Le nombre de minutes par jour pour chaque matière est fixé dans les documents provinciaux suivants : *Elementary Program of Studies and Authorized Materials*, *Intermediate Program of Studies and Authorized Materials*, et *Minister's Directive No. MD 99-05: Intermediate School Subject Time Allotments*. Le temps d'instruction pour les élèves de 15 ans équivaut à huit crédits de 110 heures chacun, par année, conformément au document *Minister's Directive No. MD 11-02* et le *Senior High Program of Studies and Authorized Materials*.
Nouvelle-Écosse	Le document *Ministerial Education Act Regulations* (règlements de la loi ministérielle sur l'éducation) établit le minimum quotidien du temps d'instruction à quatre heures en 1re et 2e année et à cinq heures de la 3e à la 12e année. De la 1re à la 6e année, le temps d'instruction minimum selon les règlements comprend le temps consacré à la récréation. Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé sur la base du temps minimum d'instruction par jour (moins 15 minutes par jour pour la récréation des élèves âgés de 6 à 11 ans) multiplié par le nombre de jours d'instruction (187) par année.
Nouveau-Brunswick	Le nombre minimal d'heures d'instruction par jour est fixé dans le *Règlement du Nouveau-Brunswick 97-150 pris en vertu de la Loi sur l'éducation* (soit quatre heures par jour de la maternelle à la 2e année, cinq heures par jour de la 3e à la 8e année et cinq heures et demie par jour de la 9e à la 12e année). Le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut au nombre minimal d'heures d'instruction par jour, moins 20 minutes de récréation par jour pour les âges de 6 à 10 ans et 16 minutes par jour de temps flexible de changement de classe ou d'horaire pour les élèves âgés de 11 à 15 ans, multiplié par le nombre de jours d'instruction (185) par année.
Québec	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du nombre d'heures prévu à titre indicatif dans le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* pour les matières obligatoires au primaire et au secondaire.
Ontario	Le *Règlement de l'Ontario 298* stipule que la durée du programme d'enseignement des élèves ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire ne doit pas être inférieure à 5 heures par jour de classe, sans compter les périodes d'interruption ou de repos. Pour les élèves de 6 à 13 ans, le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut à cinq heures d'instruction par jour, multipliées par 188 jours d'instruction tel que stipulé dans le *Règlement de l'Ontario 304*. Selon l'*Ontario Schools, Kindergarten to Grade 12 : Policy and Program requirement, 2011 (OS)*, pour les élèves de 14 et 15 ans, le temps d'instruction est calculé en fonction de 8 crédits de 110 heures chacun.
Manitoba	Le *Règlement 101/95 du Manitoba* énonce que la journée d'instruction dans une école ne doit pas être moins de cinq heures et demie, récréations comprises, sauf la pause du midi. De la 1re à la 6e année, la journée d'instruction est de cinq heures. De la 7e à la 12e année, la journée d'instruction est de cinq heures et demie. Le total du temps obligatoire et prévu sont les heures d'instruction multipliées par le nombre moyen de 185 jours d'instruction dans une année scolaire.
Saskatchewan	Le document *Time and Credit Allocations - Core Curriculum: Principles, Time Allocations, and Credit Policy (mis à jour en juin 2011)* donne les minutes requises par semaine pour chaque sujet à chaque niveau scolaire. Celles-ci ont été divisées par 60 pour calculer (à la deuxième décimale près) le nombre d'heures par semaine. Le résultat a été multiplié par 38 (nombre de semaines par année scolaire) pour obtenir les heures par année.
Alberta	Conformément à la section 39(1)(c) du *School Act* (loi sur l'éducation), le document *Guide to Education* (guide de l'éducation) stipule que les écoles doivent garantir aux élèves de la 1re à la 9e année accès à un minimum de 950 heures d'instruction par année à chaque année. Les écoles doivent aussi garantir aux élèves de la 10e à la 12e année accès à un minimum de 1 000 heures d'instruction par année scolaire.
Colombie-Britannique	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du *School Act Regulation* (règlement de la loi sur l'éducation), qui fixe le nombre total d'heures d'instruction par année.
Territoires du Nord-Ouest	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction de la *Loi sur l'éducation des Territoires du Nord-Ouest*, qui stipule que l'année scolaire doit totaliser 997 heures au minimum pour les élèves de la 1re à la 6e année et 1 045 heures au minimum pour les élèves de la 7e à la 12e année.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D1, *Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?*

Tableau D.1.1

Temps d'instruction prévu[1,2,3] dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	Temps total d'instruction prévu											
	Âgé de 6 ans	Âgé de 7 ans	Âgé de 8 ans	Âgé de 9 ans	Âgé de 10 ans	Âgé de 11 ans	Âgé de 12 ans	Âgé de 13 ans	Âgé de 14 ans	Âgé de 15 ans	Âgé de 16 ans	Âgé de 17 ans
	nombre d'heures par année											
Moyenne de l'OCDE[4]	679	774	796	799	837	854	896	917	925	725	..	..
Canada[5]	914	914	922	922	922	923	928	937	924	937	..	..
Terre-Neuve-et-Labrador[1]	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935
Île-du-Prince-Édouard1	860	860	860	860	860	860	905	905	905	880	880	880
Nouvelle-Écosse	701	701	888	888	888	888	935	935	935	935	935	935
Nouveau-Brunswick	678	678	863	863	863	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018
Québec	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	...
Ontario[6]	940	940	940	940	940	940	940	940	880	880	880	660
Manitoba	925	925	925	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018
Saskatchewan	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	925	825
Alberta	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	1 000	1 000
Colombie-Britannique	878	878	878	878	878	878	878	952	952	952	..	..
Yukon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	997	997	997	997	997	997	1 045	1 045	1 045	1 045	1 045	1 045
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. A moins d'avis contraire, le temps d'instruction est basé sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans les lois, règlements ou politiques provinciales ou territoriales.

2. Le « temps d'instruction prévu » correspond au nombre annuel d'heures de cours auxquelles les élèves/étudiants ont droit dans le cadre de leur programme.

3. L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D.1.4 (sur le web uniquement), Temps d'instruction en filière générale de l'enseignement obligatoire, selon l'âge (2016) qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

5. La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires selon la taille de la population (estimée au 1er janvier 2015) dans les provinces et territoires pour chaque âge entre 6 et 15 ans, inclusivement. À l'exception du Yukon et du Nunavut, toutes les provinces et tous les territoires sont pris en compte dans le calcul de la moyenne canadienne.

6. En Ontario, les chiffres rapportés pour les 6 à 13 ans sont basés sur les dispositions énoncées dans les règlement provinciaux.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs des systèmes d'éducation (INES), Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE de 2015 sur le temps d'instruction.

D2 Salaires des enseignants

Contexte

Cet indicateur présente les salaires statutaires annuels des enseignants au début de leur carrière, après 10 et 15 ans d'ancienneté, et une fois qu'ils ont atteint le sommet de l'échelle salariale. Ces catégories représentent les salaires des enseignants ayant le niveau minimum le plus courant ou typique de la formation requise pour la certification dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire publiques. Toutes les données sur les salaires sont présentées pour les enseignants qui enseignent aux trois niveaux suivants de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : enseignement primaire (CITE 1); premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2); et enseignement secondaire (deuxième cycle) (CITE 3)[1].

Les salaires des enseignants représentent la plus importante dépense en éducation (voir l'indicateur B3 dans le présent rapport). Une comparaison des salaires à différents moments fournit des renseignements utiles sur les structures salariales de base et les points de progression salariale dans la carrière des enseignants. Les salaires et les conditions de travail connexes contribuent à la formation, au recrutement et au maintien en poste d'enseignants qualifiés. Par conséquent, les problèmes de rémunération devraient représenter une considération de premier plan pour les décideurs ou d'autres intervenants du domaine de l'éducation qui souhaitent et doivent maintenir la qualité de l'enseignement, tout en équilibrant les budgets consacrés à l'éducation. En même temps, toute interprétation de comparaisons internationales de la rémunération des enseignants, incluant les salaires devrait tenir compte d'un ensemble de facteurs. Alors que les données sur les salaires présentées dans cet indicateur tiennent compte des différences de coût de la vie au Canada et dans les autres pays membres de l'OCDE, il est impossible de saisir les différences au niveau de la fiscalité, des bénéfices et avantages sociaux, ou de tout autre paiement additionnel que les enseignants peuvent recevoir.

De pair avec l'information sur le temps d'instruction et le temps de travail des enseignants présentés dans les indicateurs D1 et D3, respectivement, cet indicateur sur les salaires des enseignants contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte de la discussion sur la qualité de l'instruction et à comprendre certains aspects des processus d'éducation.

1. Voir la section « Classifications et descriptions de la CITE » dans les Notes aux lecteurs du présent rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

Observations

Salaires selon le niveau de CITE

Graphique D.2.1.1
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2013-2014

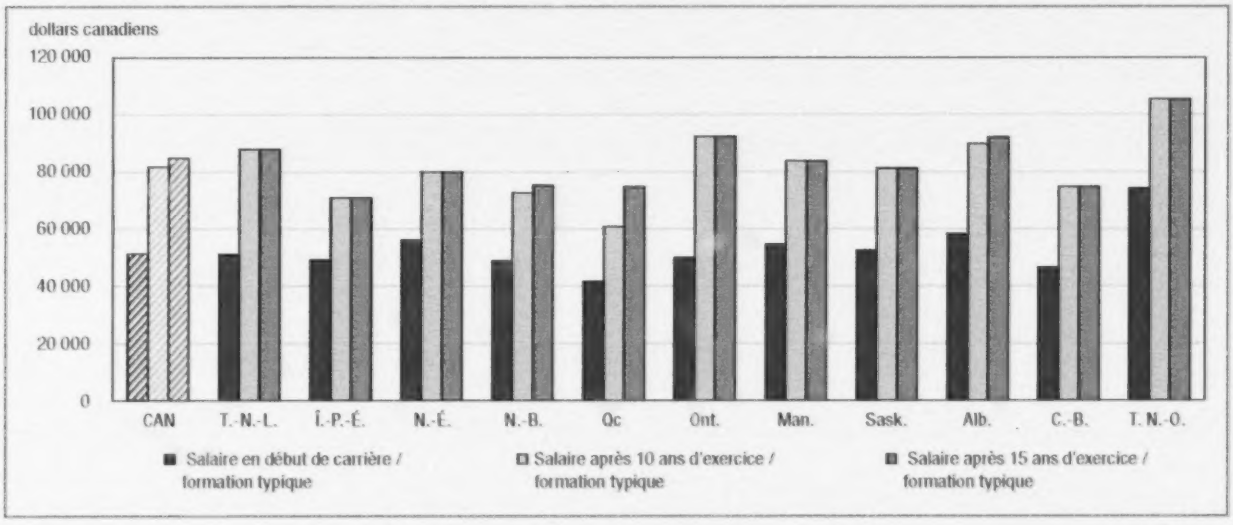

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques aux niveaux CITE 1 et 2 (primaire et premier cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2013-2014. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles.
Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau D.2.1.

Graphique D.2.1.2
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, 2013-2014

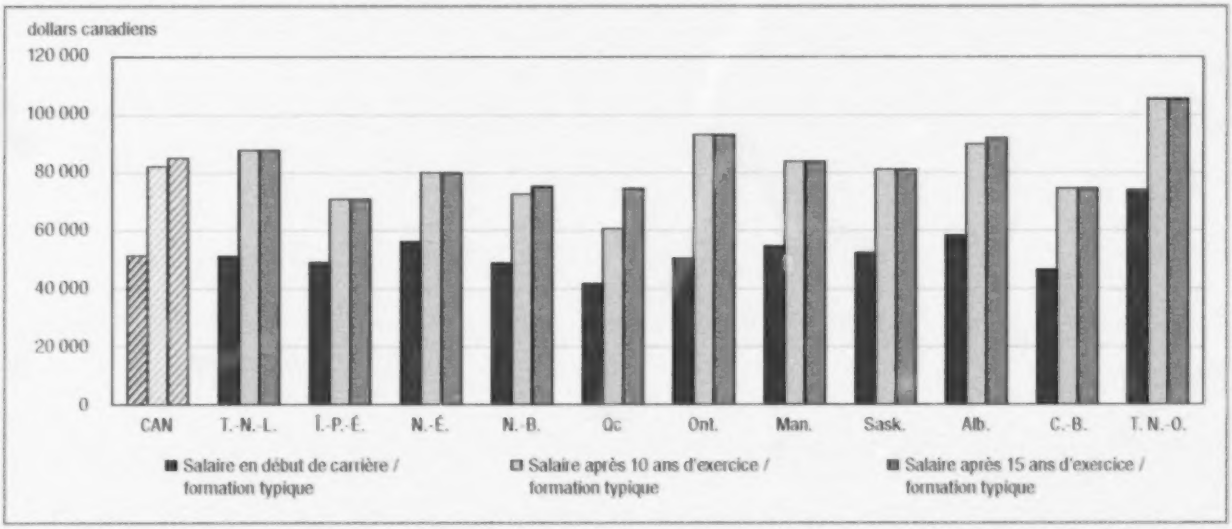

Notes: Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 3 (deuxième cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2013-2014.
Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles.
Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau D.2.1.

- Au Canada, les salaires des enseignants à temps plein des écoles publiques primaires et secondaires étaient relativement similaires d'un niveau d'enseignement à l'autre en 2013-2014, particulièrement après plusieurs années d'ancienneté.
- Par contre, dans plusieurs pays ayant récemment fourni des données à l'OCDE, les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter avec le niveau d'enseignement.

Salaires selon les années d'expérience

- Dans l'ensemble des provinces et territoires, sauf au Québec, les enseignants des trois niveaux avaient atteint, ou presque, le sommet de l'échelle salariale après avoir acquis 10 ans d'expérience. Leur salaire, à ce moment-là, correspondait à environ une fois et demie leur salaire en début de carrière.
- Au Québec, les enseignants n'atteignaient l'échelon salarial supérieur qu'après avoir acquis 15 années de service. Contrairement aux autres provinces et territoires, au Québec, le salaire correspondant à 15 années de service était d'environ 14 035$ supérieur à celui des enseignants qui avaient cumulé dix ans d'expérience.

Comparaison internationale des niveaux de salaire

Graphique D.2.2
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, dollars US, Canada et OCDE, 2013-2014

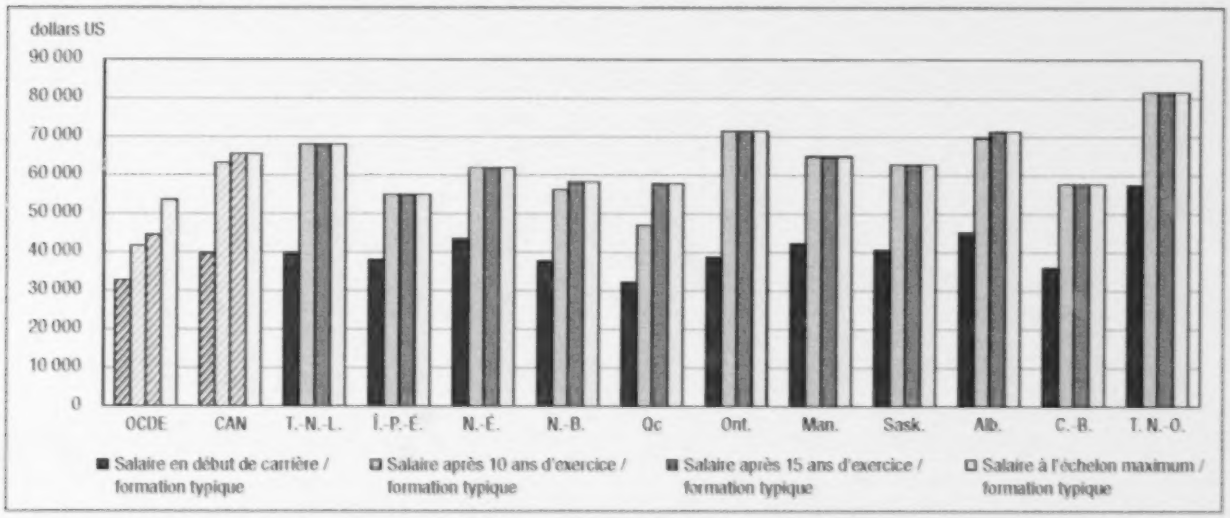

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 2 (premier cycle du secondaire), en dollars US, convertis en utilisant la parité de pouvoir d'achat, pour l'année scolaire 2013-2014.
Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles.
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau D.2.2.

- Les enseignants à temps plein dans les établissements publics au Canada reçoivent des salaires généralement plus élevés que ceux de la plupart des pays de l'OCDE.
- Au Canada, les enseignants dans la plupart des provinces et territoires atteignaient le sommet de l'échelle salariale après dix ans d'ancienneté, ce qui, de façon générale, représente une progression plus rapide que celle des enseignants de l'ensemble des pays de l'OCDE dont les salaires continuaient d'augmenter après 10 et 15 ans d'ancienneté.

Graphique D.2.3
Salaire statutaire annuel des enseignants après 15 ans d'exercice, enseignants à temps plein dans les établissements de premier cycle du secondaire, dollars US, Canada, OCDE et certains pays, 2013/2014

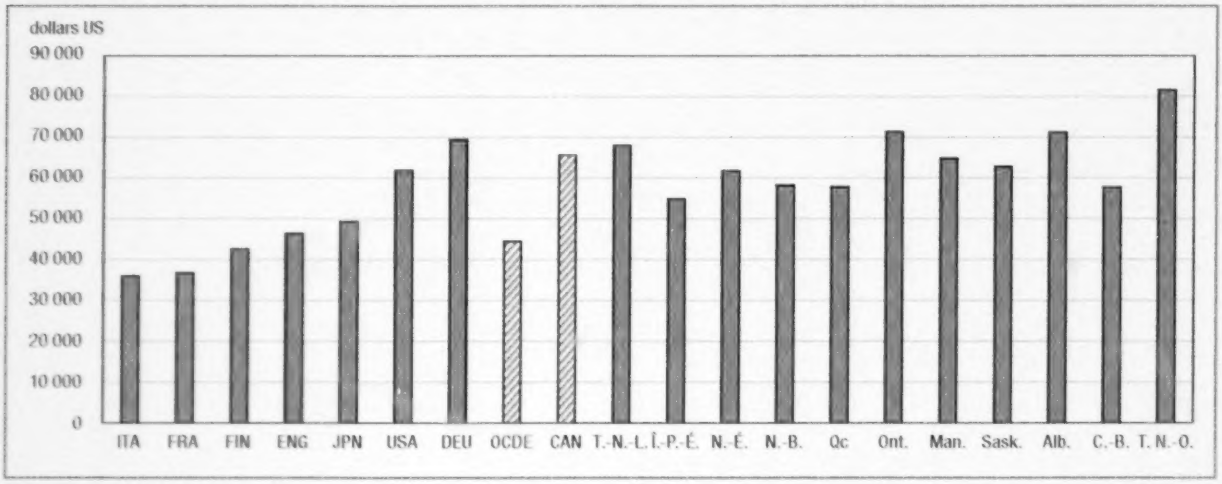

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les établissements publics au niveau CITE 2 (premier cycle du secondaire), en dollars US, convertis en utilisant la parité de pouvoir d'achat, pour l'année scolaire 2013-2014.
Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles.
Les pays autres que le Canada sont classés par ordre ascendant et incluent le Groupe des Sept. La Finlande est incluse vu son classement élevé dans les évaluations scolaires.
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Sources : Tableau D.2.2 et *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D.3.1a, Salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques, à différentes étapes de leur carrière (2014).

- Parmi les pays de l'OCDE, le Canada (65 511 $US) se situait au 4e rang pour ce qui est des salaires des enseignants à temps plein du premier cycle du secondaire ayant 15 années d'expérience, derrière le Luxembourg (112 760 $US), l'Allemagne (69 431 $US) et les Pays-Bas (66 366 $US).
- Le salaire moyen des enseignants canadiens du premier cycle du secondaire ayant 15 ans d'expérience était le deuxième plus élevé (65 511 $US) parmi les pays du G7, après l'Allemagne (69 431 $US) qui était au premier rang. Au Canada, pour ce groupe particulier d'enseignants, les salaires dans les Territoires-du-Nord-Ouest (81 591 $US), en Ontario (71 369 $US) et en Alberta (71 258 $US) étaient plus élevés que les moyennes canadienne et allemande.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur les salaires annuels de base des enseignants ont été tirées de l'enquête INES de l'OCDE de 2015 sur les traitements et le temps de travail et portent sur l'année scolaire 2013-2014. Toutes les données ont été déclarées en conformité avec les politiques officielles s'appliquant aux établissements publics d'enseignement.

Par « salaires statutaires » on entend les salaires versés selon les échelles et barèmes officiels de rémunération. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les salaires statutaires annuels sont basés sur les échelles salariales de 2013-2014, celles-ci provenant des conventions collectives négociées entre les syndicats/ associations/ fédérations d'enseignants de chaque province et territoire et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Dans certaines provinces cependant, à savoir l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ces échelles de rémunération sont établies au niveau du conseil scolaire, étant donné qu'il n'y a pas de négociations collectives à l'échelle de la province[2].

2. En Ontario, les estimations se situent au centre de l'échelle qui est financée par la province. Au Manitoba et en Alberta, les estimations correspondent aux moyennes pondérées selon le nombre d'élèves dans chaque conseil scolaire.

Les salaires déclarés sont bruts (somme totale versée par l'employeur selon les échelles salariales en place), c.-à-d. qu'ils n'incluent pas la contribution de l'employeur à la sécurité sociale et au régime de pension. Les salaires sont bruts du point de vue de l'employé, c.-à-d. qu'ils incluent les cotisations de sécurité sociale et de pensions des employés (même si elles sont automatiquement déduites du salaire brut payé par l'employeur. Les salaires sont « avant impôts » (avant retenues). Les salaires bruts des enseignants sont présentés en dollars canadiens courants, afin de pouvoir être comparés aux moyennes pour le Canada, qui ont été calculées à partir des valeurs provinciales (tableau D.2.1). Le salaire moyen pour le Canada a été calculé comme la moyenne pondérée de toutes les provinces (les Territoires du Nord-Ouest[3], Yukon[4] et Nunavut[4] ne sont pas inclus). Les poids utilisés dépendent du salaire calculé. Dans le cas des enseignants en début de carrière, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de moins de 30 ans. Dans le cas des enseignants ayant 10 ans d'ancienneté, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 35 à 44 ans. Par ailleurs, dans le cas des enseignants ayant 15 ans d'ancienneté, ainsi que de ceux au sommet de l'échelle salariale, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 45 ans et plus. Les Territoires du Nord-Ouest ont été exclus du calcul de la moyenne canadienne parce que l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein pour cette région. Les salaires ont aussi été convertis en dollars US (tableau D.2.2.) au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée[5] tirés de la base de données des comptes nationaux de l'OCDE.

Le « salaire en début de carrière » comprend le salaire brut annuel prévu pour un enseignant à temps plein ayant atteint le niveau de formation type ou le plus courant au début de la carrière d'enseignement. Les salaires après 10 et 15 années d'expérience représentent les salaires annuels prévus pour les enseignants à temps plein, ayant le niveau de formation le plus commun ou typique pour être dûment qualifié, après avoir accumulé 10 ou 15 ans d'expérience. Les salaires en début de carrière et ceux des enseignants ayant 10 et 15 ans d'expérience déclarés pour l'Ontario sont différents de ceux des autres provinces et territoires. Les chiffres de l'Ontario constituent le point central de l'échelle salariale financée par la province. Ils représentent les salaires financés en fonction du niveau de qualifications le plus courant chez les enseignants en Ontario, selon le niveau d'expérience approprié.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D3, *Quel est le niveau de salaire des enseignants ?*

3. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni des répartitions selon l'âge pour les enseignants à temps plein.
4. Les données relatives à l'année scolaire 2013-2014 ne sont pas disponibles pour le Yukon et Nunavut.
5. Pour le Canada, le facteur d'ajustement de PPA pour 2013-2014 est de 1,293 $US/$CAN, qui tient compte des différences dans le coût de la vie entre les pays. Un ajustement similaire permettant des comparaisons entre les provinces et les territoires n'a pas pu être effectué car il nécessite des données de PPA provinciales/territoriales, qui ne sont pas encore développées pour le moment.

Tableau D.2.1

Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2013-2014

	CITE 1 (Primaire)					CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	dollars canadiens				ratio	dollars canadiens				ratio	années
Canada[2]	51 046	81 634	84 677	84 677	1,66	51 046	81 634	84 677	84 677	1,66	11
Terre-Neuve-et-Labrador	51 166	87 792	87 792	87 792	1,72	51 166	87 792	87 792	87 792	1,72	9
Île-du-Prince-Édouard	49 045	70 878	70 878	70 878	1,45	49 045	70 878	70 878	70 878	1,45	10
Nouvelle-Écosse	56 149	79 937	79 937	79 937	1,42	56 149	79 937	79 937	79 937	1,42	10
Nouveau-Brunswick	48 793	72 594	75 241	75 241	1,54	48 793	72 594	75 241	75 241	1,54	11
Québec	41 700	60 655	74 690	74 690	1,79	41 700	60 655	74 690	74 690	1,79	15
Ontario[3]	49 983	92 248	92 248	92 248	1,85	49 983	92 248	92 248	92 248	1,85	10
Manitoba[4]	54 553	83 814	83 814	83 814	1,54	54 553	83 814	83 814	83 814	1,54	10
Saskatchewan[5]	52 428	81 181	81 181	81 181	1,55	52 428	81 181	81 181	81 181	1,55	10
Alberta[4]	58 228	89 850	92 104	92 104	1,58	58 228	89 850	92 104	92 104	1,58	11
Colombie-Britannique	46 410	74 564	74 564	74 564	1,61	46 410	74 564	74 564	74 564	1,61	10
Yukon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	74 088	105 460	105 460	105 460	1,42	74 088	105 460	105 460	105 460	1,42	10
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars canadiens				ratio
Canada[2]	51 260	82 048	85 052	85 052	1,66
Terre-Neuve-et-Labrador	51 166	87 792	87 792	87 792	1,72
Île-du-Prince-Édouard	49 045	70 878	70 878	70 878	1,45
Nouvelle-Écosse	56 149	79 937	79 937	79 937	1,42
Nouveau-Brunswick	48 793	72 594	75 241	75 241	1,54
Québec	41 700	60 655	74 690	74 690	1,79
Ontario[3]	50 470	93 148	93 148	93 148	1,85
Manitoba[4]	54 553	83 814	83 814	83 814	1,54
Saskatchewan[5]	52 428	81 181	81 181	81 181	1,55
Alberta[4]	58 228	89 850	92 104	92 104	1,58
Colombie-Britannique	46 410	74 564	74 564	74 564	1,61
Yukon	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	74 088	105 460	105 460	105 460	1,42
Nunavut	..	..	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les salaires statutaires annuels sont présentés en dollars canadiens courants sans ajustement pour les différences dans le coût de la vie entre les provinces. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2013-2014 prévue dans les conventions collectives.
2. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation typique »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation typique »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation typique » et « Salaire à l'échelon maximum/formation typique »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2013-2014. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas fourni de données, donc, ils sont exclus de la moyenne nationale. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni de répartitions selon l'âge pour les éducateurs à temps plein. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires du Nord-Ouest.
3. Les chiffres de l'Ontario correspondent au point central de l'échelle salariale financée par la province. Ils représentent les salaires financés en fonction du niveau de qualifications le plus courant chez les enseignants en Ontario, selon le niveau d'expérience approprié. Les salaires déclarés de la CITE 1 (primaire) et de la CITE 2 (premier cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du niveau élémentaire de l'Ontario, et ceux de la CITE 3 (deuxième cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du secondaire de l'Ontario. En Ontario, l'échelle salariale est établie au niveau du conseil scolaire. En 2014, la Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires a permis de créer un cadre pour la négociation des enjeux fondamentaux à l'échelle de la province, y compris les augmentations de salaire.
4. Au Manitoba et en Alberta, les salaires sont négociés à l'échelle du conseil scolaire. Les salaires montrés reflètent les moyennes pondérées selon le nombre d'élèves dans chaque conseil scolaire.
5. En Saskatchewan, les salaires sont fondés sur la classe IV de la convention collective provinciale entre les conseils scolaires, le gouvernement et les enseignants de la Saskatchewan.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), Enquête de 2015 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2013-2014

	CITE 1 (Primaire)					CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	dollars US				ratio	dollars US				ratio	années
OCDE[2]	31 028	39 673	42 675	51 254	1,70	32 485	41 613	44 407	53 557	1,70	25
Canada[3]	39 492	63 157	65 511	65 511	1,66	39 492	63 157	65 511	65 511	1,66	11
Terre-Neuve-et-Labrador	39 585	67 922	67 922	67 922	1,72	39 585	67 922	67 922	67 922	1,72	9
Île-du-Prince-Édouard	37 944	54 836	54 836	54 836	1,45	37 944	54 836	54 836	54 836	1,45	10
Nouvelle-Écosse	43 441	61 844	61 844	61 844	1,42	43 441	61 844	61 844	61 844	1,42	10
Nouveau-Brunswick	37 749	56 163	58 211	58 211	1,54	37 749	56 163	58 211	58 211	1,54	11
Québec	32 262	46 927	57 785	57 785	1,79	32 262	46 927	57 785	57 785	1,79	15
Ontario[4]	38 670	71 369	71 369	71 369	1,85	38 670	71 369	71 369	71 369	1,85	10
Manitoba[5]	42 206	64 844	64 844	64 844	1,54	42 206	64 844	64 844	64 844	1,54	10
Saskatchewan[6]	40 562	62 807	62 807	62 807	1,55	40 562	62 807	62 807	62 807	1,55	10
Alberta[7]	45 049	69 514	71 258	71 258	1,58	45 049	69 514	71 258	71 258	1,58	11
Colombie-Britannique	35 906	57 688	57 688	57 688	1,61	35 906	57 688	57 688	57 688	1,61	10
Yukon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	57 319	81 591	81 591	81 591	1,42	57 319	81 591	81 591	81 591	1,42	10
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2013-2014 (suite)

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars US				ratio
OCDE[2]	34 186	43 952	46 379	56 152	1,68
Canada[3]	39 658	63 478	65 801	65 801	1,66
Terre-Neuve-et-Labrador	39 585	67 922	67 922	67 922	1,72
Île-du-Prince-Édouard	37 944	54 836	54 836	54 836	1,45
Nouvelle-Écosse	43 441	61 844	61 844	61 844	1,42
Nouveau-Brunswick	37 749	56 163	58 211	58 211	1,54
Québec	32 262	46 927	57 785	57 785	1,79
Ontario[4]	39 047	72 065	72 065	72 065	1,85
Manitoba[5]	42 206	64 844	64 844	64 844	1,54
Saskatchewan[6]	40 562	62 807	62 807	62 807	1,55
Alberta[5]	45 049	69 514	71 258	71 258	1,58
Colombie-Britannique	35 906	57 688	57 688	57 688	1,61
Yukon	..	..	..	..	..
Territoires du Nord-Ouest	57 319	81 591	81 591	81 591	1,42
Nunavut	..	..	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2013-2014 prévue dans les conventions collectives. Les salaires ont été convertis en dollars US, selon la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée 2013-2014 pour le Canada, provenant de la base de données des comptes nationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La PPA tient compte des différences du coût de la vie entre les pays, mais elle ne tient pas compte des différences du coût de la vie entre les provinces et les territoires.
2. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2016 : indicateurs de l'OCDE*, Tableau D.3.1a, Salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques, à différentes étapes de leur carrière (2014) et Tableau D.3.3a, Comparaison du salaire statutaire des enseignants, sur la base des qualifications typiques (2014), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.oecd.org.
3. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation typique »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation typique »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation typique » et « Salaire à l'échelon maximum/formation typique »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2013-2014. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas fourni de données, donc, ils sont exclus de la moyenne nationale. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni de répartitions selon l'âge pour les éducateurs à temps plein. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires du Nord-Ouest.
4. Les chiffres de l'Ontario correspondent au point central de l'échelle salariale financée par la province. Ils représentent les salaires financés en fonction du niveau de qualifications le plus courant chez les enseignants en Ontario, selon le niveau d'expérience approprié. Les salaires déclarés de la CITE 1 (primaire) et de la CITE 2 (premier cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du niveau élémentaire de l'Ontario, et ceux de la CITE 3 (deuxième cycle du secondaire) comprennent les salaires des enseignants du secondaire de l'Ontario. En Ontario, l'échelle salariale est établie au niveau du conseil scolaire. En 2014, la Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires a permis de créer un cadre pour la négociation des enjeux fondamentaux à l'échelle de la province, y compris les augmentations de salaire.
5. Au Manitoba et en Alberta, les salaires sont négociés à l'échelle du conseil scolaire. Les salaires montrés reflètent les moyennes pondérées selon le nombre d'élèves dans chaque conseil scolaire.
6. En Saskatchewan, les salaires sont fondés sur la classe IV de la convention collective provinciale entre les conseils scolaires, le gouvernement et les enseignants de la Saskatchewan.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), Enquête de 2015 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

D3 Temps de travail des enseignants

Contexte

Cet indicateur porte sur le temps de travail et sur le temps d'enseignement des enseignants dans les établissements publics selon le niveau enseigné durant l'année scolaire 2013-2014. Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement ne permettent de déterminer que partiellement la charge de travail des enseignants, cette information donne un aperçu utile des différentes demandes des administrations provinciales et territoriales à l'endroit des enseignants. Combiné avec le salaire des enseignants (voir l'indicateur D2), cet indicateur décrit des aspects essentiels des conditions de travail des enseignants. Les données sont présentées pour l'ensemble du Canada ainsi que pour les provinces et les territoires[1].

Tout comme le temps d'instruction prévu pour les élèves (voir l'indicateur D1) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D2), la somme de temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit a une incidence sur les budgets de l'éducation. De plus, le nombre d'heures d'enseignement et l'importance des tâches autres que l'enseignement représentent des éléments majeurs de leurs conditions de travail et peuvent influer de façon déterminante sur l'attrait de la profession d'enseignant.

Bien sûr, les enseignants consacrent une partie de leur temps de travail à des activités autres que l'enseignement comme, par exemple, à la préparation des cours, à la correction, à la formation en cours d'emploi et aux réunions du personnel.

1. Les données concernant l'année scolaire 2013-2014 ne sont pas disponibles pour le Yukon et le Nunavut.

Observations

Temps d'enseignement et temps de travail à l'école

Graphique D.3.1
Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, 2013-2014

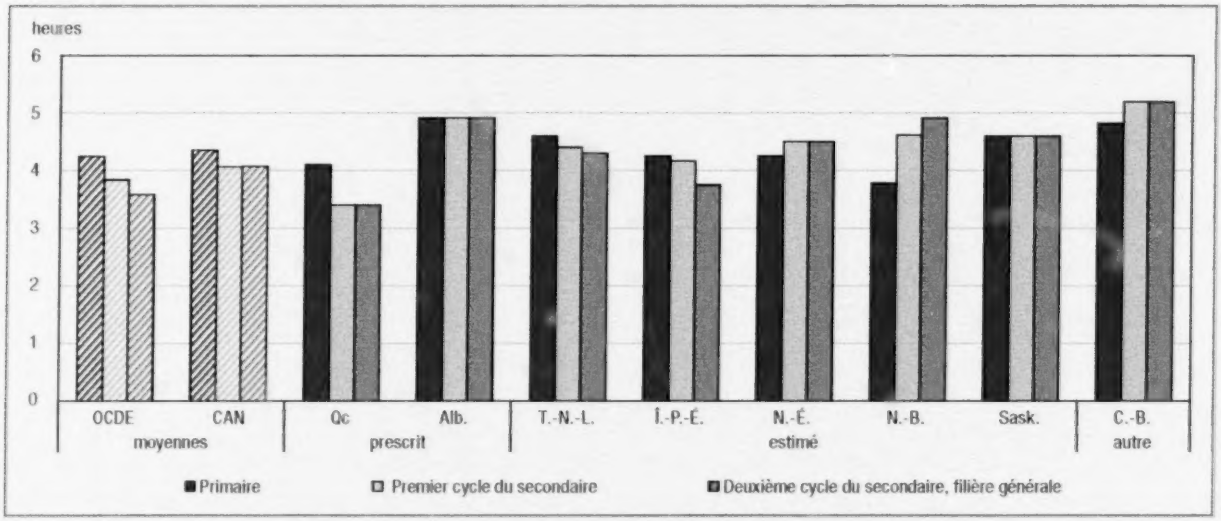

Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sont dérivées du tableau D.3.1 et sont présentées pour les provinces pour lesquelles le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; l' « autre » sont les provinces pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être rapportées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces des catégories « prescrit » et « estimé ».
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau D.3.1.

- Au Canada, en 2013-2014, le nombre total d'heures d'enseignement par jour était de 4,4 heures au primaire et était légèrement plus bas, soit 4,1 heures, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire.
- Le nombre d'heures d'enseignement par jour au Canada était légèrement supérieur aux moyennes de l'OCDE de 4,2 heures au primaire, de 3,8 heures au premier cycle du secondaire et de 3,6 heures au deuxième cycle du secondaire.

Graphique D.3.2.1
Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, primaire, 2013-2014

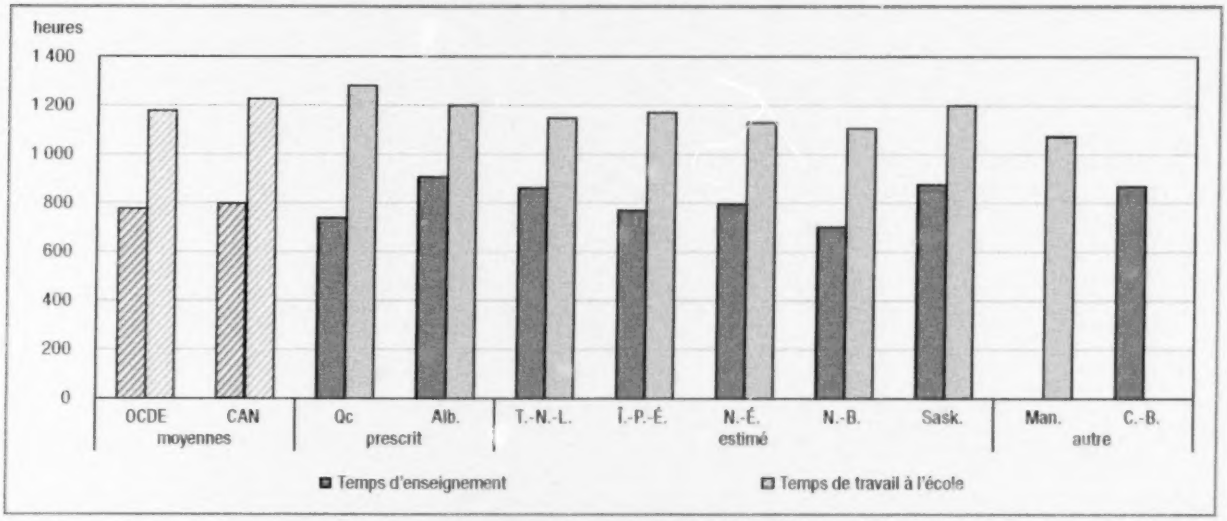

Notes : Les données pour l'Ontario, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sur le temps d'enseignement ne sont pas disponibles pour le Manitoba, et les données sur le temps de travail ne sont pas disponibles pour la Colombie-Britannique. Les données sont présentées pour les provinces dans lesquelles le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; par « autres », on entend les provinces pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être déclarées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces des catégories « prescrit » et « estimé ».
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau D.3.1.

Graphique D.3.2.2
Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, premier cycle du secondaire, 2013-2014

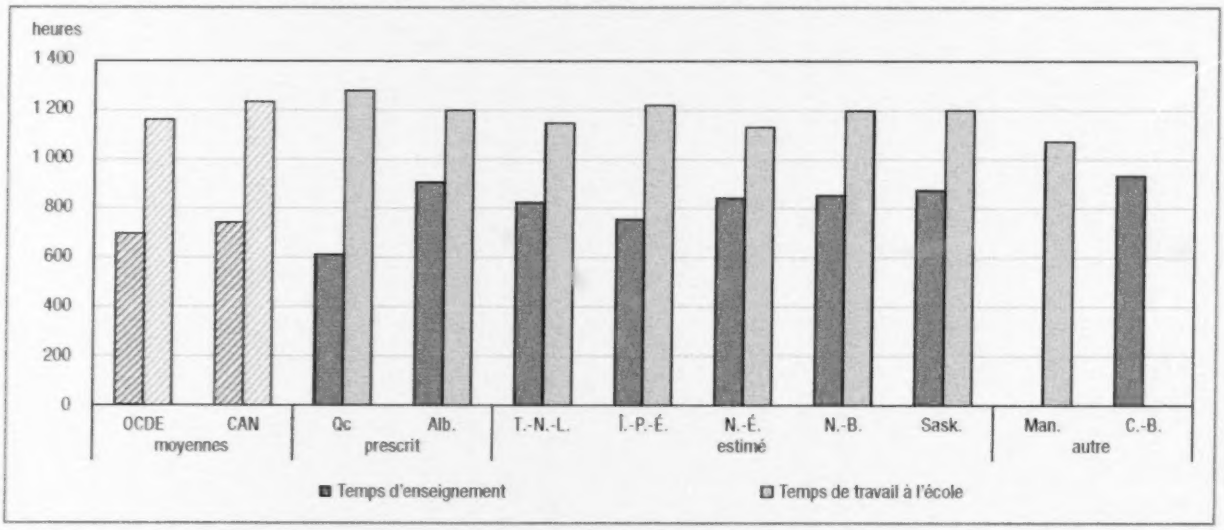

Notes : Les données pour l'Ontario, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sur le temps d'enseignement ne sont pas disponibles pour le Manitoba, et les données sur le temps de travail ne sont pas disponibles pour la Colombie-Britannique. Les données sont présentées pour les provinces dans lesquelles le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; par « autres », on entend les provinces pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être déclarées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces des catégories « prescrit » et « estimé ».
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau D.3.1.

- Au Canada, les enseignants du primaire ont enseigné 796 heures en moyenne par année en 2013-2014, à comparer à la moyenne de l'OCDE de 776 heures. Les enseignants du premier cycle du secondaire ont enseigné 743 heures en moyenne en 2013-2014, comparativement à 694 heures pour l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Au primaire, le temps d'enseignement net variait de 700 heures au Nouveau-Brunswick à 905 heures en Alberta. Le temps de travail total à l'école variait entre 1 073 heures au Manitoba et 1 280 heures au Québec.
- Au premier cycle du secondaire, la Colombie-Britannique a déclaré le nombre d'heures d'enseignement le plus élevé, soit 934 heures, alors que le Québec a signalé le nombre le moins élevé, soit 612 heures.
- Le nombre total d'heures de travail des enseignants du premier cycle du secondaire dans les provinces et territoires était le plus bas au Manitoba (1 073 heures) et le plus élevé au Québec (1 280 heures).

Proportion du temps de travail consacrée à l'enseignement

Graphique D.3.3
Temps d'enseignement comme pourcentage du temps de travail total, 2013-2014

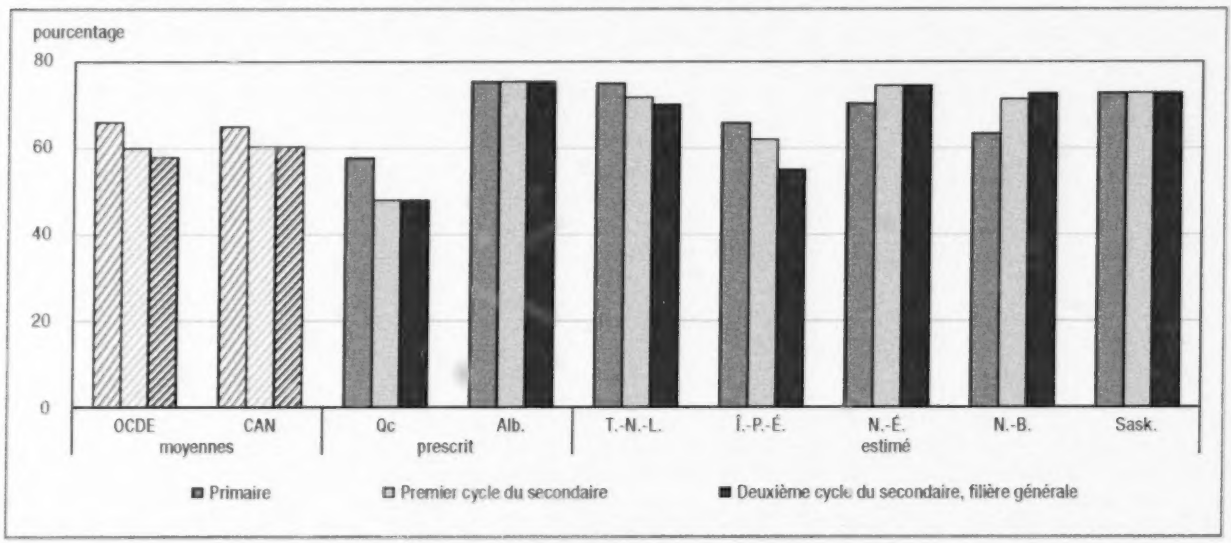

Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. La moyenne pour le Canada inclut les provinces des catégories « prescrit » et « estimé ».
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau D.3.1.

- La proportion du temps de travail net consacré à l'enseignement au Canada en 20132014 était proche de la moyenne de l'OCDE, et ce, au primaire et au secondaire.
- Le temps consacré à l'enseignement en proportion du temps de travail total variait beaucoup d'une province et d'un territoire à l'autre. En 2013-2014, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire, la proportion du temps de travail consacrée à l'enseignement allait de 48 % au Québec à 75 % en Alberta.

Comparaison internationale du nombre d'heures d'enseignement

Graphique D.3.4
Nombre d'heures d'enseignement par année au premier cycle du secondaire, Canada, provinces, OCDE et certains pays, 2013-2014

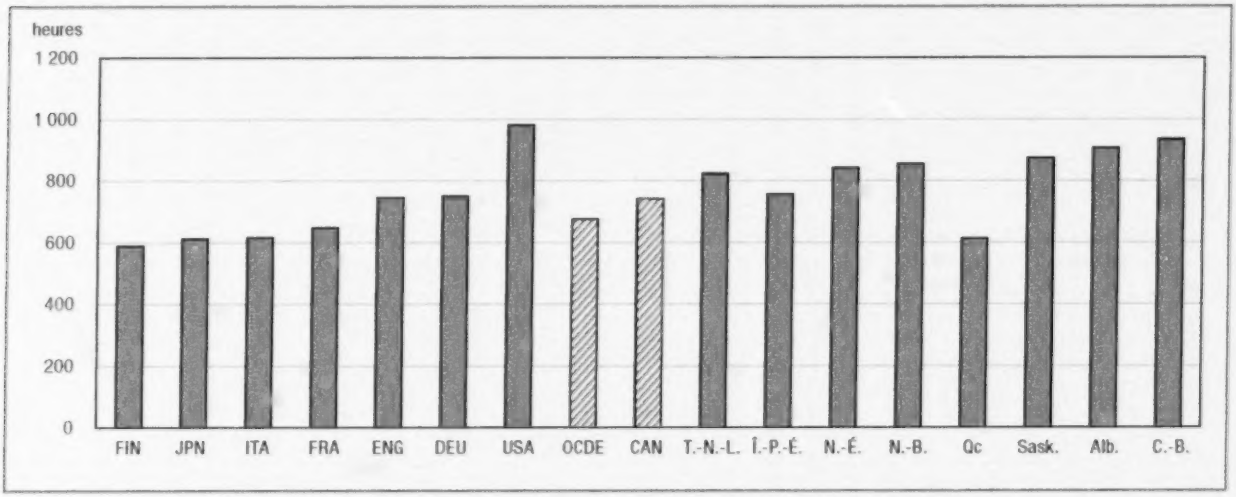

Notes : Les données font référence aux heures d'enseignement au premier cycle de l'enseignement secondaire général.
Les données ne sont pas disponibles pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut.
Les pays autres que le Canada sont classés par ordre ascendant et incluent le Groupe des Sept. La Finlande est incluse vu son classement élevé dans les évaluations scolaires.
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Sources : Tableau D.3.1, *Regards sur l'éducation 2016 : indicateurs de l'OCDE*, Tableau D.4.1, Organisation du temps de travail des enseignants (2014).

- Lorsque comparés aux enseignants des pays du G7 et de la Finlande, les enseignants du premier cycle du secondaire au Canada viennent au quatrième rang quant à ceux qui ont enregistré le nombre d'heures d'enseignement le plus élevé par année, soit 743 heures.
- Les enseignants du premier cycle du secondaire en Finlande (589 heures), au Japon (611 heures), en Italie (616 heures) et en France (648 heures) ont consacré moins d'heures à l'enseignement par année que leurs homologues canadiens et américains.
- De façon générale, les élèves en Finlande obtiennent des notes élevées aux évaluations scolaires internationales, alors que leurs enseignants sont ceux qui consacrent le moins grand nombre d'heures à l'enseignement comparativement aux pays membres du G7 et à la moyenne des pays de l'OCDE.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2013-2014 et proviennent de l'enquête INES de l'OCDE de 2015 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Toutes les administrations provinciales et territoriales ont fait état du temps d'enseignement exprimé en semaines et en jours. Le « nombre de semaines d'enseignement » et le « nombre de jours d'enseignement » n'incluent pas le nombre de jours durant l'année scolaire où l'école est fermée (jours fériés et vacances saisonnières).

Seuls le Québec et l'Alberta ont indiqué le temps de travail légal. Dans le cas de ces deux provinces, les chiffres relatifs au temps d'enseignement net et au temps de travail à l'école sont énoncés dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives conclues avec les syndicats/les associations/les fédérations d'enseignement provinciaux et territoriaux. Pour les autres provinces et territoires, les chiffres concernant le temps d'enseignement et le temps de travail des enseignants ont été estimés à partir du temps d'instruction prescrit dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives dans chaque province ou territoire.

Le « temps d'enseignement net » correspond au nombre quotidien ou annuel d'heures de cours qu'un enseignant à temps plein donne à un groupe ou à une classe d'élèves conformément aux politiques en vigueur. En règle générale, le temps d'enseignement net exprimé sous forme d'heures par année est égal au produit du nombre annuel de jours d'enseignement multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (à l'exclusion du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Dans l'enseignement primaire, les courtes pauses entre les leçons sont incluses si les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps. Sauf dans le cas du Québec et de l'Alberta, le temps d'enseignement net a été estimé en soustrayant du temps d'instruction prescrit (tel que défini dans l'indicateur D1), le temps accordé aux enseignants durant la journée scolaire pour la correction et la préparation des cours, de même que les récréations, si ces dernières étaient incluses dans le temps d'instruction et si la surveillance des élèves n'était pas obligatoire.

Le « temps de travail à l'école » correspond à l'horaire de travail normal d'un enseignant à temps plein. Le temps de travail peut comprendre les heures directement consacrées à l'enseignement et les heures consacrées à des activités connexes, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de perfectionnement professionnel, les rencontres avec les parents, les réunions du personnel et les tâches scolaires de nature générale. Le temps de travail ne comprend pas les heures supplémentaires rémunérées. Dans les administrations où il n'est pas prescrit, le temps de travail a été estimé en faisant la somme du temps d'instruction prescrit, du temps de surveillance et du temps consacré aux réunions et rencontres ainsi qu'au perfectionnement professionnel.

Le « temps de travail légal » correspond au temps que les enseignants sont tenus de consacrer au travail, ce qui inclut le temps d'enseignement et le temps passé à d'autres tâches, conformément à la réglementation ou aux conventions collectives en vigueur.

Relativement à toutes les variables, la moyenne canadienne est pondérée selon le nombre d'enseignants à temps plein, tous niveaux confondus[2], pour toutes les administrations ayant fourni des données à la fois sur le temps d'enseignement et sur le temps de travail.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D4, *Quel est le temps de travail des enseignants ?*

2. Les données proviennent de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS). Nous utilisons le nombre d'éducateurs à temps plein tous niveaux confondus parce que l'EEPS ne fournit pas de données sur le nombre d'enseignants par niveau d'enseignement CITE.

Tableau D.3.1

Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2013-2014

	Nombres de semaines d'enseignement[1]			Nombres de jours d'enseignement[1]			Temps d'enseignement net[2]		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]
	semaines			jours			heures		
Moyenne de l'OCDE[5]	38	37	37	183	181	180	776	694	644
Canada[6]	37	37	37	183	183	183	796	743	744
Temps de travail et d'enseignement prescrits									
Québec	36	36	36	180	180	180	738	612	612
Alberta[7]	37	37	37	184	184	184	905	905	905
Temps d'enseignement et de travail estimés[8]									
Terre-Neuve-et-Labrador	37	37	37	187	187	187	860	823	804
Île-du-Prince-Édouard	36	36	36	181	181	181	769	755	679
Nouvelle-Écosse	37	37	37	187	187	187	795	842	842
Nouveau-Brunswick	37	37	37	185	185	185	700	854	910
Saskatchewan	38	38	38	190	190	190	874	874	874
Yukon	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Autres[9]									
Ontario	38	38	38	188	188	188	..	..	..
Manitoba	37	37	37	185	185	185	..	..	..
Colombie-Britannique	37	37	37	180	180	180	868	934	934
Territoires du Nord-Ouest	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..

	Temps de travail à l'école[3]			Temps de travail légal		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]
	heures					
Moyenne de l'OCDE[5]	1 178	1 160	1 115	1 585	1 609	1 588
Canada[6]	1 227	1 233	1 236	...	...	...
Temps de travail et d'enseignement prescrits						
Québec	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280
Alberta[7]	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Temps d'enseignement et de travail estimés[8]						
Terre-Neuve-et-Labrador	1 147	1 147	1 147	...	...	...
Île-du-Prince-Édouard	1 170	1 219	1 234	...	...	...
Nouvelle-Écosse	1 130	1 130	1 130	...	...	...
Nouveau-Brunswick	1 105	1 197	1 253	...	...	...
Saskatchewan	1 200	1 200	1 200	...	...	...
Yukon	..	..	..	..	..	..
Autres[9]						
Ontario	..	..	..	...	...	...
Manitoba	1 073	1 073	1 073	...	...	...
Colombie-Britannique	..	..	..	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	..	..	..	...	...	...
Nunavut	..	..	..	...	...	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le nombre de semaines et de jours d'enseignement sont définis dans toutes les provinces et territoires qui ont rapporté des données, c'est-à-dire qu'il est établi dans des conventions collectives ou des règlements ou lois des provinces et territoires.

2. « Temps d'enseignement net » renvoie au nombre d'heures par année qu'enseigne un enseignant à temps plein.

3. « Temps de travail à l'école » fait référence au nombre d'heures qu'un enseignant à temps plein doit travailler, excluant les heures supplémentaires, le temps de préparation non spécifié et les jours où l'école est fermée pour les vacances (à la fois les jours fériés et les vacances saisonnières).

4. La filière générale couvre l'éducation qui n'a pas la fonction explicite de préparer les participants pour une classe particulière de professions ou de métiers, ou pour l'entrée dans des programmes permettant de poursuivre la formation d'une technique ou d'un métier.

5. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2016 : indicateurs de l'OCDE*, Tableau D.4.1, Organisation du temps de travail des enseignants (2014), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

6. Les chiffres pour le Canada sont des moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein, et reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2013-2014. Les données pour l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas prises en compte dans la moyenne canadienne.

7. En Alberta, le temps d'enseignement net et le temps de travail à l'école reflètent le maximum d'heures qu'on peut assigner à un enseignant à temps plein et ne sont pas nécessairement les heures assignées à un enseignant.

8. Pour ces provinces et territoires, le temps d'enseignement net et le temps total de travail ne sont pas mandatés dans des conventions collectives ou des règlements ou lois. Ces provinces et ces territoires ont estimé le temps d'enseignement par année en se basant sur le temps d'instruction obligatoire (voir l'indicateur D1) de la façon suivante : le temps d'instruction obligatoire moins le temps pour la correction et pour la préparation est égal au « temps d'enseignement net »; le temps d'instruction obligatoire plus le temps pour la supervision et les réunions plus le temps pour le développement professionnel est égal au « temps de travail à l'école ».

9. Les « autres » provinces et territoires n'ont pas pu rapporter dans toutes les catégories et ne sont donc pas inclus dans la moyenne du Canada, ce qui est conséquent avec ce que le Canada a rapporté à l'OCDE. Au Manitoba et en Colombie-Britannique, le temps d'enseignement net et le temps de travail requis à l'école sont estimés avec la même méthode que pour les provinces et territoires qui ont rapporté les deux mesures (voir note 8).

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)-Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2015 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Chapitre E

Mobilité intergénérationnelle en éducation

E1 Observations tirées du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Contexte

Cet indicateur est basé sur les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), une enquête menée auprès d'adultes en âge de travailler, sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans l'édition de *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE* et d'autres publications de l'OCDE, le PEICA est aussi appelé l'« Enquête sur les compétences des adultes ».

Le PEICA vise à évaluer les habiletés et compétences qui sont essentielles à une participation fructueuse à la société et à l'économie mondiale du XXIe siècle. Plus précisément, il mesure les compétences cognitives en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques. L'enquête a également utilisé un questionnaire contextuel exhaustif fournissant de l'information sur un bon nombre d'autres compétences et caractéristiques personnelles qui sont importantes pour la réussite.

Cet indicateur se fonde sur les données du PEICA pour analyser la mobilité intergénérationnelle en éducation et les compétences selon le niveau de scolarité des parents.

Observations

Graphique E.1.1
Répartitions comparatives des niveaux de compétence en littératie et numératie pour les non-étudiants âgées de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation des parents, Canada, 2012

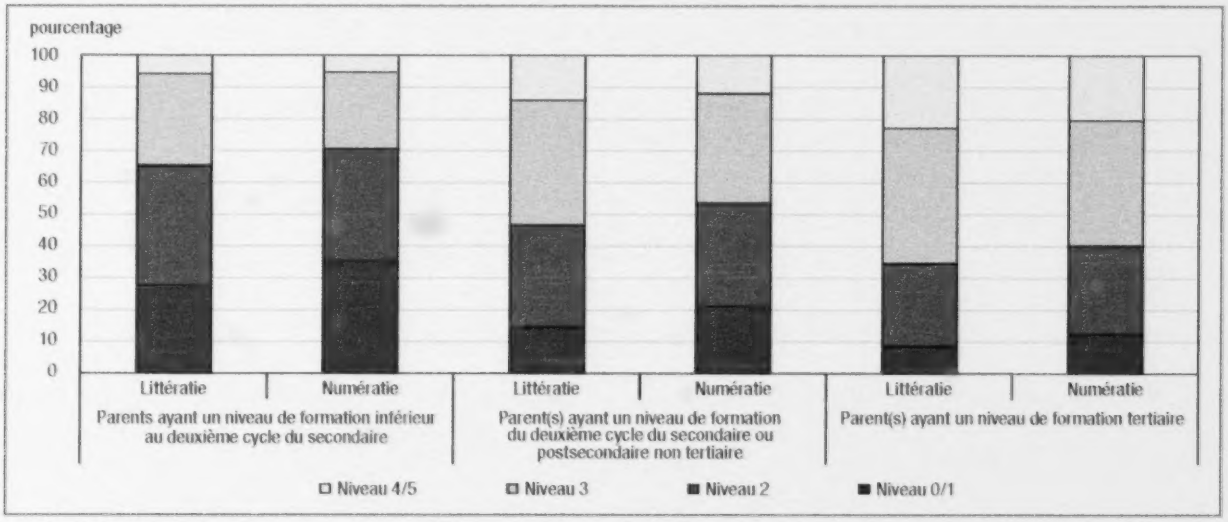

Sources : Tableaux E.1.1.1 et E.1.1.2.

- Les Canadiens dont les parents ont un niveau de scolarité plus élevé ont obtenu de meilleurs résultats que ceux dont les parents étaient moins scolarisés, tant pour la littératie que pour la numératie. Ce résultat a été observé dans toutes les provinces et tous les territoires qui disposent d'estimations.

Graphique E.1.2
Pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation de deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire à tertiaire pour les non-étudiants âgés de 25 à 44 ans, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012[1]

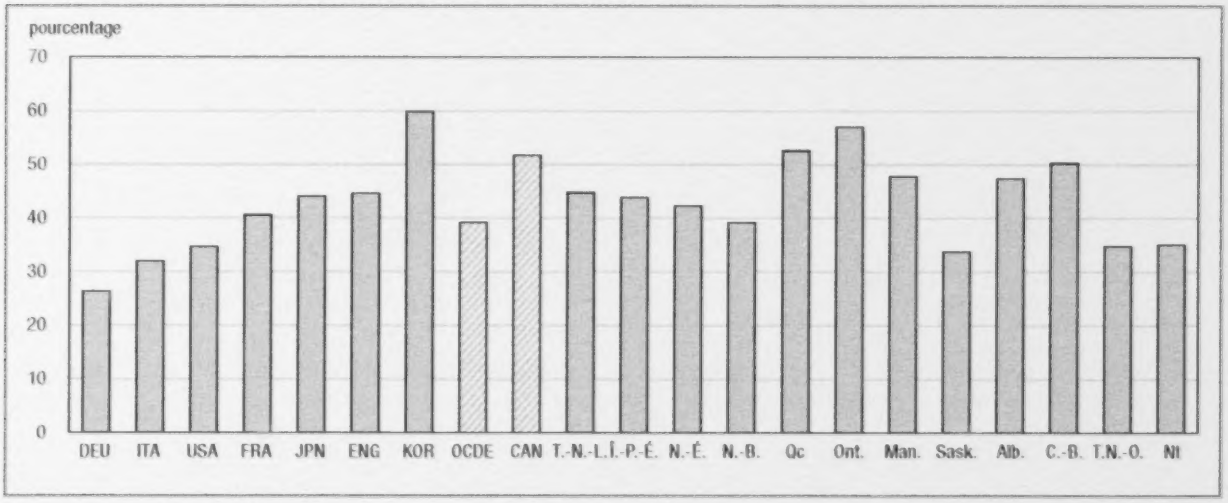

1. La moyenne de l'OCDE inclut des pays qui ont participé à la Vague I (2012) et la Vague II (2015) du PEICA.
Notes : Les données du Yukon ne sont pas disponibles car elles sont trop peu fiables pour être publiées.
Les pays autres que le Canada sont classés selon l'ordre ascendant du pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation pour les non-étudiants âgés de 25 à 44 ans.
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau E.1.2.

- La mobilité entre deux générations, du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du postsecondaire non tertiaire jusqu'au niveau de l'enseignement tertiaire, est particulièrement élevée au Canada par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE et aux pays individuels faisant partie de l'OCDE. En effet, pour ce qui est de la mobilité à ce niveau, le Canada vient au deuxième rang en importance parmi ces pays, juste derrière la Corée.

- Parmi les provinces et les territoires du Canada, la mobilité entre deux générations, du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du postsecondaire non tertiaire jusqu'au niveau de l'enseignement tertiaire, est plus marquée en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, où elle se situe à 50 % et plus.

Graphique E.1.3
Pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation de deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire à tertiaire pour les non-étudiants âgés de 25 à 44 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012[1]

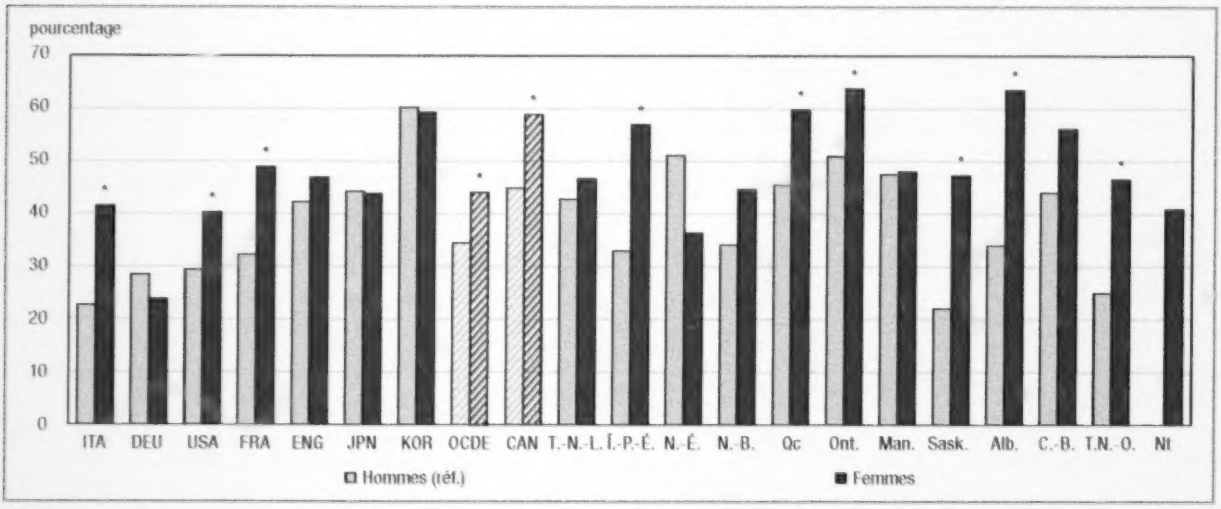

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05
1. La moyenne de l'OCDE inclut des pays qui ont participé à la Vague I (2012) et la Vague II (2015) du PEICA.
Notes : Quelques données du Yukon et Nunavut ne sont pas disponibles car elles sont trop peu fiables pour être publiées, voir le Tableau E.1.2 pour plus de détails. Les pays autres que le Canada sont classés selon l'ordre ascendant du pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation pour les non-étudiants de sexe masculin âgés de 25 à 44 ans.
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.
Source : Tableau E.1.2.

- Au Canada et dans les pays de l'OCDE, la mobilité intergénérationnelle du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du postsecondaire non tertiaire jusqu'au niveau de l'enseignement tertiaire est généralement plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Cette situation est la même en France, en Italie et aux États-Unis.

- La différence de mobilité du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du postsecondaire non tertiaire jusqu'au niveau de l'enseignement tertiaire entre les femmes et les hommes est plus marquée au Canada que pour la moyenne des pays de l'OCDE.

- Au Canada, les différences les plus marquées quant à la mobilité intergénérationnelle du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du postsecondaire non tertiaire jusqu'au niveau de l'enseignement tertiaire entre les femmes et les hommes sont observées en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan, où elles atteignent plus de 20 points de pourcentage.

Graphique E.1.4
Pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation de deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire à tertiaire pour les non-étudiants âgés de 25 à 44 ans, selon le statut d'immigration de leurs parents, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012/2015[1]

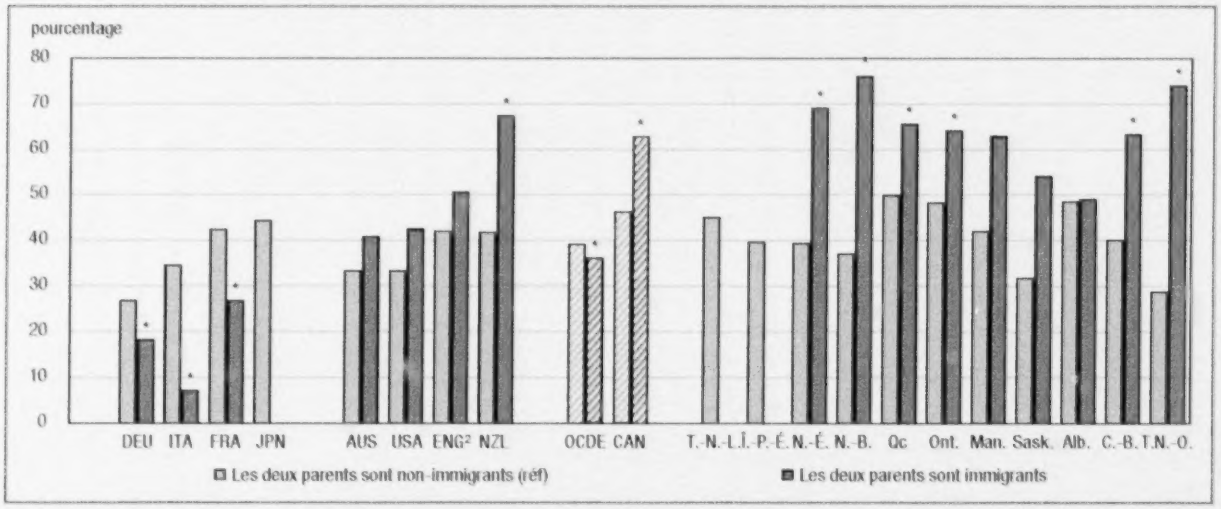

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

1. La moyenne de l'OCDE inclut des pays qui ont participé à la Vague I (2012) et la Vague II (2015) de PEICA. La Nouvelle-Zélande a participé à la Vague II (2015) de PEICA.

2. Dans le cas de l'Angleterre, les parents immigrants signifie les parents qui étaient nés hors du Royaume-Uni.

Notes : Certaines données du Japon, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles où étaient trop peu fiables pour être publiées, voir Tableau E.1.3 pour plus de détails. Les pays autres que le Canada sont classés selon l'ordre ascendant du pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation pour les non-étudiants de 25 à 44 ans qui ont deux parents non-immigrants.
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau E.1.3.

- Au Canada et en Nouvelle-Zélande, la mobilité intergénérationnelle du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du postsecondaire non tertiaire jusqu'au niveau de l'enseignement tertiaire est plus élevée chez les personnes dont les parents sont nés à l'étranger que chez celles dont les parents sont nés au pays. La tendance inverse est observée dans la moyenne des pays de l'OCDE, en France, en Allemagne et en Italie, où la mobilité intergénérationnelle est plus faible chez les personnes dont les parents sont nés à l'étranger que chez celles dont les parents sont nés au pays.
- Sur le plan de la mobilité intergénérationnelle chez les personnes dont les parents sont nés à l'étranger, le Canada occupe le deuxième rang parmi les pays membres de l'OCDE, après la Nouvelle-Zélande.
- Au Canada, la mobilité intergénérationnelle du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du postsecondaire non tertiaire au niveau de l'enseignement tertiaire parmi les personnes issues de l'immigration est plus élevée au Nouveau-Brunswick et dans les Territoires du Nord-Ouest, où elle dépasse 70 %.
- En Alberta, aucune différence n'est observée entre les personnes dont les parents sont nés à l'étranger et celles dont les parents sont nés au Canada en ce qui a trait à la mobilité intergénérationnelle du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du postsecondaire non tertiaire au niveau de l'enseignement tertiaire. Au Manitoba et en Saskatchewan, ces différences ne sont pas non plus significatives sur le plan statistique.

Graphique E.1.5
Pourcentage de perpétuation intergénérationnelle du niveau de scolarité des non étudiants âgés de 25 à 44 ans, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés 2012[1]

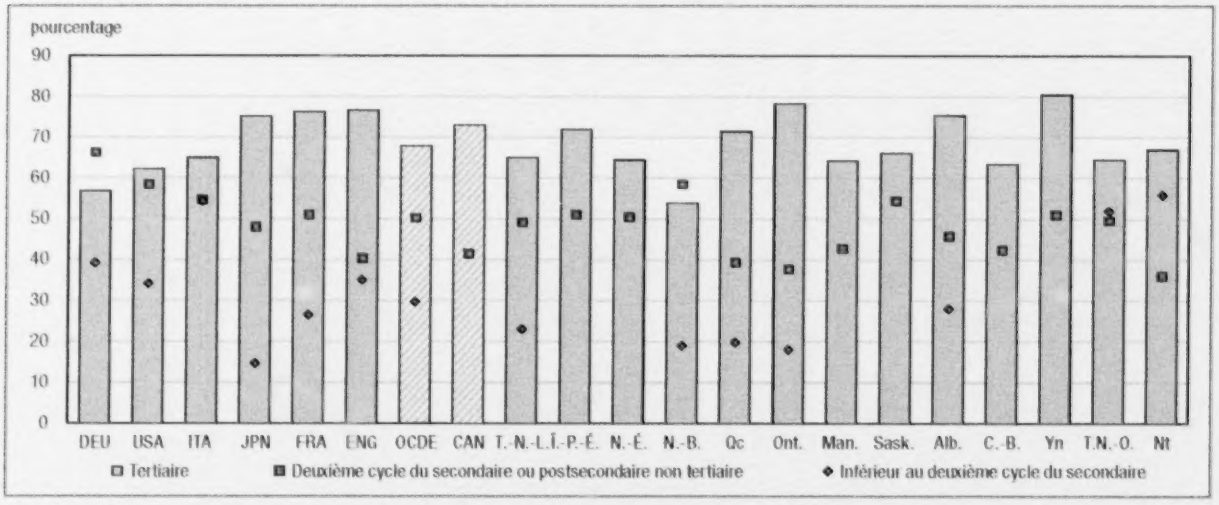

1. La moyenne de l'OCDE inclut des pays qui ont participé à la Vague I (2012) et la Vague II (2015) de PEICA.

Notes : La perpétuation intergénérationnelle du niveau de scolarité renvoie à une situation où un enfant atteint le même niveau de scolarité que l'un des parents ou des deux. Les données de la perpétuation intergénérationnelle au niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et du Yukon ne sont pas disponibles car elles sont trop peu fiables pour être publiées.
Les pays autres que le Canada sont classés selon l'ordre ascendant du pourcentage de perpétuation intergénérationnelle du niveau de scolarité tertiaire des non-étudiants âgés de 25 à 44 ans.
Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau E.1.4.

- Au Canada, la perpétuation intergénérationnelle du niveau de l'enseignement tertiaire est plus marquée que pour tout autre niveau de scolarité.
- Le Canada se classe au-dessus de la moyenne parmi les pays de l'OCDE et de nombreux autres pays qui participent au PEICA en ce qui a trait à la perpétuation intergénérationnelle du niveau de l'enseignement tertiaire.
- À l'autre extrémité, la perpétuation intergénérationnelle d'un niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire est plus faible au Canada que la moyenne des pays de l'OCDE et plus faible que celle des pays du G7, exception faite du Japon.
- Au Canada, l'Alberta, l'Ontario et le Yukon affichent les taux de perpétuation intergénérationnelle les plus élevés du niveau de l'enseignement tertiaire, où ils sont égaux ou supérieurs à 75 %.

Définitions, sources et méthodologie

Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Au Canada, l'étude PEICA a été réalisée par Statistique Canada et a été rendue possible par le travail collaboratif des ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation, par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], et du gouvernement du Canada, mené par Emploi et Développement social Canada. La collecte des données a eu lieu de novembre 2011 à juin 2012. La taille de l'échantillon du Canada était exceptionnellement importante; 27 285 personnes ont répondu à l'enquête. Cette taille était nécessaire pour permettre d'obtenir des résultats statistiquement fiables à l'échelle des provinces et des territoires, ainsi qu'à l'échelle de certaines populations au sein de ces instances.

Dans le présent rapport, les tableaux obtenus à partir du PEICA sont organisés en un seul indicateur, soit l'indicateur E1. Les tableaux et les graphiques représentent une sélection de résultats obtenus à partir du PEICA qui sont inclus dans *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE* et *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les tableaux de Regards sur l'éducation n'ont pas tous été reproduits.

Les résultats du PEICA présentés dans *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE* sont tirés des données des pays de la vague I (2012) et de la vague II (2015). Les pays de l'OCDE qui ont participé à la vague I du PEICA sont l'Allemagne, l'Angleterre (R.-U.), l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la Flandre (Belgique), la France, l'Irlande, l'Irlande du Nord (R.-U.), l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Suède. Les pays de l'OCDE qui ont participé à la vague II du PEICA sont le Chili, la Grèce, Israël, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie et la Turquie. Pour cette raison, la composition de la moyenne pour les pays de l'OCDE présentée dans le PEICA a changé depuis les premières publications des ouvrages *Regards sur l'éducation et Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*.

Pour consulter les définitions et obtenir de l'information contextuelle sur le PEICA au Canada, veuillez vous reporter au document *Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) ou visiter le site Web du PEICA* à l'adresse www.peicacda.ca.

Cet indicateur mesure les compétences selon le niveau de scolarité des parents, la perpétuation intergénérationnelle du niveau de scolarité et la mobilité intergénérationnelle du niveau du deuxième cycle du secondaire ou du postsecondaire non tertiaire au niveau de l'enseignement tertiaire, selon les antécédents parentaux et le sexe du répondant.

Pour l'analyse de certaines données, l'échantillon était petit, ce qui explique pourquoi les erreurs types sont légèrement plus élevées que d'habitude. Il faudrait, par conséquent, faire preuve de prudence dans l'interprétation des données.

Des données tirées de chacun des pays du Groupe des sept (G7) sont ajoutées pour faciliter les analyses comparatives entre le Canada et ses provinces et territoires, l'ensemble des pays de l'OCDE et d'autres grandes économies avancées. Des données en provenance d'autres pays sont ajoutées à certains graphiques et tableaux, lorsqu'elles sont jugées pertinentes.

Pour bien cerner les défis que doivent relever les systèmes d'éducation relativement aux jeunes adultes, l'analyse porte sur les adultes non étudiants âgés de 25 à 64 ans (dans la majorité des cas, la fourchette d'âge est limitée aux adultes de 25 à 44 ans) et leurs parents. La mobilité intergénérationnelle en éducation pourrait ne pas être la même chez les personnes dont un seul des parents est né à l'étranger que chez celles où les deux le sont. Cependant, compte tenu du petit nombre d'observations de ce type de cas, cette analyse compare les personnes dont les deux parents sont nés au pays à celles dont les deux parents sont nés à l'étranger.

Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité est catégorisé en fonction des programmes éducatifs terminés définis par les niveaux de la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97[1]), qui sont regroupés de la façon suivante :

- « **inférieur au deuxième cycle du secondaire** » correspond aux niveaux de la CITE 0, 1, 2 et 3C (formation courte);
- « **deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire** » correspond au niveau de la CITE 3C (formations longues) et aux niveaux 3B, 3A et 4;
- « **enseignement tertiaire** » correspond aux niveaux de la CITE 5B, 5A et 6.

1. La CITE-97 a été utilisée afin de classer les niveaux d'éducation puisque c'était la classification utilisée au moment où les données du PEICA ont été publiées. Les niveaux d'éducation de la CITE-97 sont les suivants :
Les niveaux 0, 1, 2 et 3C programme court représentent l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui n'est pas conçu pour permettre d'accéder directement aux programmes tertiaires.
Les niveaux 3B, 3A et 4 représentent les programmes d'enseignement secondaire (deuxième cycle) qui sont conçus pour permettre d'accéder directement aux programmes tertiaires et l'enseignement postsecondaire non tertiaire.
Les niveaux 5B, 5A et 6 représentent l'enseignement tertiaire de cycle court, le niveau licence (baccalauréat) ou l'équivalent ainsi que les niveaux master (maîtrise), doctorat ou l'équivalent.

Une personne qui n'a pas terminé un programme avec succès est considérée comme ayant reçu le niveau d'éducation précédent.

Non-étudiant :

Un non-étudiant est un individu qui n'est pas inscrit en tant qu'étudiant pendant la période visée par l'enquête. Ainsi, un non-étudiant ayant un niveau d'enseignement tertiaire a terminé un programme d'enseignement tertiaire, mais n'était pas aux études au moment de la tenue de l'enquête.

Niveau de scolarité des parents :

- un niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire signifie que les deux parents ont atteint le niveau CITE-97 0, 1, 2 ou 3C (formation courte);
- un niveau de deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire signifie qu'au moins un des parents (le père ou la mère) a atteint le niveau CITE-97 3A, 3B, 3C (formation longue) ou niveau [4];
- un niveau d'enseignement tertiaire signifie qu'au moins un des parents (le père ou la mère) a atteint le niveau CITE-97 5A, 5B ou 6.

Mobilité intergénérationnelle en éducation :

La mobilité intergénérationnelle en éducation renvoie à une situation où le plus haut niveau de scolarité atteint par un enfant est différent de celui atteint par l'un de ses parents ou les deux. La mobilité intergénérationnelle peut signifier l'atteinte d'un niveau de scolarité supérieur ou inférieur à celui des parents. Ainsi, la mobilité intergénérationnelle d'un niveau de deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire au niveau de l'enseignement tertiaire correspond à une situation où au moins un des parents a atteint un niveau de scolarité de deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire, alors que l'enfant a atteint un niveau d'enseignement tertiaire.

Perpétuation intergénérationnelle du niveau de scolarité :

La perpétuation intergénérationnelle du niveau de scolarité renvoie à une situation où un enfant atteint le même niveau de scolarité que l'un des parents ou les deux.

Parents nés au pays :

Des parents nés au pays sont ceux qui sont tous les deux nés dans le pays de l'enquête.

Parents nés à l'étranger :

Des parents nés à l'étranger sont ceux qui sont tous les deux nés à l'extérieur du pays de l'enquête.

Tableau E.1.1.1
Niveau de compétence en littératie des non-étudiants âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation des parents, Canada, provinces et territoires, 2012

	Parents ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire		Parent(s) ayant au maximum un niveau de formation du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignment postsecondaire non tertiaire		Parent(s) ayant un niveau de formation tertiaire		Tous niveaux de formation des parents confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Canada								
Niveau 0/1	28	(1,1)	15	(0,8)	9	(0,8)	17	(0,5)
Niveau 2	38	(1,6)	32	(1,2)	26	(1,1)	32	(0,7)
Niveau 3	29	(1,3)	39	(1,4)	43	(1,3)	37	(0,8)
Niveau 4/5	6	(0,6)	14	(1,0)	23	(1,1)	15	(0,6)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Terre-Neuve-et-Labrador								
Niveau 0/1	32	(3,3)	16	(2,3)	F	...	21	(1,8)
Niveau 2	42	(3,4)	37	(3,4)	25	(3,8)	37	(2,1)
Niveau 3	22	(2,3)	37	(3,3)	48	(5,0)	33	(1,8)
Niveau 4/5	F	...	10[E]	(2,1)	22[E]	(4,0)	9	(1,3)
Total	97	...	100	...	94	...	100	...
Île-du-Prince-Édouard								
Niveau 0/1	19[E]	(4,4)	9[E]	(2,5)	F	...	12[E]	(2,3)
Niveau 2	42	(4,4)	28	(4,4)	24[E]	(4,3)	31	(2,4)
Niveau 3	30	(4,5)	46	(4,9)	48	(4,8)	42	(2,5)
Niveau 4/5	F	...	17[E]	(3,6)	20[E]	(4,6)	15[E]	(2,6)
Total	92	...	100	...	93	...	100	...
Nouvelle-Écosse								
Niveau 0/1	23	(2,8)	15[E]	(2,8)	8[E]	(2,0)	15	(1,3)
Niveau 2	41	(3,6)	34	(3,3)	23	(3,3)	33	(1,9)
Niveau 3	28	(3,2)	37	(3,5)	44	(4,2)	36	(2,1)
Niveau 4/5	8[E]	(1,9)	14[E]	(2,6)	26	(4,0)	16	(1,9)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Nouveau-Brunswick								
Niveau 0/1	30	(2,4)	12[E]	(2,5)	6[E]	(1,6)	17	(1,4)
Niveau 2	42	(2,6)	34	(3,3)	25	(2,9)	35	(1,8)
Niveau 3	24	(2,4)	42	(3,1)	48	(3,5)	37	(1,7)
Niveau 4/5	4[E]	(1,1)	12[E]	(2,6)	20	(3,2)	11	(1,3)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Québec								
Niveau 0/1	30	(1,4)	15	(1,1)	9	(1,2)	19	(0,8)
Niveau 2	42	(1,7)	33	(1,5)	24	(1,6)	35	(1,0)
Niveau 3	24	(1,2)	40	(1,8)	44	(2,1)	35	(0,9)
Niveau 4/5	4[E]	(0,6)	12	(1,1)	23	(1,7)	11	(0,7)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Ontario								
Niveau 0/1	25	(2,1)	14	(1,5)	8	(1,1)	15	(0,9)
Niveau 2	35	(2,9)	32	(2,3)	28	(2,0)	31	(1,6)
Niveau 3	33	(2,7)	39	(2,3)	41	(2,4)	38	(1,5)
Niveau 4/5	7[E]	(1,3)	15	(1,7)	23	(1,9)	16	(1,1)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Manitoba								
Niveau 0/1	28	(3,5)	12[E]	(2,5)	8[E]	(2,3)	17	(1,7)
Niveau 2	36	(4,1)	31	(3,9)	23	(3,6)	31	(2,2)
Niveau 3	29	(4,0)	41	(4,2)	44	(5,2)	37	(2,3)
Niveau 4/5	7[E]	(2,2)	16[E]	(3,1)	25[E]	(4,3)	15	(2,1)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Saskatchewan								
Niveau 0/1	20[E]	(3,8)	18[E]	(3,0)	6[E]	(2,0)	15	(1,7)
Niveau 2	38	(4,7)	32	(3,8)	23[E]	(4,1)	31	(2,5)
Niveau 3	32	(4,1)	39	(4,0)	52	(4,6)	41	(2,3)
Niveau 4/5	9[E]	(2,8)	11[E]	(2,4)	19[E]	(4,0)	13	(1,8)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Alberta								
Niveau 0/1	24[E]	(4,3)	15[E]	(2,8)	9[E]	(2,3)	15	(1,6)
Niveau 2	37	(5,1)	29	(4,2)	24	(3,6)	29	(2,3)
Niveau 3	31	(4,9)	40	(4,3)	43	(3,7)	39	(2,5)
Niveau 4/5	8[E]	(2,3)	15[E]	(2,9)	24	(3,3)	16	(1,5)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Colombie-Britannique								
Niveau 0/1	35	(5,0)	15[E]	(2,6)	10[E]	(2,3)	17	(1,7)
Niveau 2	29[E]	(6,0)	31	(3,5)	27	(3,3)	29	(2,2)
Niveau 3	29[E]	(5,1)	38	(3,7)	42	(4,2)	37	(2,3)
Niveau 4/5	F	...	16[E]	(3,0)	21	(3,0)	16	(1,9)
Total	93	...	100	...	100	...	100	...

Tableau E.1.1.1
Niveau de compétence en littératie des non-étudiants âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation des parents, Canada, provinces et territoires, 2012 (suite)

	Parents ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire		Parent(s) ayant au maximum un niveau de formation du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignment postsecondaire non tertiaire		Parent(s) ayant un niveau de formation tertiaire		Tous niveaux de formation des parents confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Yukon								
Niveau 0/1	F	...	F	...	F	...	F	...
Niveau 2	F	...	F	...	F	...	25[f]	(7,3)
Niveau 3	F	...	48[f]	(15,3)	46[f]	(10,4)	42[f]	(8,1)
Niveau 4/5	F	...	F	...	38[f]	(11,9)	20[f]	(5,7)
Total	...	...	48	...	84	...	87	...
Territoires du Nord-Ouest								
Niveau 0/1	50	(8,1)	24[f]	(6,0)	13[f]	(3,4)	29	(4,6)
Niveau 2	32[f]	(7,1)	35	(5,2)	26[f]	(6,2)	31	(2,6)
Niveau 3	15[f]	(3,5)	29[f]	(6,3)	40	(6,2)	28	(3,5)
Niveau 4/5	F	...	12[f]	(2,5)	22[f]	(5,4)	12[f]	(2,2)
Total	96	...	100	...	100	...	100	...
Nunavut								
Niveau 0/1	60	(4,8)	34[f]	(10,9)	17[f]	(5,3)	48	(3,6)
Niveau 2	32	(4,4)	27[f]	(8,5)	28[f]	(6,8)	31	(3,3)
Niveau 3	x	x	31[f]	(9,5)	38[f]	(8,2)	16	(2,7)
Niveau 4/5	x	x	F	...	17[f]	(5,1)	5[f]	(1,3)
Total	93	...	92	...	100	...	100	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des disposition de la *Loi sur la statistique*
f à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Note : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. La moyenne de l'OCDE n'est pas indiquée ici parce qu'elle comprend seulement les pays participant au volet 1 (2012) du PEICA.
Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.4.3 (L).

Tableau E.1.1.2
Niveau de compétence en numératie des non-étudiants âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation des parents, Canada, provinces et territoires, 2012

	Parents ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire		Parent(s) ayant au maximum un niveau de formation du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignment postsecondaire non tertiaire		Parent(s) ayant un niveau de formation tertiaire		Tous niveaux de formation des parents confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Canada								
Niveau 0/1	35	(1,2)	21	(0,9)	13	(0,9)	23	(0,6)
Niveau 2	35	(1,5)	32	(1,2)	28	(1,2)	32	(0,7)
Niveau 3	24	(1,2)	34	(1,4)	39	(1,6)	33	(0,9)
Niveau 4/5	5	(0,6)	12	(1,0)	20	(1,1)	13	(0,6)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Terre-Neuve-et-Labrador								
Niveau 0/1	50	(3,1)	26	(2,7)	9[E]	(2,7)	33	(1,8)
Niveau 2	34	(2,9)	37	(3,4)	30	(4,5)	34	(1,9)
Niveau 3	14	(2,2)	28	(3,1)	41	(5,1)	25	(1,6)
Niveau 4/5	F	...	9[E]	(2,0)	19[E]	(4,0)	8	(1,2)
Total	98	...	100	...	100	...	100	...
Île-du-Prince-Édouard								
Niveau 0/1	29	(4,8)	16[E]	(3,3)	13[E]	(3,5)	19	(2,7)
Niveau 2	39	(4,6)	35	(4,9)	30	(4,0)	35	(2,9)
Niveau 3	25	(4,0)	34	(4,3)	42	(4,6)	34	(2,7)
Niveau 4/5	F	...	14[E]	(3,7)	15[E]	(3,5)	12[E]	(2,2)
Total	93	...	100	...	100	...	100	...
Nouvelle-Écosse								
Niveau 0/1	35	(3,2)	24	(2,9)	13[E]	(2,7)	24	(1,8)
Niveau 2	37	(3,3)	34	(3,2)	26	(3,3)	32	(2,1)
Niveau 3	22	(3,3)	31	(2,6)	38	(3,0)	30	(1,8)
Niveau 4/5	6[E]	(1,7)	11[E]	(2,2)	23	(3,3)	13	(1,4)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Nouveau-Brunswick								
Niveau 0/1	43	(2,9)	19	(2,5)	12[E]	(2,2)	26	(1,5)
Niveau 2	37	(2,9)	37	(3,3)	31	(3,2)	36	(1,9)
Niveau 3	17	(2,2)	36	(4,1)	41	(3,9)	30	(1,7)
Niveau 4/5	F	...	7[E]	(2,2)	16[E]	(3,4)	8	(1,2)
Total	97	...	100	...	100	...	100	...
Québec								
Niveau 0/1	34	(1,5)	18	(1,3)	9	(1,1)	22	(0,8)
Niveau 2	40	(1,8)	35	(1,4)	27	(2,0)	35	(1,0)
Niveau 3	23	(1,3)	37	(1,6)	42	(1,8)	32	(0,9)
Niveau 4/5	3[E]	(0,7)	11	(1,1)	22	(1,5)	11	(0,7)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Ontario								
Niveau 0/1	35	(2,1)	22	(1,8)	13	(1,5)	22	(1,0)
Niveau 2	32	(2,8)	31	(2,2)	29	(2,3)	30	(1,2)
Niveau 3	26	(2,5)	34	(2,7)	38	(2,6)	33	(1,6)
Niveau 4/5	7[E]	(1,4)	13	(2,0)	20	(1,8)	14	(1,1)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Manitoba								
Niveau 0/1	35	(3,9)	21	(3,3)	10[E]	(3,1)	23	(1,9)
Niveau 2	36	(4,0)	30	(3,5)	26[E]	(4,5)	31	(2,3)
Niveau 3	23	(3,0)	36	(3,9)	44	(5,9)	34	(2,7)
Niveau 4/5	5[E]	(1,6)	13[E]	(2,8)	20[E]	(4,3)	12	(1,8)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Saskatchewan								
Niveau 0/1	31	(3,6)	24	(3,2)	8[E]	(2,4)	21	(1,9)
Niveau 2	35	(3,9)	31	(3,7)	27	(4,2)	31	(2,4)
Niveau 3	26	(3,8)	34	(3,5)	47	(4,9)	36	(2,7)
Niveau 4/5	F	...	10[E]	(2,2)	17[E]	(3,7)	12	(1,7)
Total	92	...	100	...	100	...	100	...
Alberta								
Niveau 0/1	33	(4,6)	21[E]	(3,5)	14[E]	(2,6)	21	(2,1)
Niveau 2	33	(4,1)	32	(4,0)	26	(3,8)	30	(2,5)
Niveau 3	26	(4,2)	33	(3,5)	39	(4,4)	34	(2,4)
Niveau 4/5	8[E]	(2,5)	14[E]	(2,7)	21	(3,4)	15	(1,6)
Total	100	...	100	...	100	...	100	...
Colombie-Britannique								
Niveau 0/1	39	(5,3)	22	(3,1)	15[E]	(2,7)	23	(2,1)
Niveau 2	33[E]	(5,5)	32	(3,9)	27	(3,3)	30	(2,5)
Niveau 3	23[E]	(4,8)	35	(3,5)	39	(3,8)	34	(2,4)
Niveau 4/5	F	...	11[E]	(2,3)	19	(2,9)	13	(1,6)
Total	95	...	100	...	100	...	100	...

Tableau E.1.1.2
Niveau de compétence en numératie des non-étudiants âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation des parents, Canada, provinces et territoires, 2012 (suite)

	Parents ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire		Parent(s) ayant au maximum un niveau de formation du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignment postsecondaire non tertiaire		Parent(s) ayant un niveau de formation tertiaire		Tous niveaux de formation des parents confondus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Yukon								
Niveau 0/1	F	...	F	...	F	...	21[t]	(6,4)
Niveau 2	F	...	F	...	F	...	30[t]	(6,8)
Niveau 3	F	...	F	...	39[t]	(10,3)	34[t]	(7,7)
Niveau 4/5	F	...	F	...	F	...	15[t]	(4,2)
Total	...	...	...	...	39	...	100	...
Territoires du Nord-Ouest								
Niveau 0/1	62	(6,5)	33[t]	(6,8)	17[t]	(4,6)	38	(4,5)
Niveau 2	25[t]	(5,3)	33[t]	(6,1)	29[t]	(5,1)	29	(3,5)
Niveau 3	10[t]	(3,0)	25[t]	(4,6)	36	(4,4)	23	(2,5)
Niveau 4/5	F	...	9[t]	(2,8)	17[t]	(4,4)	10[t]	(1,9)
Total	96	...	100	...	100	...	100	...
Nunavut								
Niveau 0/1	74	(3,9)	44[t]	(10,7)	22[t]	(6,4)	60	(3,4)
Niveau 2	21[t]	(3,9)	28[t]	(8,1)	28[t]	(6,9)	23	(3,2)
Niveau 3	x	x	x	x	36[t]	(6,8)	13[t]	(2,4)
Niveau 4/5	x	x	x	x	14[t]	(4,5)	4[t]	(0,9)
Total	95	...	72	...	100	...	100	...

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des disposition de la *Loi sur la statistique*
[t] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Note : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. La moyenne de l'OCDE n'est pas indiquée ici parce qu'elle comprend seulement les pays participant au volet 1 (2012) du PEICA.
Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.4.3 (N).

Tableau E.1.2
Pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation des non-étudiants agés de 25 à 44 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012[1]

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire à deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire		Inférieur au deuxième cycle du secondaire à tertiaire		Deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire à tertiaire	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne OCDE						
Hommes	49	(0,7)	21	(0,5)	34	(0,5)
Femmes	47	(0,7)	24	(0,5)	44	(0,5)
Les deux sexes	48	(0,5)	22	(0,3)	39	(0,4)
Canada						
Hommes	38	(2,7)	41	(2,9)	45	(2,4)
Femmes	40	(3,1)	42	(2,9)	59	(2,1)
Les deux sexes	39	(2,0)	42	(2,1)	52	(1,7)
Angleterre (GBR)						
Hommes	45	(4,4)	22	(4,1)	42	(2,7)
Femmes	36	(4,4)	28	(3,5)	47	(2,5)
Les deux sexes	40	(2,9)	25	(2,6)	44	(1,9)
France						
Hommes	51	(2,3)	22	(1,9)	32	(2,2)
Femmes	47	(1,9)	26	(2,0)	49	(2,2)
Les deux sexes	49	(1,5)	25	(1,3)	41	(1,3)
Allemagne						
Hommes	55	(6,3)	13	(4,1)	28	(1,9)
Femmes	47	(6,8)	6	(2,8)	24	(1,9)
Les deux sexes	51	(4,3)	10	(2,3)	26	(1,3)
Italie						
Hommes	37	(2,1)	7	(1,1)	23	(2,8)
Femmes	38	(2,0)	10	(1,1)	42	(3,1)
Les deux sexes	38	(1,4)	8	(0,7)	32	(2,0)
Japon						
Hommes	59	(5,2)	22	(4,0)	44	(2,4)
Femmes	55	(5,6)	34	(4,8)	44	(2,2)
Les deux sexes	57	(3,7)	28	(3,1)	44	(1,4)
Corée						
Hommes	47	(1,8)	47	(1,7)	60	(2,2)
Femmes	53	(2,3)	39	(1,9)	59	(2,4)
Les deux sexes	50	(1,2)	43	(1,0)	60	(1,4)
États-Unis						
Hommes	59	(6,2)	7	(2,2)	29	(2,4)
Femmes	57	(4,3)	8	(2,3)	40	(2,6)
Les deux sexes	58	(2,7)	8	(1,6)	35	(1,7)
Terre-Neuve-et-Labrador						
Hommes	36[E]	(6,8)	37[E]	(6,9)	43	(6,0)
Femmes	47	(5,4)	32[E]	(5,8)	47	(5,2)
Les deux sexes	42	(4,3)	35	(4,1)	45	(4,4)
Île-du-Prince-Édouard						
Hommes	F	...	x	x	33[E]	(6,5)
Femmes	64	(8,6)	33[E]	(8,5)	57	(8,7)
Les deux sexes	53	(6,1)	31[E]	(6,9)	44	(5,0)
Nouvelle-Écosse						
Hommes	53[E]	(11,7)	39[E]	(11,8)	51	(7,3)
Femmes	56	(7,9)	34[E]	(6,9)	36	(5,0)
Les deux sexes	55	(6,7)	37[E]	(6,4)	42	(4,1)
Nouveau-Brunswick						
Hommes	39[E]	(8,2)	32[E]	(7,3)	34[E]	(5,9)
Femmes	73	(5,4)	18[E]	(4,6)	45	(4,8)
Les deux sexes	57	(5,7)	25[E]	(4,6)	39	(3,8)
Québec						
Hommes	37	(4,0)	38	(4,0)	45	(2,5)
Femmes	39	(3,4)	46	(3,7)	60	(2,4)
Les deux sexes	38	(2,6)	42	(2,8)	53	(1,9)
Ontario						
Hommes	31[E]	(5,1)	48	(5,2)	51	(4,5)
Femmes	36	(5,3)	49	(5,7)	64	(3,9)
Les deux sexes	33	(3,4)	49	(3,5)	57	(3,2)
Manitoba						
Hommes	63[E]	(14,3)	F	...	47	(6,5)
Femmes	52[E]	(11,5)	F	...	48	(7,0)
Les deux sexes	56[E]	(10,7)	F	...	48	(4,4)
Saskatchewan						
Hommes	49[E]	(14,2)	F	...	22[E]	(5,0)
Femmes	56[E]	(13,7)	F	...	47	(6,7)
Les deux sexes	52[E]	(9,2)	28[E]	(9,4)	34	(4,5)

Tableau E.1.2
Pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation des non-étudiants âgés de 25 à 44 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012[1] (suite)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire à deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire		Inférieur au deuxième cycle du secondaire à tertiaire		Deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire à tertiaire	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Alberta						
Hommes	46[t]	(13,9)	F	...	34[t]	(7,0)
Femmes	34[t]	(10,4)	31[t]	(8,4)	63	(6,2)
Les deux sexes	40[t]	(8,6)	33[t]	(8,3)	47	(4,7)
Colombie-Britannique						
Hommes	49[t]	(14,2)	43[t]	(14,2)	44[t]	(8,1)
Femmes	F	...	F	...	56	(6,3)
Les deux sexes	43[t]	(10,1)	41[t]	(9,4)	50	(4,7)
Yukon						
Hommes	F	...	x	x	F	...
Femmes	55[t]	(15,1)	F	...	F	...
Les deux sexes	F	...	F	...	F	...
Territoires du Nord-Ouest						
Hommes	F	...	F	...	25[t]	(6,7)
Femmes	39[t]	(8,5)	x	x	46	(5,1)
Les deux sexes	31[t]	(5,9)	17[t]	(4,2)	35	(4,8)
Nunavut						
Hommes	45[t]	(7,8)	F	...	F	...
Femmes	25[t]	(6,4)	F	...	41[t]	(8,8)
Les deux sexes	34	(4,5)	10[t]	(3,1)	35[t]	(9,3)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des disposition de la *Loi sur la statistique*
[t] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. La moyenne de l'OCDE inclut des pays qui ont participé à la Vague I (2012) et la Vague II (2015) de PEICA.
Note : Dans ce tableau, la mobilité intergénérationnelle en éducation renvoie à une situation où le plus haut niveau de scolarité atteint par un enfant est plus élevé que celui atteint par l'un de ses parents ou les deux. La somme des pourcentages ne correspond pas à 100 % parce que le niveau de scolarité du répondant, qui est au niveau égal ou inférieur au niveau le plus élevé atteint par l'un ou les deux parents, n'est pas déclaré.
Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.4.5.

Tableau E.1.3

Pourcentage de mobilité intergénérationnelle dans l'éducation des non-étudiants âgés de 25 à 44 ans, selon le statut au regard de l'immigration des parents, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012/2015[1]

	Mobilité intergénérationnelle dans l'éducation: Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire à tertiaire			
	Les deux parents sont non-immigrants		Les deux parents sont immigrants	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE	39	(0,4)	36	(1,1)
Canada	46	(1,9)	63	(3,1)
Australie	33	(2,9)	41	(3,9)
Angleterre (GBR)[2]	42	(2,1)	51	(4,4)
France	42	(1,5)	27	(4,3)
Allemagne	27	(1,3)	18	(3,9)
Italie	34	(2,1)	7	(3,8)
Japon	44	(1,4)	..	..
Nouvelle-Zélande	42	(3,1)	67	(5,6)
États-Unis	33	(1,6)	42	(6,5)
Terre-Neuve-et-Labrador	45	(4,4)	x	x
Île-du-Prince-Édouard	40	(5,3)	x	x
Nouvelle-Écosse	39	(4,2)	69[!]	(13,2)
Nouveau-Brunswick	37	(4,0)	76[!]	(17,7)
Québec	50	(2,3)	66	(3,8)
Ontario	48	(4,3)	64	(4,1)
Manitoba	42	(4,7)	63	(10,0)
Saskatchewan	32	(4,6)	54[!]	(16,4)
Alberta	49	(5,9)	49[!]	(10,1)
Colombie-Britannique	40[!]	(7,2)	63	(8,8)
Yukon	F	...	F	...
Territoires du Nord-Ouest	29	(4,3)	74[!]	(14,6)
Nunavut	F	...	x	x

.. Indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[!] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. La moyenne de l'OCDE inclut des pays qui ont participé à la Vague I (2012) et la Vague II (2015) de PEICA. La Nouvelle-Zélande a participé à la Vague II (2015) de PEICA.
2. Dans le cas de l'Angleterre (GBR), les parents immigrants signifie les parents qui étaient nés hors du Royaume-Uni.

Note : Dans ce tableau, la mobilité intergénérationnelle en éducation renvoie à une situation où le plus haut niveau de scolarité atteint par un enfant est plus élevé que celui atteint par l'un de ses parents ou les deux. La somme des pourcentages ne correspond pas à 100 % parce que le niveau de scolarité du répondant, qui est au niveau égal ou inférieur au niveau le plus élevé atteint par l'un ou les deux parents, nés au pays ou à l'étranger, n'est pas déclaré.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.4.3.

Tableau E.1.4

Pourcentage de perpétuation intergénérationelle du niveau de scolarité des non-étudiants âgés de 25 à 44 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012[1]

	Perpétuation intergénérationnelle du niveau de scolarité					
	Inférieur au deuxième cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire		Tertiaire	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Moyenne de l'OCDE						
Hommes	31	(0,7)	54	(0,6)	64	(0,7)
Femmes	29	(0,6)	47	(0,5)	72	(0,7)
Les deux sexes	30	(0,4)	50	(0,4)	68	(0,5)
Canada						
Hommes	21	(2,3)	46	(2,6)	69	(1,9)
Femmes	18	(2,3)	36	(2,1)	76	(1,7)
Les deux sexes	20	(1,6)	41	(1,7)	73	(1,2)
Angleterre (GBR)						
Hommes	34	(4,4)	41	(3,0)	75	(3,3)
Femmes	36	(4,2)	40	(2,4)	78	(3,1)
Les deux sexes	35	(2,8)	40	(2,2)	77	(2,1)
France						
Hommes	26	(2,2)	57	(2,4)	71	(3,1)
Femmes	27	(1,8)	45	(2,2)	82	(2,3)
Les deux sexes	26	(1,3)	51	(1,4)	76	(1,9)
Allemagne						
Hommes	32	(5,7)	65	(2,2)	52	(2,5)
Femmes	47	(6,8)	68	(2,2)	62	(3,1)
Les deux sexes	39	(4,4)	66	(1,5)	57	(1,8)
Italie						
Hommes	57	(2,3)	57	(4,1)	57	(6,8)
Femmes	52	(2,2)	52	(3,4)	75	(6,1)
Les deux sexes	54	(1,5)	55	(2,2)	65	(4,8)
Japon						
Hommes	19	(4,6)	47	(2,3)	73	(2,4)
Femmes	11	(3,0)	49	(2,3)	77	(2,2)
Les deux sexes	15	(2,7)	48	(1,4)	75	(1,6)
États-Unis						
Hommes	34	(5,9)	62	(2,3)	55	(2,5)
Femmes	34	(4,4)	54	(2,6)	69	(3,1)
Les deux sexes	34	(3,2)	58	(1,6)	62	(2,1)
Terre-Neuve-et-Labrador						
Hommes	27[E]	(8,0)	51	(5,7)	62	(7,5)
Femmes	20[E]	(5,2)	48	(5,6)	68	(7,1)
Les deux sexes	23[E]	(4,2)	49	(4,4)	65	(4,6)
Île-du-Prince-Édouard						
Hommes	F	...	58	(6,8)	58	(9,2)
Femmes	x	x	42[E]	(8,7)	82	(4,7)
Les deux sexes	F	...	51	(5,1)	72	(4,5)
Nouvelle-Écosse						
Hommes	x	x	46	(7,5)	57	(5,6)
Femmes	x	x	54	(5,4)	71	(5,1)
Les deux sexes	F	...	50	(4,1)	64	(3,6)
New Brunswick						
Hommes	29[E]	(7,6)	63	(5,9)	54	(6,1)
Femmes	F	...	53	(5,0)	54	(4,5)
Les deux sexes	19[E]	(4,3)	58	(4,0)	54	(3,9)
Québec						
Hommes	24	(3,2)	44	(2,5)	65	(3,2)
Femmes	15[E]	(2,7)	34	(2,2)	78	(2,5)
Les deux sexes	20	(2,1)	39	(1,8)	71	(2,1)
Ontario						
Hommes	21[E]	(4,5)	42	(4,9)	75	(3,0)
Femmes	14[E]	(4,2)	33	(3,9)	81	(2,6)
Les deux sexes	18[E]	(3,0)	38	(3,4)	78	(1,9)
Manitoba						
Hommes	F	...	42	(6,2)	64	(7,2)
Femmes	F	...	43	(6,6)	64	(7,3)
Les deux sexes	F	...	43	(4,3)	64	(5,2)
Saskatchewan						
Hommes	F	...	62	(5,8)	69	(7,1)
Femmes	F	...	45	(5,8)	64	(5,9)
Les deux sexes	F	...	54	(4,1)	66	(3,9)
Alberta						
Hommes	x	x	57	(7,9)	77	(5,3)
Femmes	35[E]	(8,2)	32[E]	(5,9)	73	(5,2)
Les deux sexes	28[E]	(5,3)	46	(4,6)	75	(3,2)

Tableau E.1.4
Pourcentage de perpétuation intergénérationelle du niveau de scolarité des non-étudiants âgés de 25 à 44 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, OCDE et pays selectionnés, 2012[1] (suite)

	Perpétuation intergénérationnelle du niveau de scolarité					
	Inférieur au deuxième cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire		Tertiaire	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
Colombie-Britannique						
Hommes	F	...	43[†]	(7,7)	57	(6,2)
Femmes	F	...	42	(6,4)	71	(5,9)
Les deux sexes	F	...	42	(5,1)	63	(3,8)
Yukon						
Hommes	F	...	F	...	67	(11,1)
Femmes	F	...	F	...	92	(4,4)
Les deux sexes	F	...	51[†]	(15,3)	80	(7,4)
Territoires du Nord-Ouest						
Hommes	47[†]	(14,1)	53[†]	(9,1)	63	(8,8)
Femmes	55[†]	(9,6)	46	(5,9)	66	(8,1)
Les deux sexes	52	(7,3)	50	(5,3)	65	(6,5)
Nunavut						
Hommes	45	(7,3)	x	x	61[†]	(10,9)
Femmes	66	(6,1)	51[†]	(9,3)	73	(10,6)
Les deux sexes	56	(4,7)	36[†]	(7,6)	67	(7,9)

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[†] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. La moyenne de l'OCDE inclut des pays qui ont participé à la Vague I (2012) et la Vague II (2015) de PEICA.
Note : La perpétuation intergénérationnelle du niveau de scolarité renvoie à une situation où un enfant atteint le même niveau de scolarité que l'un des parents ou des deux. La somme des pourcentages ne correspond pas à 100 % parce que le niveau de scolarité du répondant, qui est au niveau égal ou inférieur au niveau le plus élevé atteint par l'un ou les deux parents, n'est pas déclaré.
Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.4.5.

Comités et organismes

Le présent rapport a été préparé conjointement par Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] en partenariat avec les ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation et de la formation professionnelle. Deux comités intergouvernementaux et un groupe de travail ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), le Comité de gestion stratégique du CSCE et le groupe de travail sur l'information recueillie au niveau des systèmes (NESLI). Les membres de l'équipe du projet du CMEC et de Statistique Canada sont également mentionnés.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Nom	Province/Territoire	Ministère
Genevieve Dooling	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées
Janet Vivian-Walsh	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Sharon Cameron	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de la main-d'œuvre et des études supérieures
Susan Willis	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture
Duff Montgomerie	Nouvelle-Écosse	Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire
Sandra McKenzie	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Jean-Marc Dupuis	Nouveau- Brunswick	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
John McLaughlin	Nouveau- Brunswick	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Gérald Richard	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Sylvie Barcelo	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Sheldon Levy	Ontario	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Bruce Rodrigues	Ontario	Ministère de l'Éducation
Bramwell Strain	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Julie MacRae	Saskatchewan	Ministère de l'Éducation
Louise Greenberg	Saskatchewan	Ministère de l'Enseignement supérieur
Steve MacDonald	Alberta	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur
Rod Skura	Alberta	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur
Lorna Rosen	Alberta	Ministère de l'Éducation
Dave Byng	Colombie-Britannique	Ministère de l'Éducation
Sandra Carroll	Colombie-Britannique	Ministère de l'Enseignement supérieur
Judy Arnold	Yukon	Ministère de l'Éducation
Sylvia Haener	Territoires du Nord-Ouest	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi
Kathy Okpik	Nunavut	Ministère de l'Éducation
Anil Anora	Canada	Statistique Canada

Comité de gestion stratégique

Nom	Provinces/ territoires	Ministères
Ron Smith	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation
Mark DeMone	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture
Brad Colwill	Île-du-Prince-Édouard	Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur
Sara Halliday	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Greg Ells	Nouvelle-Écosse	Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur
Monica LeBlanc	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Hope Brewer	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Tra-vail
Dawn Gordon	Nouveau-Brunswick	Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC)
Richard Royer	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Kouadio Antoine N'Zué	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Eric Ward	Ontario	Ministère de l'Éducation
Bill Praamsma	Ontario	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Dallas Morrow	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Rhonda Shaw	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Carla Groeger	Saskatchewan	Ministère de l'Enseignement supérieur
Rick Johnson	Saskatchewan	Ministère de l'Éducation
Janusz Zieminski	Alberta	Ministère de l'Éducation
Catherine Gutwin	Alberta	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur
Brett Wilmer	Colombie-Britannique	Ministère de l'Éducation
Martin Young	Colombie-Britannique	Ministère de l'Enseignement supérieur
Simon Blakesley	Yukon	Ministère de l'Éducation
Chris Joseph	Territoires du Nord-Ouest	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi
Kuthula Matshazi	Nunavut	Department of Education
Karen Mihorean	Canada	Statistique Canada
Heather Dryburgh	Canada	Statistique Canada
Louise Marmen	Canada	Statistique Canada
Chantal C. Beaulieu	Canada	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Amanda Hodgkin-son	Canada	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada

Groupe de travail sur le NESLI

Nom	Provinces et territoires
Ron Smith	Terre-Neuve-et-Labrador
Mark DeMone	Île-du-Prince-Édouard
Sara Halliday	Nouvelle-Écosse
Monica LeBlanc	Nouveau -Brunswick
Esther Létourneau	Québec
Eric Ward	Ontario
Rhonda Shaw	Manitoba
Rick Johnson	Saskatchewan
Janusz Zieminski	Alberta
Brett Wilmer	Colombie-Britannique
James McCullough	Yukon
Jennifer Young	Territoires du Nord-Ouest
Joan Wamiti	Nunavut

Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Jolie Lemmon	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Richard Franz	Représentant pour le réseau INES, CMEC (Ontario)
Klarka Zeman	Répresentante pour le réseau INES, Statistique Canada

Équipe du projet[1]

Nom	Statistique Canada et le Conseil de Ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Jolie Lemmon	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Chiara Cautillo	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Jeffrey Cherubin	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Tanya Scerbina	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Marie Larsson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Patric Blouin	Statistique Canada
Sylvie Brunet	Statistique Canada
Gregory Christ	Statistique Canada
Heather Dryburgh	Statistique Canada
Parvin Fahr	Statistique Canada
Louise Marmen	Statistique Canada
Michael Martin	Statistique Canada
David McBride	Statistique Canada
Teresa Omiecinski	Statistique Canada
Klarka Zeman	Statistique Canada

1. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation (en particulier la section de la diffusion pour les données fournies) de Statistique Canada pour leur inestimable contribution à ce rapport, ainsi que le personnel de la Division de la diffusion et de la Division des langues officielles et de la traduction de Statistique Canada.